

Auteur : Exposition universelle. 1900. Paris

Titre : Musée rétrospectif de la classe 93. Coutellerie (Matériel, procédés et produits) à l'exposition universelle internationale de 1900, à Paris. Rapport du comité d'installation

Mots-clés : Exposition internationale (1900 ; Paris) ; Coutellerie (industrie) ; Coutellerie, Articles de

Description : 1 vol. (92 p.-[18] pl.) : ill. ; 29 cm

Adresse : [Saint-Cloud] : [Imprimerie Belin frères], [1900]

Cote de l'exemplaire : CNAM-BIB 8 Xae 542

URL permanente : <http://cnum.cnam.fr/redir?8XAE542>



MUSÉE RÉTROSPECTIF  
DE LA CLASSE 93  
COUTELLERIE  
(Matériel, procédés et produits)

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires



8° xac 542

MUSÉE RÉTROSPECTIF  
DE LA CLASSE 93

COUTELLERIE

(Matériel, procédés et produits)

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE  
DE 1900, A PARIS

—♦—

RAPPORT

DU

COMITÉ D'INSTALLATION

—~~~~~—

# Exposition universelle internationale de 1900

---

## SECTION FRANÇAISE

---

Commissaire général de l'Exposition :

**M. Alfred PICARD**

---

Directeur général adjoint de l'Exploitation, chargé de la Section française :

**M. Stéphane DERVILLÉ**

---

Délégué au service général de la Section française :

**M. Albert BLONDEL**

---

Délégué au service spécial des Musées centennaux :

**M. François CARNOT**

---

Architecte des Musées centennaux :

**M. Jacques HERMANT**

---

## COMITÉ D'INSTALLATION DE LA CLASSE 95

---

### Bureau.

*Président* : M. CARDEILHAC (Ernest), président de la Chambre syndicale de la coutellerie.

*Vice-Président* : M. MARMUSE (Gustave), coutellerie, orfèvrerie.

*Rapporteur* : M. THINET (Jules), coutellerie fine.

*Secrétaire-trésorier* : M. LANGUEDOC (Jules), coutellerie fine.

### Membres.

MM. BALLÉE (Henri), coutellerie et articles spéciaux de boucherie et charcuterie.

CHÉRON (René), ingénieur des arts et manufactures, coutellerie et rasoirs [ancienne maison Mermilliod frères].

GONON (Antoine), coutellerie [maison Vital-Hygonnet, père, fils et gendre].

GUENOT (Alphonse), coutellerie.

LE SECQ DES TOURNELLES (Henri), collectionneur.

LINZELER (Robert), orfèvrerie, coutellerie.

PAGÉ (Camille), coutellerie fine.

PÉRILLE (Jacques), quincaillerie fine en acier poli.

PICARD (Léopold), coutellerie.

SCHWOB (Fernand), instruments de chirurgie et coutellerie.

VALABRÈGUE (Antony), I. (Camille), critique d'art.

---

### Commission du Musée rétrospectif.

MM. MARMUSE (Gustave), collectionneur, président.

LE SECQ DES TOURNELLES (Henri), collectionneur, vice-président.

VALABRÈGUE (Antony), critique d'art.

PAGÉ (Camille), collectionneur, secrétaire.

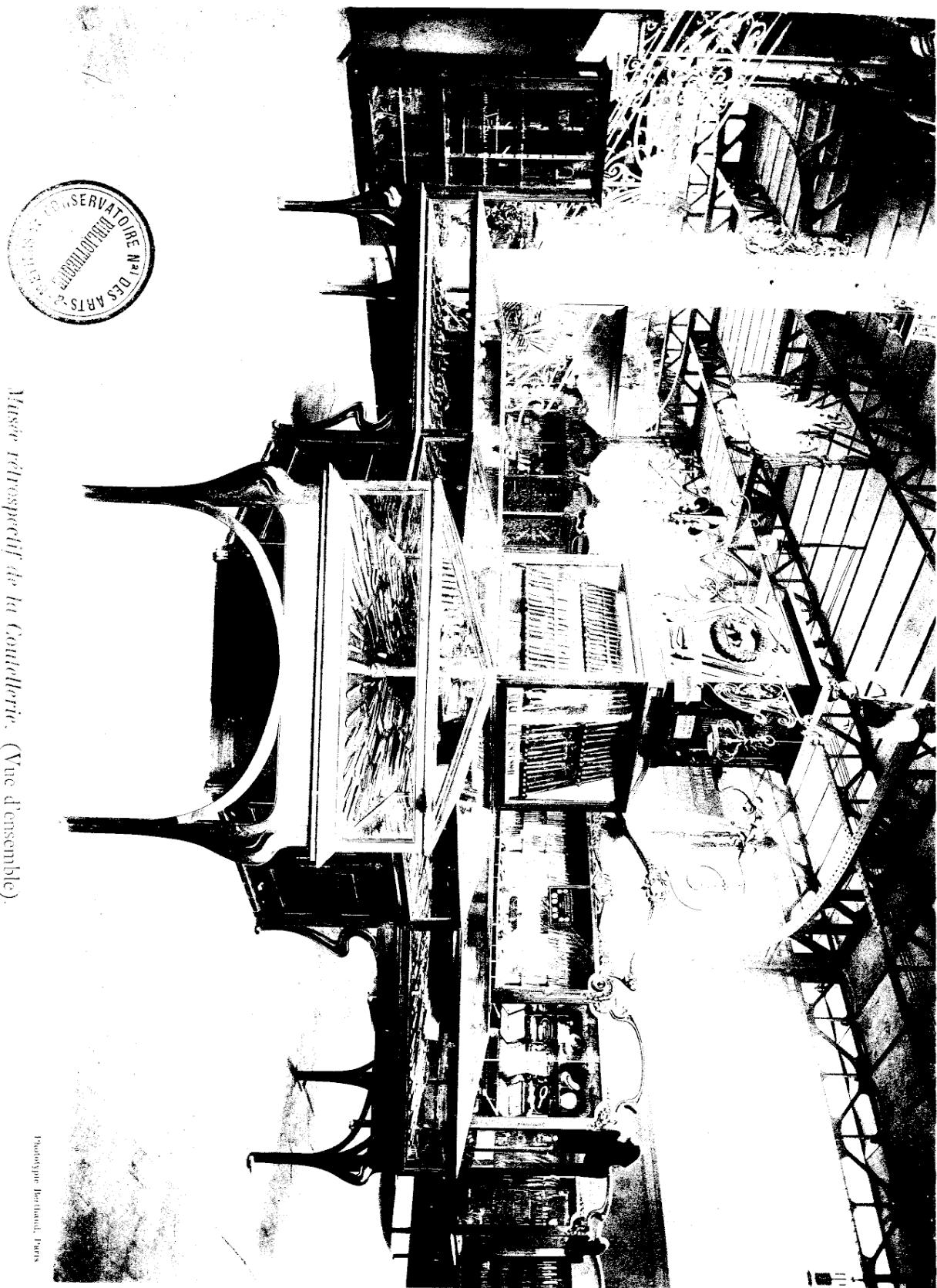
---

### Rapporteurs de la Commission du Musée rétrospectif.

MM. MARMUSE (Gustave),

PAGÉ (Camille).





*Musée régional de la Corderie. (Vue d'ensemble).*

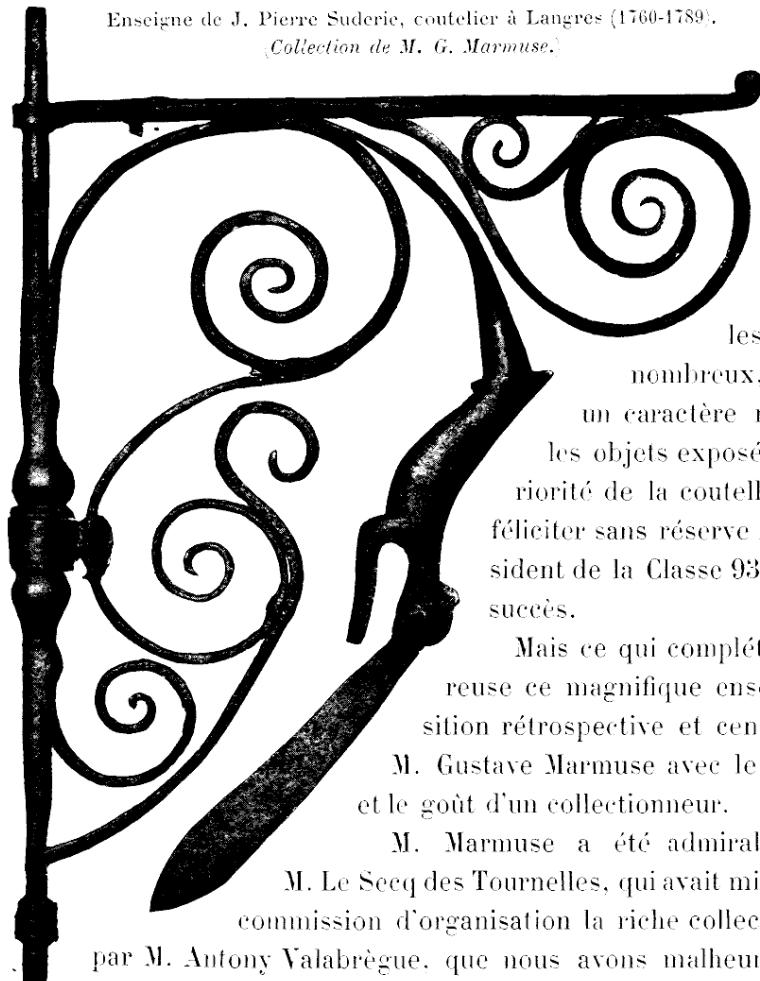
Phototypie Berthaud, Paris



## Exposition rétrospective CLASSE 93

### COUTELLERIE

Enseigne de J. Pierre Suderie, coutelier à Langres (1760-1789).  
(Collection de M. G. Marmuse.)



L'exposition de la Coutellerie à l'Esplanade des Invalides, en 1900, offrait un ensemble des mieux réussis : les exposants étaient nombreux, les vitrines avaient un caractère réellement artistique, les objets exposés montraient la supériorité de la coutellerie française ; il faut féliciter sans réserve M. Cardeilhac, le président de la Classe 93, d'avoir remporté ce succès.

Mais ce qui complétait d'une façon heureuse ce magnifique ensemble, c'était l'Exposition rétrospective et centennale organisée par M. Gustave Marmuse avec le talent d'un praticien et le goût d'un collectionneur.

M. Marmuse a été admirablement secondé par M. Le Secq des Tournelles, qui avait mis à la disposition de la commission d'organisation la riche collection qu'il possède, et par M. Antony Valabregue, que nous avons malheureusement perdu pendant le cours de l'Exposition.

M. Antony Valabregue devait présenter le rapport de cette exposition, ses

talents de critique d'art l'avaient désigné au choix de ses collègues. Nous qui avons eu l'occasion de nous entretenir souvent avec lui, nous pouvons affirmer que nous eussions eu en lui un rapporteur consciencieux et éclairé. Nous avons essayé de mener à bien la tâche qu'il nous a laissée.

Se trouvant près de la classe de la Bijouterie, l'Exposition rétrospective et centennale de la Coutellerie courait risque d'être éclipsée par la richesse de sa voisine. Elle était heureusement assez bien placée au pied de l'escalier conduisant à l'Horlogerie ; et les organisateurs surent habilement profiter de cette disposition.

Deux cartouches représentant les armes des corporations des couteliers de Paris et de Châtellerault au dix-septième siècle, accompagnés de deux magnifiques potences en fer forgé auxquelles étaient suspendues des enseignes de couteliers, décoraient les pylônes placés au départ de l'escalier.

De chaque côté de ce dernier se trouvaient deux grandes vitrines en croix de Saint-André au centre de chacune desquelles s'élevait une boiserie quadrangulaire formant pilastre, dont les faces étaient ornées de grandes pièces de coutellerie mêlées d'enseignes ou emblèmes disposés en panoplies.

Aux angles se trouvaient fixées des potences anciennes en fer forgé, qui portaient les emblèmes ou marques de fabrique des maîtres couteliers renommés du dix-septième et du dix-huitième siècle.

La grande vitrine de gauche en regardant l'escalier renfermait les divers objets de coutellerie des seize, dix-septième et dix-huitième siècles, couteaux, fourchettes et autres pièces accessoires pour la table; la coutellerie de poche, les ciseaux, les mouchettes, les rasoirs, les tire-bouchons, les instruments du priseur et du fumeur. Nombre de ces objets avaient une grande valeur à raison de leur travail ou de leur rareté.

La grande vitrine de droite contenait la coutellerie centennale : *Premier Empire, Restauration, Règne de Louis-Philippe et Second Empire*. Cette vitrine possédait des pièces rares ayant figuré aux premières Expositions du dix-neuvième siècle.

L'une des parties de cette vitrine avait été réservée au petit outillage de la fabrication. Dans cette réunion de pièces des plus variées, figuraient des matrices de manches de couteaux et de garnitures faisant partie des collections de MM. E. Cardeilhac et J. Languedocq.

Cinq vitrines avaient en outre été installées sur les côtés de l'escalier. Deux avaient été prêtées avec leur contenu par M. Le Secq des Tournelles; elles étaient consacrées : l'une au *Travail de la femme*; on y voyait depuis la classique paire de ciseaux jusqu'aux pelotes, dévidoirs, navettes à frivoités, etc.; l'autre à la *Parure de la femme*; elle contenait



Manche de couteau en ivoire  
(xvi<sup>e</sup> siècle).  
Collection H.  
Sarriau.)

les boucles de ceintures et de souliers, les épingle, les broches, les châtelaines et aussi tout ce qui concourt à l'ornement de la coiffure sans oublier les fers à friser et à tuyauter.

Deux autres vitrines étaient destinées à recevoir l'iconographie et flanquaient, à droite et à gauche de l'escalier, celles que nous venons de décrire.

Cette histoire du métier par l'image ne manquait pas d'intérêt. C'étaient des planches gravées à diverses époques, représentant les outils du métier, les moyens de fabrication en usage, les couteliers et les rémouleurs au travail; de curieux en-têtes de factures, des vignettes-adresses, amusantes par l'énumération naïve des objets fabriqués. La plupart de ces documents avaient été fournis par MM. Georges Hartmann et Camille Pagé.

Enfin la cinquième vitrine était une petite bibliothèque d'ouvrages spéciaux, parmi lesquels : *l'Art du Coutelier*, de J.-J. Perret, prêté par M. Bonnaud de Nancy; divers statuts de couteliers; *la Coutellerie depuis l'origine jusqu'à nos jours* (1) et plusieurs albums renfermant une collection de photographies et de gravures relatives à la coutellerie, au nombre desquelles se trouvait une intéressante série de 68 rémouleurs de tous les pays et de toutes les époques, dont quelques-uns par Téniers, Boucher, Watteau, Carle Vernet, Jacque, etc., etc., appartenant à M. Camille Pagé.

L'ensemble de cette exposition, comprenant 3800 pièces choisies parmi les plus belles et les plus rares, formait la collection la plus importante et la plus curieuse qui ait été réunie jusqu'à ce jour.

(1) *La Coutellerie depuis l'origine jusqu'à nos jours*, par Camille Pagé. 6 vol. in-4°, illustrés de 300 planches.

L A  
POGONOTOMIE,  
o u  
L' A R T  
D' A P P R E N D R E  
A S E R A S S E R S O I - M E M E ,  
A V E C

*La maniere de connoître toutes sortes de Pierres propres à affiler tous les outils ou instrumens; & les moyens de préparer les cuirs pour repasser les rasoirs, la maniere d'en faire de très-bons;*

S U I V I

*D'une Observation importante sur la Saignée.*

Par J. J. PERRET, Maître & Marchand  
Coutelier, Ancien Juré-Garde.



A P A R I S ,

Chez DUFOUR, Libraire, rue de la  
Vieille Draperie, vis-à-vis l'Eglise  
Sainte-Croix, au Bon Pasteur.

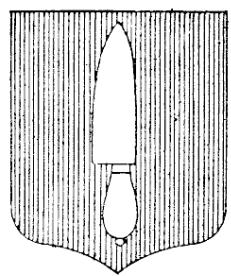
M. DCC. LXIX.



CHÂTELLERAULT.



PARIS.



THIERS.

Armes des couteliers (xvii<sup>e</sup> siècle).<sup>1</sup>

(Collection Camille Page.)

## LES CORPORATIONS DE COUTELIERS DU XIII<sup>e</sup> AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

La Coutellerie remonte à une époque très reculée, car nous savons que les Romains se servaient de couteaux pour différents usages. D'ailleurs il existe au Vatican un cippe funéraire sur les faces duquel sont représentés l'atelier et la boutique des couteliers romains.

Nous connaissons même les noms de deux d'entre eux, *Olonus* et *Passienus*, gravés sur les lames de deux couteaux conservés au Musée britannique.

Mais il n'est guère question des couteliers avant le onzième siècle; Jean de Garlande, qui vivait à cette époque, a fait mention, pour la première fois, dans son dictionnaire, d'un marchand vendant des *couteaux pour la table avec des gaines grandes et petites* (1).

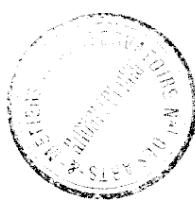
Nous allons passer rapidement en revue l'organisation des corporations de couteliers dans les principaux centres de la Coutellerie française : *Paris, Toulouse, Thiers, Langres, Moulins, Caen, Saint-Étienne, Châtellerault*.

### PARIS

Au treizième siècle, sous le règne de Philippe-Auguste, les couteliers jouissaient de certaines immunités, entre autres celle de se faire remplacer par leurs valets (ouvriers) pour le service du guet.

Ils étaient organisés corporativement au treizième siècle et nous trouvons leurs

(1) *Vidi hodie institutorem habentem ante se cultellos ad mensam, scilicet mensaculos et artavos, vaginas magnas et parvas, stolas et stilaria.*



*Enseigne de Maurier Jacob, ciseleur à Langres (1755-1780).*



11



statuts dans le *Livre des Establissemens ou Métiers de Paris* dressé par Étienne Boileau, prévôt de Paris en 1270.

A cette époque, les couteliers étaient divisés en deux corporations distinctes :

**FÈVRES COUTELIERS.** — 1<sup>o</sup> Les fèvres couteliers, qui fabriquaient les *allemelles à cousteaux* ou lames de couteaux et qui dépendaient du *Maréchal du Roy*, à qui ils achetaient l'autorisation de s'établir, autorisation qu'il ne pouvait faire payer plus de cinq sols (environ 25 francs de notre monnaie).

Le métier était administré par deux *Preudhommes* nommés par le prévost de Paris.

Il était interdit de travailler les jours de fête ; le travail de nuit était aussi défendu : *quar la clartez de la nuit ne soufist au métier.*

Les fèvres ayant passé soixante ans et ceux que *leur fame gisent d'enfant, tant comme elle gisent* ne doivent point le guet.

**COUTELIERS FAISEURS DE MANCHES.** — 2<sup>o</sup> Les couteliers faiseurs de manches s'intitulaient *feseurs de manches à coutiaux d'os et de fust* (bois) *et d'yroire, faisierres de pignes*<sup>1)</sup> (peignes) *d'ivoire et enmancheurs de coutiaus.*

Le métier était libre : la durée de l'apprentissage était de huit ans au moins.

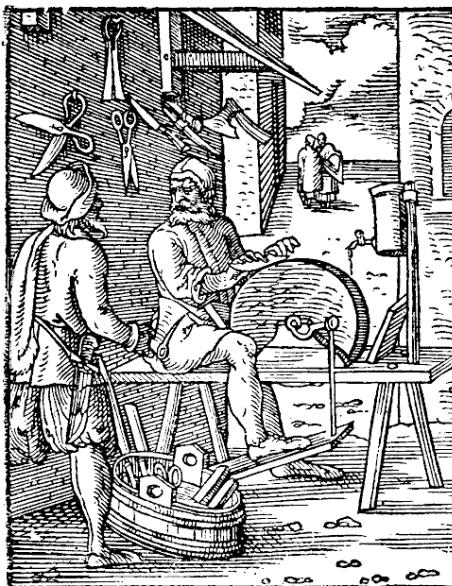
Le travail à la lumière était interdit.

Quatre jurés administraient la communauté ; en l'an 1322 ce furent :

*Le Bourgois, demeurant en Quinquempoit,  
De Mauregart, demeurant en la rue au Lion,  
Thibaut, demeurant en la rue S. Jehan aus Deschargeurs,  
Richart de Neelle, demeurant rue au Lion.*

**Y MAGIERS.** — A côté de ces deux corporations, il y avait celle des *Ymagiers tailleurs*, véritables sculpteurs qui travaillaient ces beaux manches en ivoire ou en bois, ornés de figures qui font la joie des collectionneurs actuels.

Le métier était libre et le *Livre des métiers* en parle ainsi : « *Quiconques veut être ymagiers à Paris, ce est à savoir taillères de crucefiz, de manches à coutiaus et de*



Le rémouleur, d'après Jost Amman  
(xvi<sup>e</sup> siècle).

1) Les peignes riches étaient souvent munis de manches et montés comme les couteaux.

*toute autre manière de taille quele que ele soit, que on face d'os, d'yvoire, de fust et de toute autre manière d'étoffe, quele que ele soit, estre le puet franchement pour tant qu'il sache le mestier. »*

L'apprentissage durait huit ans et coûtait 4 livres parisis ou dix ans sans argent.

Il était interdit de travailler à la lumière.

Le métier était gardé par deux *preudeshommes* que le *Prévoz de Paris met et oste à sa volonté*. Ils étaient exempts du guet.

**FEISEURS DE VIROLES.** — La corporation des *Feiseurs de viroles*, dont les statuts figurent dans le *Livre des Métiers*, avait seule le droit de faire des viroles et la garniture du bout des couteaux (*chapiax à coutiaux*).

Le métier était libre et le temps de l'apprentissage était fixé à huit ans.

Le travail était défendu la nuit et les jours de fête.

Le prévôt de Paris nommait *deux jurés* pour la garde du métier; ils étaient exempts du guet.

**FORGETIERS.** — Il existait en outre une corporation spéciale créée en 1288, celle des *forcetiers*, pour la fabrication des anciens ciseaux à ressort ou *forces*.

Ils devaient acheter le métier *du mestre qui garde le métier des fèvres à Paris de par le Roy*.

L'apprentissage durait dix années.

*Trois maîtres* forcetiers choisis par le Prévôt gardaient le métier.

En l'an 1291, le lundi après la Chandeleur, furent établis gardes du métier :

*Jean le Picart*, près la porte Saint-Denis,  
*Richart*, rue du Guernier-Saint-Lazare,  
*Renaut*, de la paroisse Saint-Nicolas-des-Chans.

**ESMOULEURS DE GRANS FORCES.** — Pour tondre les draps, on se servait de forces de grandes dimensions, longues de *quatre piés* avec un tranchant de plus de *six pouces* de large.

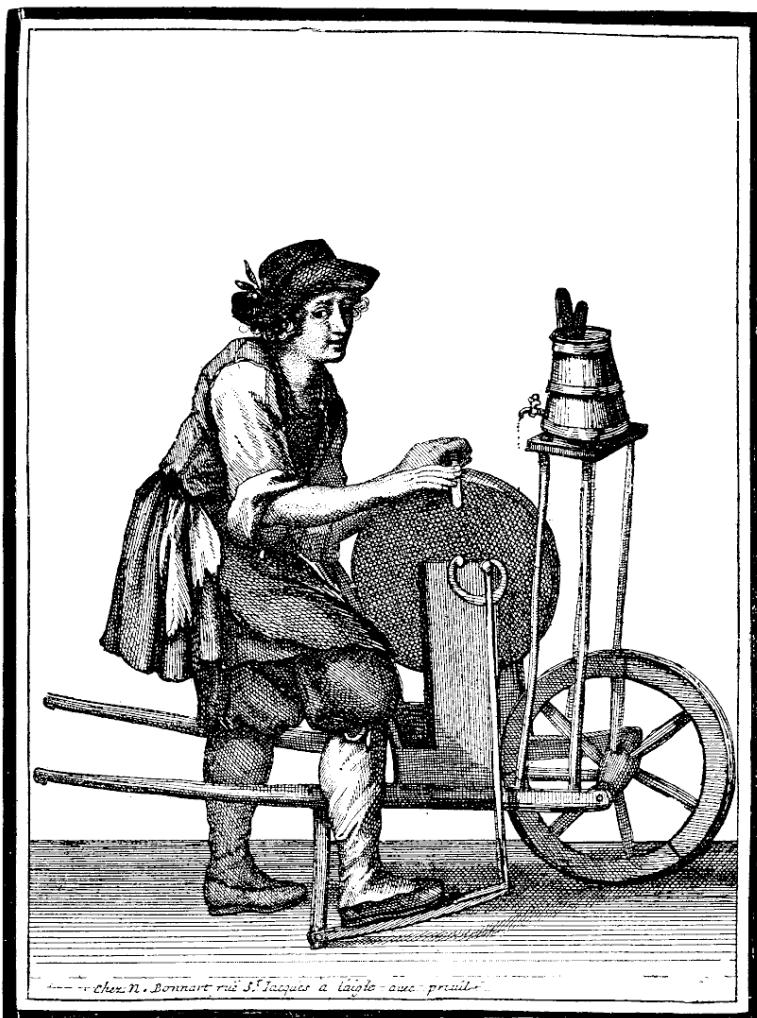
Une corporation spéciale, les *Esmouleurs de grans forces*, à laquelle Charles VI avait octroyé des statuts en 1407, avait le privilège de les aiguiser.

Le métier s'achetait 12 livres parisis dont le tiers *au prouffit du Roy, le tiers au prouffit du métier et l'autre tiers au prouffit des jurez commis et préposez pour la garde et visitaçion du métier*.

La durée de l'apprentissage était de deux ans, après lesquels il fallait faire le chef-d'œuvre qui consistait à *esmoudre et asseoir un gran force*.

Ils nommaient, tous les trois ans, trois jurés pour surveiller la corporation. L'élection avait lieu à Paris et les membres de la corporation qui ne pouvaient s'y rendre devaient faire connaître leur choix par *lettres patentes que ils envoient des lieux où ils sont demeurans par devers le Prévost*.

GAGNE-PETIT. — Il ne faut pas oublier le rémouleur ambulant, *pauvre compagnon*, dit Savary des Bruslons (1), qui roule devant soi ou porte sur son dos une petite boutique garnie d'une meule, d'un marteau et d'une pierre à affûter, pour aiguiser et raccommoder les divers ouvrages de menue coutellerie.



Gagne-petit, d'après une estampe de Bonnard (xvii<sup>e</sup> siècle).

Les premiers gagne-petit furent probablement des compagnons couteliers sans ouvrage ou des apprentis ayant fait quelque escapade et renvoyés de chez leur maître.

Leur nom vient du gain médiocre dont ils se contentent: *les Cent et sept cris que*

1. SAVARY DES BRUSLONS. — *Dictionnaire universel du Commerce, d'histoire naturelle et des Arts et Métiers* (1750).

*l'on crie journellement à Paris*, publiés en 1543, prêtent au rémouleur ambulant la réclame suivante :

*Argent my faut gaigner petit,  
Au mestier n'a pas grand rescousse.  
Mon acquet est si petit  
Que je ne puis emplir ma bourse.*

Les gagne-petit avaient fondé au couvent des Augustins une confrérie particulière placée sous le patronage de sainte Catherine.

LES COUTELIERS. — La taille de Paris, de 1292, mentionne cinq esmouleurs, deux fèvres couteliers, neuf enmarcheureurs et tailleurs de manches, vingt-trois couteliers et dix forceetiers.

Celle de 1313 dénombre douze faiseurs de manches, un faiseur de viroles, deux émouleurs, trente-huit couteliers et sept forceetiers.

En 1369, il y avait encore vingt-trois maîtres qui forgeaient les lames de couteaux, et l'un d'eux, Evrard de Boessay, marquait à la corne de cerf, marque dont la propriété lui avait été accordée en 1364, par le roi Charles VI.

Il sera peut-être intéressant de connaître les noms des couteliers des maisons royales de cette époque.

*Thomas de Fieuwiller*, coutelier du roi Jean en 1352.

*Guillaume de Moussay*, coutelier du roi Jean en 1356.

*Symonnet Petit*,  
*Verzi, rue de la Cossnerie*, } couteliers du roi Charles VI en 1380.

*Pierre Villequin*,  
*Thomas d'Orgeret*, } couteliers du roi Charles VI en 1404.  
*Jehan Geinnoñ*, }

Vers la fin du quinzième siècle, le privilège accordé au premier maréchal du roi ayant pris fin, les deux corporations de couteliers furent réunies en une seule à laquelle on adjoignit celles des forceetiers, des émouleurs de grandes forces et des gagne-petit.

Dans les statuts qui leur furent accordés par lettres patentes du roi Charles IX, données à La Rochelle au mois de septembre 1563, les couteliers sont dénommés : *Maitres fèvres couteliers, graveurs et doreurs sur fer et acier trempé et non trempé.*

Ces statuts reconnaissaient aux seuls couteliers le droit de faire des *couteaux* de toutes sortes, des *couteaux à trancher*, des *couteaux de cuisine*, des *canifs*, des *serpettes*, des *ciseaux*, des *forces*, *forcelettes*, *ciseaux de tailleurs et barbiers* et autres *petits ciseaux*, tous *ferments de chirurgie et barberie*, *étuis de fauconnerie* et tous les *instruments d'astrologie et géométrie* et de *jardinier*.

Ils étaient autorisés à faire des lames d'épées, de dagues, de *pertuisanes*, de *corsecs* et autres *bâtons servant à la défense de l'homme*.

Aucun rémouleur, s'il n'était maître, ne pouvait *rémoudre et repolir* aucunes



Un gagne-petit.

Gravure extraite de l'*Assemblage nouveau des manourriés habilles*,  
par Mart. Engelbrecht.

(Collection de M. François Carnot.)

vieilles et neuves besognes dans Paris, ès places publiques, soit ès halles, place Maubert, au cimetière Saint-Jean et autres lieux publics où les marchés tiennent, ni en boutiques et places, arrêtez en my les rues; ni se servir de polissoir à l'émeril; leur étant défendu d'emmarcher aucunes allemelles quelles qu'elles soient.

Les couteliers de Paris avaient aussi le privilège, que n'avaient point les couteliers des autres villes, de pouvoir exercer leur état dans n'importe quelle ville du royaume.

Les manuscrits de Delamarre à la Bibliothèque nationale donnent la liste des



La femme d'un gagne-petit.  
Gravure extraite de l'*Assemblage nouveau des manourriés habilles*,  
par Mart. Engelbrecht.

*Collection de M. François Carrot.*

maîtres couteliers établis à Paris en 1680, avec leurs enseignes et leurs adresses ; il y avait quatre-vingt-sept maîtres et quatre veuves.

Les maîtres couteliers de Paris se divisaient en trois catégories : les *anciens*

*maîtres*, qui avaient passé par la jurande et assistaient à toutes les élections : les *maîtres modernes* et les *jeunes maîtres*, qui n'étaient appelés à participer à l'élection que par une délégation de vingt membres pour chaque catégorie, suivant l'ordre du tableau.

Il y avait en outre parmi les maîtres :

1<sup>o</sup> Les *chefs-d'œuvreiers*, qui étaient parvenus à la maîtrise après avoir suivi un apprentissage régulier et fait leur *chef-d'œuvre*;

2<sup>o</sup> Les *maîtres sans qualité*, qui avaient obtenu leur maîtrise sans apprentissage ni chef-d'œuvre et devaient leur admission à l'achat de *lettres de maîtrise*;

3<sup>o</sup> Les *maîtres privilégiés*: les uns gagnaient la maîtrise en enseignant leur art aux enfants de l'Hôpital de la Trinité et de l'Hôpital général pendant un laps de temps qui ne dépassait pas six ans ; les autres en épousant des orphelines élevées à l'Hôpital de Notre-Dame de la Miséricorde.

Les maîtres établis dans la galerie du Louvre, par lettres patentes du 22 décembre 1608, données par Henri IV et confirmées par Louis XIV en mars 1671, étaient dispensés des visites des jurés, ils étaient en outre exempts de toutes les charges qui pesaient sur les autres artisans.

De ce nombre on peut citer :

Les frères *Marbreaux*, maîtres couteliers,

Les deux *Verrier*, —

*Guillaume et Vincent Petit*, —

admis à l'honneur et au bénéfice du logement au Louvre.

Les apprentis devaient donner cinq ans de leur temps et faire un chef-d'œuvre pour passer maîtres. C'est à cette coutume que nous devons les belles pièces qui ornent aujourd'hui nos collections.

Les fils de maîtres étaient exempts de chef-d'œuvre.

Après leur réception, les maîtres couteliers adoptaient un emblème pour marquer leurs ouvrages et cet emblème leur servait aussi d'enseigne.

Abraham du Pradel, dans *les Adresses de Paris ou le Livre commode* publié en 1691 et en 1692, dit que :

*Jean de l'Église*, qui avait pour marque une *Église* et demeurait *rue Saint-Martin*, avait la spécialité des ciseaux ;

*Jacques Hersan*, le maître du *Coutelas*, était renommé pour ses couteaux à manches d'argent ; il demeurait *rue de la Coutellerie* ;

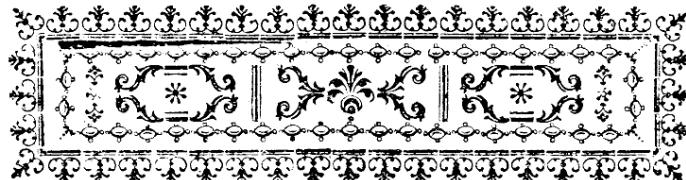
*Surmont*, au *Tiers-point couronné*, demeurant *rue Saint-Julien-le-Pauvre*, et *Touyaret*, au *Verre couronné*, près la *Porte Saint-Germain*, avaient la meilleure réputation pour repasser les lancettes ;

*André Gervais*, maître de la *Coupe*, rue *Troussevache*, était le meilleur fabrican d'instruments de chirurgie ;

*Roger de Montié*, le maître de la *Masse*, rue *du Temple*, et *Antoine Paisible*, le

maître du *Pistolet*, rue de *la Coutellerie*, étaient réputés pour vendre les meilleurs canifs.

Le 15 mars 1756, à la suite d'une discussion survenue entre les couteliers et les orfèvres, la Cour des Monnaies rendait un *Arrêt de Règlement* autorisant les couteliers à *fondre et employer les matières d'or et d'argent* dans leurs ouvrages.



## ARRÈST DU CONSEIL D'ETAT DU ROI.

*Revêtu de Lettres-Patentes de Sa Majesté, enregistrés à la Cour des Monnoyes, données en faveur de la Communauté des Maîtres Coutelliers de Paris, à la poursuite & diligence des sieurs JEAN PRADIER, JEAN-BAPTISTE COIGNET, NICOLAS-JEAN-BAPTISTE LOUZIER, & JEAN GAVET, Jurés de ladite Communauté, portant confirmation des anciens Statuts, & permission aux Maîtres Coutelliers de fondre & travailler, vendre & débiter les ouvrages de leur profession, en or & en argent, en se conformant aux Règlements.*

Parmi les couteliers du dix-huitième siècle, il faut mentionner :

*Fr. Teste, Louis Caillou, Nicolas de la Brière*, jurés en charge en 1748, ainsi qu'il résulte des statuts et ordonnances des *Maîtres fèvres couteliers* conservés à la Bibliothèque nationale ;

*Bacquet, Durand, Gallois, Ricard*, cités comme jurés en charge en 1758 dans l'*Almanach des Corps des Marchands et des Communautés*.

Nous trouvons aussi dans l'*Amanach Dauphin* ou *Tablettes royales du vrai mérite* en 1777 :

*Langlois*, coutelier du roi, rue Dauphine, à l'enseigne du *Canif*;

*Jean Gavet*, coutelier du roi, rue Croix-des-Petits-Champs, à l'*E couronné*, frappe les manches de couteaux et branches de ciseaux de manière à imiter la ciselure en relief;

*Personne*, coutelier du roi, rue Saint-Jacques, à l'enseigne du *Grattoir*;

*J.-J. Perret*, rue de la Tissanderie, à l'enseigne de *la Coupe*, possède le secret de polir l'acier à telle perfection qu'il forme des miroirs dont la réflexion est aussi naturelle que celle des plus belles glaces de Venise, ce qui lui a mérité l'approbation de l'Académie et l'honneur d'être présenté à Sa Majesté (1).

Il ne faut pas oublier :

*Berge*, dont les lames eurent une grande réputation pendant tout le dix-huitième siècle. Divers modèles de couteaux et de ciseaux portent son nom.

Vers 1730, le nombre des maîtres couteliers était de cent vingt environ, le brevet d'apprentissage coûtait 30 livres et la maîtrise 700 livres.

Au mois de février 1776, les corporations furent supprimées; elles furent rétablies par l'édit du mois d'août de la même année. Les couteliers furent réunis aux arquebusiers et aux fourbisseurs; le chiffre de la maîtrise fut abaissé à 400 francs.

Le bureau de la communauté était situé rue de *la Pelleterie*. La corporation avait pour patron saint Jean-Baptiste, qu'elle fêtait à l'église des Billettes le 31 août, jour de sa décollation.

Les armoiries des couteliers de Paris sont ainsi blasonnées dans l'armorial général de 1696 :

*D'azur à un rasoir ouvert d'argent emmanché de sable, un couteau aussi d'argent emmanché d'or passé en sautoir, une pierre à aiguiseur d'or couchée en chef et une paire de lancettes ouvertes d'argent, clouée d'or, posée en pointe.*

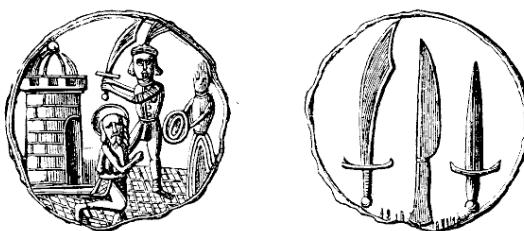
Comme vestiges de cette corporation, nous pouvons signaler :

Un méreau trouvé dans la Seine, au Pont-au-Change, en 1869, par M. Forgeais, et qui date du quatorzième siècle. La face représente la décollation de saint Jean-Baptiste; derrière lui se trouve le bourreau et la fille d'Hérodiade; à la droite du saint, une tour. Au revers on voit un couteau, une épée et un malchus:

Les *enseignes* en fer forgé de maîtres couteliers parisiens du dix-septième siècle conservées dans les collections de MM. Le Secq des Tournelles et Raoul Heilbronner, lesquelles ont figuré à l'Exposition rétrospective de la Coutellerie en 1900 :

Le *Coutelas*, Jacques Hersan, rue de la Coutellerie.

La *Couronne*, Gilbert Girard, rue de la Coutellerie.



Méreau de la corporation des couteliers  
(XIV<sup>e</sup> siècle).

1. Un des miroirs en question figurait en 1889 au Champ-de-Mars, à l'Exposition rétrospective de la coutellerie organisée par M. G. Marmuse.

*L'Aigle*, Michel Gérard, rue Aubry-le-Boucher.  
*La Clef*, Claude Mattot, rue de la Bûcherie.  
*La Gerbe de Blé*, Denys Dupré, rue Bordelle.  
*Le Lion*, Claude Laurans, rue Saint-Victor.  
*La Fleur de Lys*, Pierre Sauzay, rue Neuve-Saint-Honoré.  
*Le Dauphin*, Louis le Vaché, rue de la Coutellerie.  
*L'Ancre de Mer*, Pierre Martin, rue Saint-Denis.  
*La Grappe de raisin*, Etienne Baudet, rue de la Coutellerie.  
*Le Coq*, Nicolas Bourclos, rue du Grand-Heuleu (1).

Et aussi les *Vignettes* servant d'adresses aux maîtres couteliers de Paris du dix-huitième siècle, vignettes qui se trouvaient dans les vitrines de l'Exposition rétrospective :

A la *Vice d'or*, Hébert, rue de l'Arbre-Sec.  
Au *Pied de Biche*, Aumonin, rue du Mail.  
Au *Grand Cerf*, Jacques Songy, rue des Petits-Champs, au coin de celle du Pélican.  
Au *Sauvage*, Michault, rue du Hurpois, place du Pont-Saint-Michel.

Il y avait en outre à l'Exposition rétrospective quatre-vingt-trois marques de couteliers.

## TOULOUSE

Les archives municipales de Toulouse renferment les statuts des couteliers de l'année 1292, sous le règne de Philippe le Bel.

Ces statuts, écrits en latin, ont été rédigés par les consuls de la ville de Toulouse ; en voici les principales dispositions :

Les couteliers étaient obligés de chômer les fêtes de *Noël*, la *Circoncision*, l'*Épiphanie*, *Pâques*, l'*Ascension*, la *Pentecôte*, la *Toussaint*, les *jours dominicaux* de chaque année, les quatre fêtes de la Vierge Marie : la *Nativité*, la *Purification*, l'*Annonciation*, l'*Assomption*, et aussi les fêtes des *saints Apôtres*, celles des *Évangélistes* et celle de leur *Patron*, en tout quatre-vingts fêtes ; si l'on ajoute à cela les lendemains de fêtes, un tiers de l'année y passera.

Tout coutelier contrevenant aux dispositions des statuts était condamné à payer *deux deniers tholosains* à la confrérie que tenaient les couteliers en l'église de la bienheureuse Marie Dealbate, *en l'honneur du corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de la bienheureuse Vierge Marie, sa mère*.

Chaque année, les couteliers choisissaient parmi eux *quatre hommes* discrets et experts au dit métier pour faire observer les statuts.

---

(1) Plus tard rue du Grand-Hurleur.

Quoique fort incomplètes, ces prescriptions servirent de règle jusqu'en 1463, sous le règne de Louis XI, époque à laquelle les maîtres couteliers

*Bernardus Tornerii,*  
*Johannes Trelhas,*  
*Johannes del Casse,*  
*Bernardus Arrufat,*  
*Nicholaus Gui,*

*Jacobus Simon,*  
*Guillermus Bru,*  
*Durandus de Villanova,*  
*Johannes del Sue,*  
*Petrius Ebrardi,*

demandèrent aux seigneurs du Capitole la modification de leurs statuts pour remédier aux fraudes et abus.

Ecrits en patois tholosain, ces nouveaux statuts contiennent la réglementation suivante :

Chaque ouvrier devait faire un chef-d'œuvre pour obtenir la maîtrise, pour laquelle il devait en outre payer deux livres.

Les fils de maîtres ne payaient qu'une livre et ne faisaient point de chef-d'œuvre.

Les maîtres adoptaient ensuite une marque.

En outre, un coutelier (*cotelarius*) ne devait s'occuper que de coutellerie, un faiseur de rasoirs (*rasorerius*) que de rasoirs, un taillandier (*thalanderius*) que du métier de taillanderie.

Les maîtres couteliers nommaient tous les ans *deux bailes* (directeurs) pour la garde du métier.

Les procès-verbaux de réception des maîtres, depuis l'année 1464 jusqu'en 1747, contiennent cent quarante-six noms.

Les armes des couteliers de Toulouse étaient les suivantes : *d'argent à trois barres de sinople.*

Il existe encore à Toulouse une rue des Couteliers.

## THIERS

Si nous en croyons la tradition, l'industrie de la coutellerie et de la quincaillerie occupait dès le commencement du treizième siècle de nombreux ouvriers à Châteldon, localité située à peu de distance de Thiers. Les habitants étaient fiers de leur industrie et avaient inscrit sur leur bannière cette devise : *Chastel Ondon petite ville à grand renom.*

La peste de 1348 produisit à Châteldon une grande mortalité; pour échapper au fléau, une partie des habitants se réfugièrent à Thiers où ils apportèrent leur industrie.

M. Gustave Saint-Joanny, qui a écrit l'histoire de la Coutellerie thiernoise, dit que, d'après les documents qui datent de 1474 à 1477, on peut évaluer que les couteliers formaient à cette époque un quart de la population de la ville de Thiers.

La coutellerie existait donc depuis longtemps à Thiers, lorsque, le 2 novembre 1567, le procureur des marchands réunissait les maîtres couteliers au nombre de *huit-vingt-dix* (170), pour leur faire entendre la *dicté ordonnance faite suivant l'hédict du Roy notre Sire, sur la facture de leurs marchandises de couteaux et aussi pour eslire et commectre visiteurs expertz.*

En conséquence de cette ordonnance, le 12 mars 1568 furent élus visiteurs :

*Yte Rigodias*, de la paroisse de Saint-Rémy,  
*Thomas Garnier Vaure*, de la paroisse de Thiers,  
*Claude Chevrier*, de la paroisse de Thiers,  
*Jehan Bourdier*, de la paroisse de Celles.



## REGLES ET STATUTZ

*POUR LE REGLEMENT DU MESTIER  
& Artizage de Confetelerie, en la Ville & Mandement  
de Thiers, accordez par la commune desliberation des Maistres  
Confetliers de ladite Ville & banlieue, sur l'exécution des  
Lettres de Chartres du Roy HENRY III. du mois de  
May 1582 nouvellement compilées & reformées soubz le bon  
plaisir & autorisation de Sa Majesté, & autres qu'il appar-  
tiendra, & confirmées par les Lettres Pattentes du Roy  
LOUIS XIII. du mois de Septembre 1614.*

Au mois de mai 1582, Henri III, par lettres données à Fontainebleau, octroya aux couteliers thiernois un règlement aux termes duquel le lendemain de la Saint-Eloi (26 juin), à l'issue de la messe que les *baisles* (directeurs) faisaient dire en l'église Saint-Jean-du-Passet, ils devaient élire huit visiteurs.

La table de plomb, sur laquelle étaient immatriculées les marques des maîtres couteliers, devait être placée en dépôt chez le plus ancien maître de la ville et fermée sous cinq clefs gardées par les jurés.

Les ouvrages ne devaient être portés au rouet (moulin) qu'après avoir été marqués.

L'apprentissage durait cinq ans et la maîtrise ne pouvait être accordée qu'après trois ans de service comme compagnon, à condition d'avoir 24 ans.

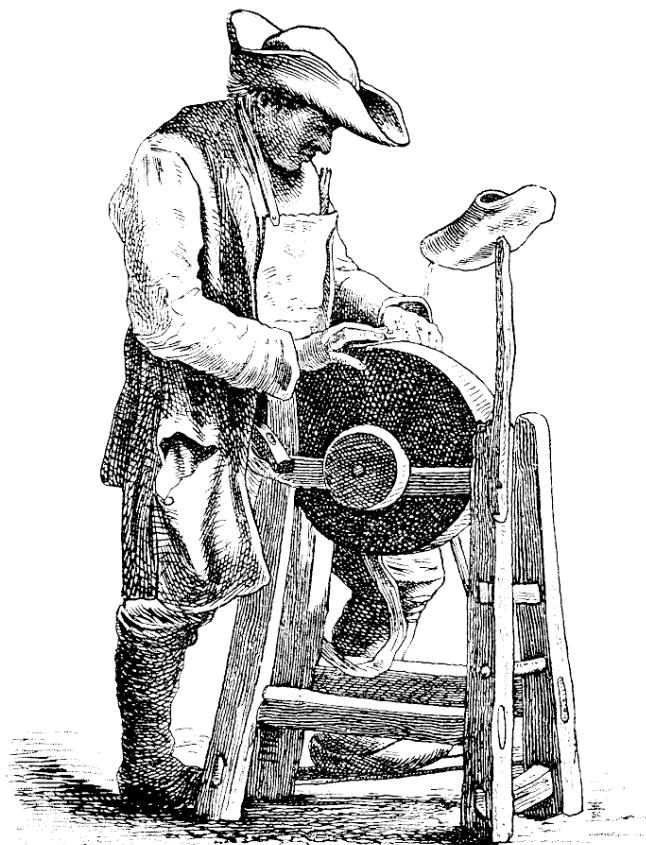
Puis venait ensuite le chef-d'œuvre, qui consistait à *forger et esmoudre et garnir*.

Chaque maître payait cinq livres pour obtenir sa réception et versait en outre dix solz à chacun des maîtres visiteurs.

Les fils de maîtres étaient exempts du chef-d'œuvre et ne payaient que la moitié des droits.

Les maîtres qui enseignaient pendant six ans leur métier aux enfants de l'Hôpital général étaient reçus maîtres sans passer aucun examen.

Ces statuts, modifiés en 1614, furent appliqués jusqu'en 1743, époque à laquelle intervint un nouveau règlement des ouvrages de quincaillerie et de coutellerie qui se fabriquaient dans la ville de Thiers et lieux circonvoisins, octroyé par lettres patentes du roi Louis XV, données à Versailles le 24 décembre 1743.



Rémouleur (xvii<sup>e</sup> siècle, d'après Bouchardon).

Ce règlement n'apportait pas grand changement au précédent, cependant il imposait le contrôle d'un juge; en outre, les apprentis ne pouvaient être admis à faire leur apprentissage avant l'âge de *douze ans accomplis*.

Défense était faite aux maîtres couteliers reçus sur chef-d'œuvre de *couteaux*, de fabriquer à l'avenir des ciseaux, comme aussi à ceux reçus sur chef-d'œuvre de *ciseaux*, de fabriquer des couteaux. La réception à la maîtrise coûtait 21 livres.

A Thiers, le travail a toujours été divisé.

**ESMOULEURS.** — Les *Maitres esmouleurs* avaient leur frérie particulière connue sous le nom de Saint-Eloy, établie dans l'église Saint-Symphorien du Moustier.

Les émouleurs louaient une place au rouet ou moulin, qui en contenait un certain nombre : le prix d'une place était d'environ 30 livres par an.

Ils travaillaient couchés sur la poitrine et sur le ventre, allongés sur d'étroites planches au-dessous desquelles se trouvait la meule, sur laquelle se déversait un filet d'eau conduit par de petits canaux, et l'ouvrier maintenait la lame enchaînée dans un long manche de bois.

Un chien dressé à cet effet restait constamment couché sur les jarrets des ouvriers pendant qu'ils travaillaient, de manière à leur réchauffer les jambes et entretenir la circulation du sang.

Les femmes exécutaient le même travail jusqu'au *huitième mois de leur grossesse*, dit-on. Cette manière de faire se pratique encore de nos jours de la même façon par les hommes et les femmes.

**MARTINAIRES.** — Les martinaires qui étaient l'acier travaillaient aussi dans les moulins situés au bord de la Durole.

Le prix de location d'un martinet variait de 160 à 200 livres.

**MARQUES.** — Le règlement de 1614 renfermait une clause qui obligeait, avant de créer de nouvelles marques, de vendre celles qui existaient et qui n'étaient pas employées, soit par suite du décès de leurs propriétaires, soit que ceux-ci se fussent retirés des affaires.

En voici quelques-unes avec leurs prix de vente :

- 1636. — *La hallebarde*, 2500 livres.
- 1686. — *Les deux poignards*, 100 livres.
- 1712. — *L'Église*, 330 livres.
- 1729. — *Le cœur enflammé*, 155 livres.
- 1743. — *Le-fleuret*, 300 livres.
- 1753. — *L'R couronné*, 200 livres.

Comme quelques-unes de ces marques avaient beaucoup de valeur, on cherchait souvent à les contrefaire. Les archives du Puy-de-Dôme, de 1730 à 1780, contiennent différents procès à ce sujet ; la marque du *Pied de biche* y est estimée 6 000 livres, et il est souvent question du sieur Moutomier à qui appartenait la marque de *la Palme*, la plus réputée de Thiers à cette époque. Clicquot Blervache, dans ses *Considérations sur le commerce* (1758), prétend qu'on offrit 22 000 livres de cette marque.

A l'occasion des processions, les couteliers thiernois déployaient leur *enseigne de taffetas blanc avec une croix au milieu de toile rouge ayant des deux côtés l'image de saint Eloy, garnie autour de franges de soie rouge et blanche, garnie de son baston avec une fleur de lys au bout.*

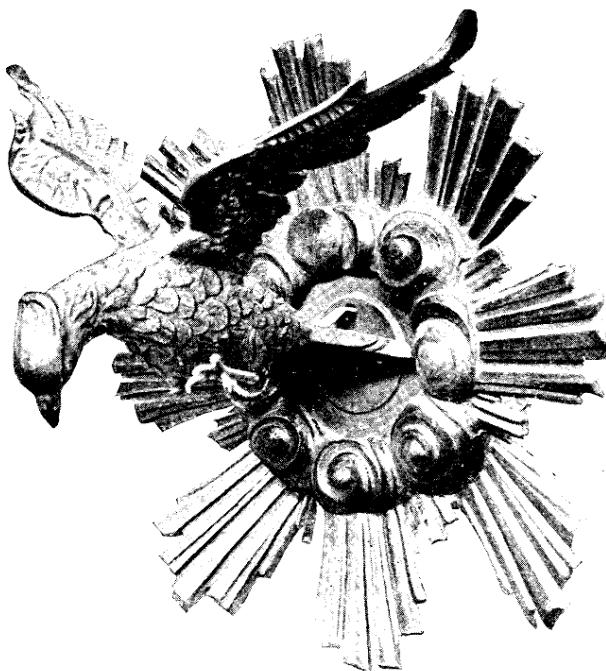
Leurs armoiries portaient : *de gueules à un couteau d'argent.*

## LANGRES

Au quinzième siècle les couteliers langrois étaient déjà assez nombreux, puisqu'une rue portait le nom de *la Coutellerie*.

D'après un rôle d'impôts du 17 août 1489, conservé aux archives de la Haute-Marne, on trouve dans le *Guait de la Tournelle*, neuf couteliers et deux gainiers :

<i>Guillaume Ferry</i> , coutelier.	<i>Girardot</i> , gaingnier.
<i>Pierre Roisse</i> , coutelier.	<i>Pierre Gautherot</i> , coutelier.
<i>Claude Bourdot</i> , gaingnier.	<i>Huguenin Caulet</i> , coutelier.
<i>Guillaume André</i> , coutelier.	<i>Huguenin André</i> , coutelier.
<i>Jehan de Metz</i> , coutelier.	<i>Pierre Pailleret</i> , coutelier.
<i>Jehan de Roncourt</i> , coutelier.	



Enseigne de J.-B. Humbert, père et fils, couteliers à Langres (1735-1780).

(Collection de M. Le Secq des Tournelles.)

Au mois de mars 1454, le sergent Bassinot, crieur public, invita les habitants de Langres *par cry solennel ès lieux et places accoutumées à faire cris en icelle ville* à s'assembler dans la salle du Chapitre des Frères prêcheurs.

Devant l'assemblée, *Jehan de Metz*, maître juré délégué, exposa que les maîtres couteliers avaient fait des ordonnances qu'ils soumettaient à l'approbation de R. P. en Dieu Mgr l'Evêque, duc de Langres, et des habitants.

Le procureur général lut à haute voix le règlement et, tous les bourgeois présents, « après grant et meure délibération », approuvèrent les ordonnances que Guy Bernard, évêque, duc de Langres et pair de France, ratifia dix jours après.

Le travail ne devait pas commencer avant 4 heures ou *au dernier coup de matines en sainct Memer* pour se terminer à 8 heures du soir.

Après la Notre-Dame de mars, *on n'ouvrera point à la chandelle.*

Les enfants de maîtres payaient huit solz à Monseigneur de Langres et huit solz à la confrérie et à dîner à tous les maîtres.

*Deux jurés* étaient chargés de surveiller le métier.

Les maîtres couteliers, après leur réception, choisissaient une enseigne; ils devaient prendre soin qu'elle fût différente de celles déjà adoptées.

Comme l'évêque n'était le seigneur que d'une partie de la ville, les couteliers qui se trouvaient dans le quartier avoisinant la cathédrale, étant sous la dépendance du chapitre, durent se présenter le 12 novembre 1577, devant le juge de police, en la seigneurie des sieurs vénérables du dit chapitre de Langres, pour demander l'approbation du règlement qu'ils avaient fait *entre eux pour éviter à plusieurs abus et malfaçons qui se commettent souvent au dict estat de coutelier.*

Ce règlement ne différait pas sensiblement de celui qui avait été approuvé par l'évêque.

Ils avaient aussi *deux jurés gardes.*

Dans de nombreuses circonstances, le corps de ville fit des présents de coutellerie. En 1708, des couteaux donnés en présent par la ville furent fabriqués par Denis Diderot, époux de Nicole Bélignac et aïeul de *Diderot l'Encyclopédiste* (1).

Comme toutes les corporations, celle des couteliers de Langres formait une confrérie dont la fête patronale se célébrait le 25 juin, jour de la translation des reliques de saint Eloy; elle avait sa chapelle à l'église Saint-Didier.

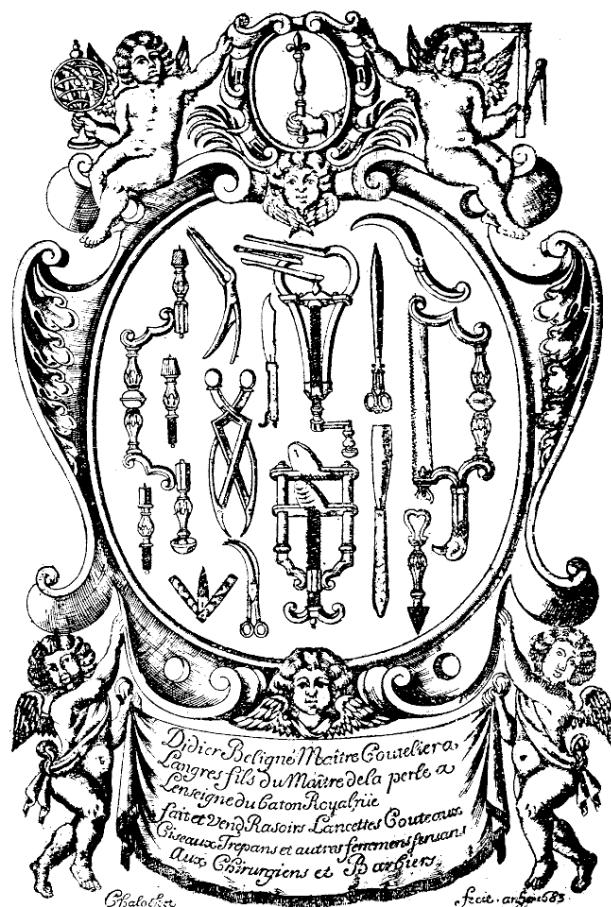
A l'Exposition rétrospective de la Coutellerie, en 1900, figuraient plusieurs enseignes de couteliers de Langres du dix-huitième siècle, c'étaient :

Le *Saint-Esprit*, J.-B. Humbert fils, place de la Loge,  
Le *Soleil*, Mammès Jacob, rue Longe-Porte,  
Le *Lys couronné*, J.-B. Batonnault, rue Bouillières,  
La *Levrette*, J. Pierre Sudrie, rue Marché-aux-Pores,  
La *Mitre d'Évêque*, Nicolas Collin, rue Saint-Ferjées,  
La *Sirène*, Nicolas Prunet, rue Saint-Gengulphe,  
Le *Serpent*, Simon Regnault, rue des Jacobins.

---

(1) *Diderot l'Encyclopédiste* apprit le métier chez son père qui était maître coutelier à Langres.

Quelques vignettes de couteliers de la même époque étaient aussi exposées dans la partie iconographique :



Vignette-adresse, Didier Béliné (1683).

(Collection de M. Camille Pagé.)

Didier Béliné, à la Perle, 1683.

Secretier Cadet, à l'E Couronné, 1742.

Pierre Béliné, au Bâton Royal, 1738.

Jean-Pierre Sudrie, à la Leurette, 1738.

Jean-Baptiste Humbert, au Saint-Esprit, 1760.

Nicolas Menassier, à la Tulipe, 1764.

## MOULINS

La Coutellerie de Moulins ne paraît pas remonter au delà du seizième siècle; la première mention qui en est faite date de 1595; c'est l'achat par la ville d'une

demi-douzaine de couteaux pour un cadeau à Jehan de Tours pour les soins par lui donnés aux affaires de la ville.

Au commencement du dix-septième siècle, un voyageur hollandais, Zinzerling, parle de la coutellerie :

« Dans les faubourgs, dit-il, et principalement dans celui des Carmes résident un grand nombre de couteliers qui fabriquent des couteaux et des rasoirs de bonne qualité.

» Aussitôt que les voyageurs étrangers sont descendus dans une auberge, ils sont assiégés par les femmes de ces couteliers qui viennent leur offrir leurs marchandises et les pressent de leur acheter quelque objet de leur fabrique. »

M. de Séraucourt, intendant du Berry, passant à Moulins, signalait les couteliers dans un rapport qu'il dressa en 1637 : « L'importante route de Paris à Lyon et d'Auvergne à Paris par Moulins était, à cause des voyageurs, une source de bénéfices pour les ouvriers couteliers de cette ville. »

Le *Journal d'un Gentilhomme français en France et en Italie* (1660-1661) parle avec éloge des artisans moulinois qui travaillent *merveilleusement bien en couteaux, ciseaux et autres ouvrages qui font admirer leur industrie*.

L'intendant de Moulins, M. de Pommereu, citait le grand commerce de coutellerie qui se faisait dans sa ville en 1663.

En 1729, les maîtres couteliers se préoccupaient surtout, dans leurs réunions, des mesures à prendre pour mettre fin à des négligences de travail qui pouvaient compromettre la renommée de leurs produits, non seulement en France, mais en pays étrangers. (Archives municipales de Moulins.)

La majeure partie des artisans étaient logés dans la rue des *Couteliers* et dans la rue des *Carmes*. En 1696, la ville comptait 48 ouvriers couteliers ; leur nombre était de 52 en 1703, de 58 en 1758 et de 59 en 1763.

Les règlements de la Communauté des couteliers de Moulins étaient en partie copiés sur ceux de Paris.

L'apprentissage durait quatre ans, après lesquels il fallait faire un chef-d'œuvre pour passer maître.

La communauté était administrée par quatre *jurés*.

M. Camille Grégoire, qui a fait l'historique de cette industrie, dit que le commerce de la coutellerie se faisait par une vente très active sur la voie publique, où les diligences et les voitures étaient prises d'assaut par les femmes des artisans à leur entrée en ville. Les règlements interdisaient cette vente les dimanches et jours fériés.

Défense était faite par les règlements d'envoyer sa femme ou ses enfants au devant des diligences ailleurs que dans la ville : défense d'aller à Villeneuve (côté de Paris) et à Varennes (côté de Lyon) pour offrir la coutellerie aux voyageurs qui arrivaient à Moulins.

Il était interdit aux maîtres de charger leur femme, leurs enfants ou leur servante d'aller vendre au logis des personnes de qualité, des marchands et étrangers de passage et de les envoyer à Bourbon, à Vichy avant l'ouverture et après la fermeture de la saison des bains.



Coutelier ambulant (xvii<sup>e</sup> siècle), d'après Bouchardon.

Les maîtres couteliers étaient obligés de travailler dans une boutique ayant *vue* sur la rue; ils devaient appartenir à la religion catholique, apostolique et romaine et avoir fait quatre années d'apprentissage.

Il était défendu de vendre des poignards, des épées, des dagues et même de les réparer, cela étant le métier des fourbisseurs.

Au dix-huitième siècle, c'étaient surtout les ciseaux et instruments de chirurgie de Moulins, qui étaient réputés.

Chaque maître, après sa réception, adoptait une marque; nous allons citer quelques-unes des plus anciennes :

- La *Clef*, Claude Vizier, 1721.
- La *Larme*, Jean Augrand, 1722.
- La *Burette*, P. Tenailleur, 1730.
- Le *Chiffre*, J. Provost, 1733.

Nous signalerons en outre : L. *Vigier*, qui était juré en 1724, et *Boiron*, qui fit à Marie-Antoinette, à son passage à Moulins en 1770, une fourniture de couteaux s'élevant à 1200 francs. (*Archives nationales.*)

## CAEN

Au douzième siècle, les fèvres de Caen, dont les couteliers faisaient partie, avaient établi aux portes mêmes de leur ville, à l'abbaye d'Ardenne de l'ordre des Prémontrés, une confrérie en l'honneur de *Dieu et de la béniste vierge Marie et de tous saints.*

Le règlement de cette confrérie ne s'occupait guère du métier; une seule disposition s'y rapportait, c'était le serment fait par les fèvres de ne point forger *devant le jour ny après le couvre feu.*

C'était en quelque sorte une société de secours, car elle s'occupait uniquement d'aumônes pour les confrères pauvres.

L'abbé de la Rue, dans ses *Essais historiques* sur la ville de Caen, rapporte que la coutellerie y avait atteint une perfection remarquable :

« L'usage général de donner des couteaux pour étrennes, dit-il, avait encouragé cette industrie; et l'on voit, dans les rôles de l'abbaye de Saint-Étienne, » qu'en 1393, l'abbé de Caen donna un couteau de *quinze sous* au grand bailli et » un de *douze sous* au vicomte de cette ville.

» Ces prix paraîtront considérables si l'on fait attention que le blé valait alors » deux sous six deniers le boisseau et que les quinze sous de cette époque avaient » la valeur de six boisseaux de blé. »

Abraham du Pradel, dans son *Livre commode*, publié en 1691, dit qu'on pouvait se procurer par les messageries de Caen des couteaux de poche *d'une propreté et d'une bonté singulières.*

Les documents conservés aux archives du Calvados sont tous du dix-huitième siècle.

C'est d'abord, en 1728, une contestation qui s'était élevée entre les couteliers et les maréchaux blanchevriers de Caen à l'occasion des statuts dont les maréchaux demandaient l'homologation. Les couteliers prétendaient que plusieurs ouvrages dépendant de leur profession se trouvaient compris dans ces statuts.

Ce différend se termina par une transaction par laquelle les maréchaux blancs chevriers reconurent le bien fondé de la réclamation des couteliers.



Vignette-adresse, Suderie à Langres (xvii<sup>e</sup> siècle).

(Collection de M. Camille Page.)

Dans les archives du Calvados se trouvent aussi les noms des maîtres couteliers qui habitaient pour la plupart, en 1757, les paroisses Saint-Pierre et Saint-Jean :

*Pierre et Henri le Baron,  
Henri Gohier,  
André et Jean Lasseret,  
Louis Vimont.*

*Antoine et Gabriel Benoist,  
Robert et Denis Conseil,  
Le Danois,  
Le Boucher.*

Le 3 mai 1778, Louis Biot, juge garde de la *Monnoye de Caen*, rendait une ordonnance invitant les maîtres couteliers à se présenter devant lui pour prêter serment et faire insculper leurs poinçons.

Les armoiries des couteliers de Caen étaient : *d'argent à un couteau d'azur posé en pal*.

**FALAISE.** — La coutellerie normande était l'objet d'un grand commerce au Moyen Age; outre la coutellerie de Caen, il y avait celle de Falaise.

M. Hérembert-Dupaty, dans son précieux mémoire écrit en 1652, dit que les *moulins à couteaux* étaient situés au pied du vieux donjon et sur les divers cours d'eau de la ville de Falaise et qu'il se faisait *un grandissime trafic de couteaux pour leurs bonté, gentillesse et délicatesse de leur ouvrage*.

En 1667, François Herbinière, sieur des Landes, était adjudicataire d'un *moulin à couteaux* du domaine de la vicomté du Val d'Aute. A la même date le moulin Turpin appartenait à Catherine de Morell, veuve de François de Saffray (1).

Les archives du Calvados contiennent un rôle de l'industrie et répartition pour l'année 1788, à prendre sur les maîtres couteliers falaisiens au nombre de vingt et un.

#### SAINT-ÉTIENNE

Les archives stéphanoises nous ont conservé les statuts de la corporation des couteliers de Saint-Etienne : ils sont datés du 3 janvier 1658.

*Quatre maîtres gardes* visiteurs étaient élus tous les ans le lendemain de la saint Esloy (26 juin) à l'issue de la messe, pour surveiller l'exécution des règlements de la corporation des couteliers de Saint-Etienne et du mandement de Saint-Priest.

Chaque maître devait prendre une marque différente pour marquer ses ouvrages, et elle devait être immatriculée sur une table de plomb placée en dépôt chez le plus ancien coutelier et fermée à deux clefs.

Le temps de l'apprentissage était fixé à cinq ans; de plus, il fallait servir trois ans comme compagnon et avoir au moins 21 ans et faire un chef-d'œuvre pour obtenir la maîtrise.

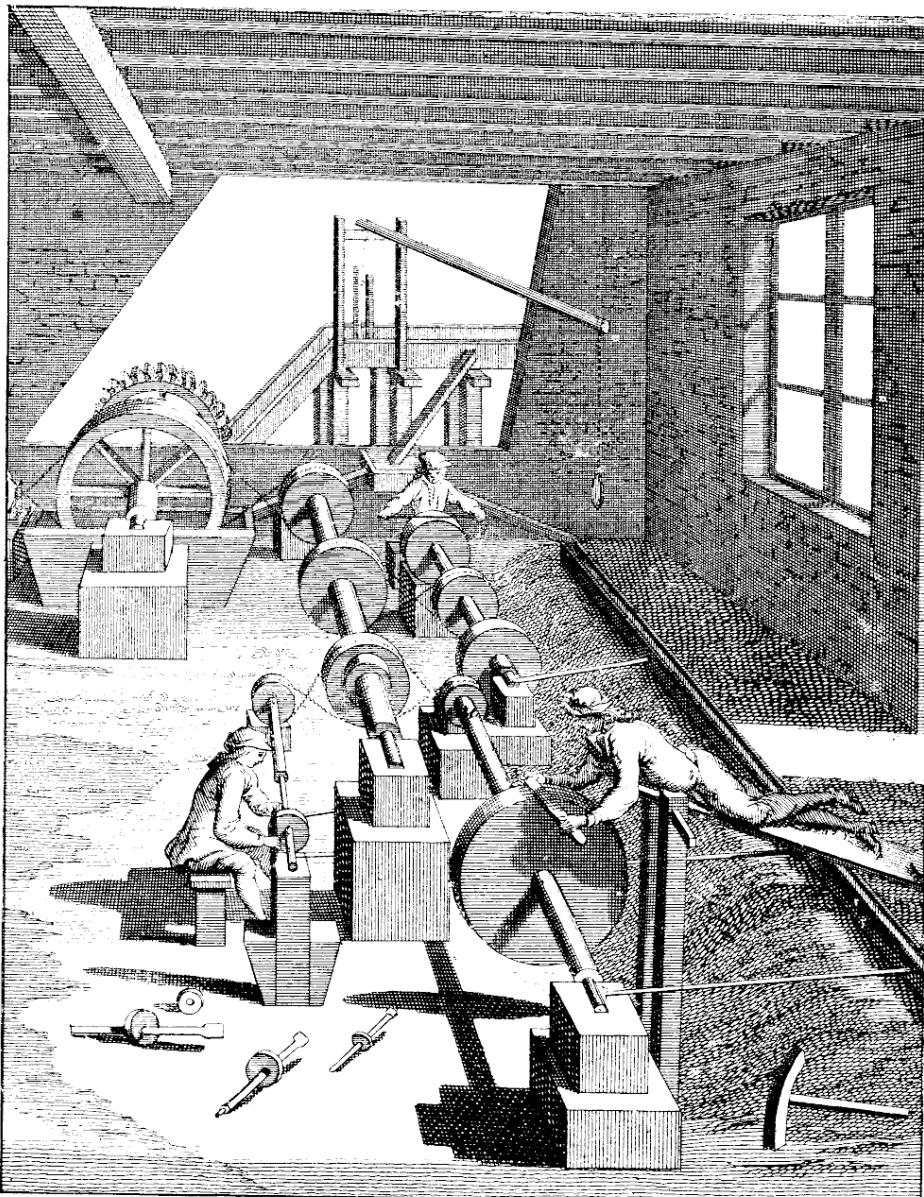
Le dit chef-d'œuvre consistait à *forger et faire les manches de couteaux et à garnir*; le candidat devait travailler une journée entière à l'une de ces deux expériences devant les maîtres visiteurs.

Si l'on considère que les couteaux qui se fabriquaient à Saint-Etienne se vendaient un sou au détail, on se demande quelle utilité il pouvait y avoir à faire cinq ans d'apprentissage et de plus un chef-d'œuvre.

---

(1) AMÉDÉE MÉRIEL, *Histoire de Falaise*.

La réception à la maîtrise coûtait *cinq livres* pour la communauté et *dix solz* pour chacun des visiteurs.



Une aiguiserie à Saint-Étienne au XVII<sup>e</sup> siècle, d'après Fougeroux de Bondaroy.

Les fils de maîtres étaient exempts du chef-d'œuvre et ne payaient que le demi-droit.

En l'année 1695, les maîtres couteliers gardes étaient :

*Eustache Dubois,*

*Marcellin Fayolle,*

*Jean Freycon,*

*Alexandre Viale.*

La coutellerie de Saint-Etienne dut sa réputation au dix-septième siècle aux jambettes que l'on connaît sous le nom d'*eustaches*, qui leur vient d'Eustache Dubois, l'un des maîtres couteliers de Saint-Etienne que nous venons de citer.

Au dix-huitième siècle le travail y était divisé; les jambettes, qui coûtaient si bon marché, passaient par les mains de dix-huit personnes. Il est à présumer que le nombre des ouvriers qu'occupait cette industrie était assez important, puisque Fougeroux de Bondaroy dit que les maîtres couteliers formaient des manufactures où ils employaient de 30 à 40 ouvriers (1).

Les maîtres couteliers de Saint-Etienne avaient des armoiries qui portaient : *d'argent au chevron de sinople chargé d'une lame d'argent*.

#### CHATELLERAULT

Les statuts des couteliers de Châtellerault datent du 25 mai 1571. Il y avait à cette époque cinquante maîtres couteliers dans cette ville.

La corporation était administrée par *six maîtres gardes et jurés*, dont quatre pour la ville et deux pour le bourg d' Ozon ; la moitié renouvelable chaque année le 31 août, jour de la décollation de saint Jean-Baptiste, choisi comme fête par les couteliers.

Les jurés élus le 25 mai 1571 étaient :

<i>Abraham Taillefer,</i>	}	
<i>Guillaume Deniant,</i>		pour la ville.
<i>Jean Lorin,</i>		
<i>Thomas Piet,</i>		
<i>Aymé Suffisseau,</i>	}	
<i>Estienne Menteau,</i>		pour le bourg d' Ozon

Le dernier des quatre maîtres gardes de la ville avait la charge de tenir la *bourse ou boiste*, c'est pourquoi on le nommait *boistier* (2).

Les maîtres couteliers devaient avoir chacun leur marque qui devait être inscrite sur une planche de cuivre.

M. le comte de Chasteigner possédait dans sa collection une plaque d'inscration de cuivre qui porte les noms des quatre maîtres jurés de l'année 1698 avec 339 empreintes de marques déposées par les maîtres couteliers de Châtellerault et du bourg d' Ozon.

Les procès-verbaux de dépôt de marque conservés aux archives municipales

1. FOUGEROUX DE BONDAROY, *L'Art du coutelier en ouvrages communs*.

2. Parmi les jurés du dix-huitième siècle, nous trouvons *Louis Huau*, juré en 1716; c'était un des ancêtres de la famille *Page*, il était coutelier en 1670. Plusieurs de ses descendants furent jurés en 1726, 1749, 1762.

sont au nombre de soixante-dix; un certain nombre portent en marge, à la cire rouge, l'empreinte du poinçon déposé. En voici quelques-unes :

La *Croix couronnée*, Georges Blanchard, 1700.

Le *Croissant*, Jean Vallée, 1703.

La *Tige couronnée*, Urbain Denichère, 1714.



Le coutelier, d'après Larmessin.

Le *Mortier couronné*, Pierre Gauvain, 1718.

Le *Bec de corbin*, Etienne Huau, 1717.

L'*Étendard*, Pierre Garmond, 1721.

Le travail ne devait pas commencer avant quatre heures du matin et finir après neuf heures du soir, parce que *en icelluy mestier on mène grand bruit qui pouroit préjudicier aux voisins.*

Aucun compagnon coutelier « ne pouvoit passer maître s'il n'avait *esté appranti* »

*en icelle ville ny ai demeuré et besougné par temps souffisant* ». Il devait ensuite faire le chef-d'œuvre.

Ce dernier consistait en une *épée droite ou un coustellatz ou quatre grands couteaux pour Escuier avec fourchettes, ou une grande paire de sizeaux de tailleur ou une Corsecque* (1).

Les enfants et les gendres des maîtres et aussi ceux qui épousaient la veuve d'un maître juré ne faisaient que demi-chef-d'œuvre pour obtenir la maîtrise et ne payaient que moitié des droits de réception.

Pour l'entrée à la maîtrise, il en coûtait 18 livres dont 6 livres pour le lieutenant-général, 4 pour le procureur du roy, 4 pour le greffier et 4 pour la communauté.

Les maîtres jurés étaient autorisés à faire ramasser par l'un des quatre maîtres gardes, *un double de chalcun maître et un denier de chalcun serviteur par chalcune sepmaine pour le service divin, sans toutes foyss offenser ni contraindre en rien la consiance pour la religion les uns des autres suivant les édictz de pacification des troubles*.

De l'année 1673 à l'année 1789, nous avons relevé 376 procès-verbaux de réception à la maîtrise.

En 1738, les maîtres couteliers de Châtellerault étaient au nombre de 120; en 1772, il y en avait 202 et, en 1789, on en comptait 300.

Leurs armoiries étaient blasonnées : *de gueules à une décollation de saint Jean-Baptiste d'argent*.

L'un des principaux débouchés de la coutellerie de Châtellerault était la vente que les femmes des couteliers faisaient aux voyageurs qui traversaient la ville.

Abraham Goltz, dans son *Ulysses Belgico Gallicus*, en 1631, dit à propos de Châtellerault : « On offre au voyageur des petits couteaux, des ciseaux et autres » produits de l'industrie locale, ou pour mieux dire on les lui impose presque de » force. »

Arthur Young, dans son *Voyage en France*, nous donne un aperçu très pittoresque sur la vente de la coutellerie en 1787 :

« La ville de Châtellerault, dit-il, a de l'animation grâce à sa rivière qui se » jette dans la Loire : la fabrique de coutellerie est considérable.

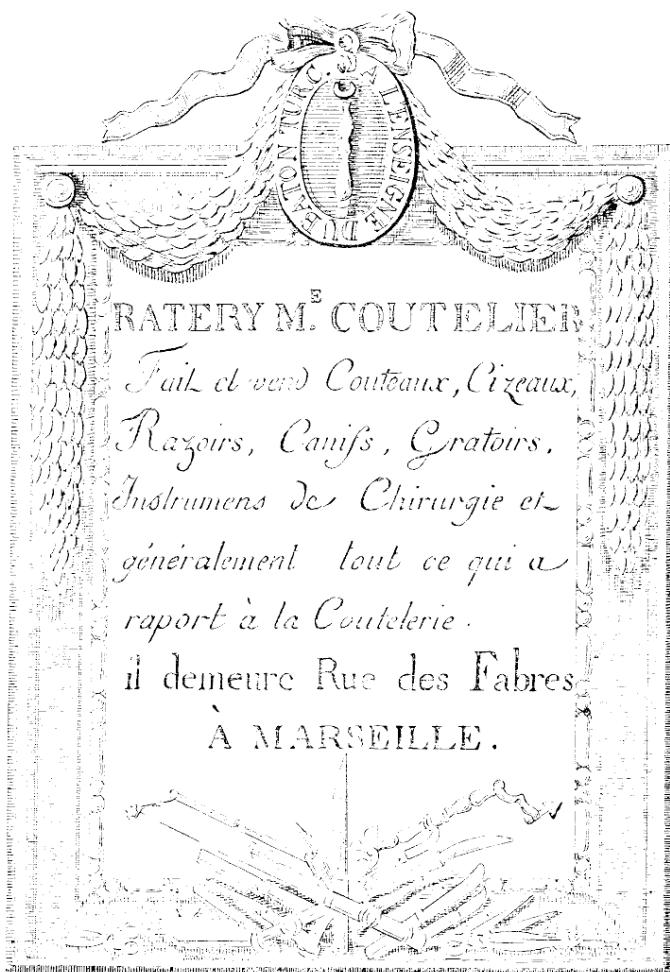
» A peine étions-nous arrivés, que notre appartement fut rempli de femmes et » de filles de couteliers ayant chacune sa boîte de couteaux, de ciseaux, etc., et » elles pressaient de leur acheter avec une sollicitude si jolie, que, quand même » rien ne vous eût été nécessaire, on ne pouvait laisser tant d'insistances infructueuses. Il faut remarquer que, quoique les produits soient bon marché, le

---

1. Sorte de javeline.

» travail est à peine divisé; des ouvriers, sans aucun rapport entre eux, font tout pour leur propre compte sans autre aide que celui de leur famille. »

Le commerce à cette époque était languissant: les corporations, pour compenser les charges qu'elles avaient à supporter, demandaient l'approbation de nouveaux statuts qui rendaient l'accès de la maîtrise plus difficile. Le pouvoir



Vignette-adresse, Rateray à Marseille époque Louis XVI.

*Collection de M. Camille Pagé.*

s'empressait d'accorder tout ce qu'il croyait de nature à favoriser le régime corporatif, dans lequel il voyait un moyen commode de trouver de l'argent.

Il en résultait un mécontentement général qui se traduisit par des plaintes et des réclamations lors de la confection des cahiers rédigés avant la convocation des Etats généraux de 1789.

Voici la teneur du *Cahier du Tiers État* de la Sénéchaussée de Châtellerault, au chapitre des Arts et Métiers :

CHAPITRE VII. — « On demande, pour tous les métiers, la suppression des droits énormes de maîtrise.

» Les priviléges des maîtrises ruinent visiblement le commerce, en éloignant tous les colporteurs qui venaient acheter et vendre librement et faire des échanges de tous les objets qui se fabriquent dans la ville.

» Les *couteliers*, les tanneurs, les bouchers, les orfèvres, les cordonniers, les aubergistes et cabaretiers sont vexés et désolés par la régie des aides et on les voit, de jour en jour, renoncer à leurs états où ils ne trouvent que la ruine.

» La fabrique de coutellerie, qui entretenait 300 maîtres et 700 compagnons, est découragée et anéantie par le nouveau régime des maîtrises. Elle souffre aussi beaucoup du traité de commerce fait avec l'Angleterre, qui admet la concurrence d'une *coutellerie anglaise inférieure en qualité* et qui se donne à plus bas prix.

» Les ouvriers de cette fabrique qui employent l'or et l'argent sont vexés par les officiers de la Monnaie de Poitiers qui les forcent de prendre des poinçons qu'on leur fait payer 30 livres et obligent le syndic et l'adjoint de se transporter à Poitiers tous les ans et d'y prêter un nouveau serment pour lequel on leur fait payer 20 livres.

» On demande que, pour soutenir et même relever la réputation de cette fabrique, chaque fabricant ait sa marque et qu'il soit défendu de se servir de la marque d'un autre, sous peine d'une amende pour l'hôpital. »

Enfin, le 2 mars 1791, sur le rapport du comité des contributions, relatif à l'impôt des patentés, l'Assemblée nationale rendit un décret dont l'article 7 était ainsi conçu :

« *A compter du 1<sup>er</sup> avril prochain, il sera libre à toute personne de faire tel négoce ou d'exercer tel art ou métier qu'il trouvera bon.* »

Les corporations avaient vécu.

#### Aperçu historique sur la coutellerie ancienne :

L'Exposition comprenait peu de pièces antérieures au seizième siècle, mais, à partir de 1530, toutes les époques étaient brillamment représentées. Il n'est donc pas sans intérêt de jeter un coup d'œil en arrière, afin de voir les diverses transformations de la coutellerie avant cette époque.

Les couteliers de Rome fabriquaient des manches de bronze travaillés avec goûts. Parmi les bronzes antiques du Louvre, on remarque un manche de couteau

romain représentant un buste de femme enté sur un fleuron terminé par une patte de lion.

A l'époque gallo-romaine on trouve des couteaux à manche de bronze, d'autres en bois ou en os; mais il faut arriver au dixième siècle pour entendre parler de coutellerie. On trouve même, dans une bible de cette époque, un personnage tenant en main des ciseaux à anneaux.

ONZIÈME SIÈCLE. — Viollet-le-Duc, dans son *Dictionnaire du Mobilier français*, donne le dessin d'un couteau à manche de bronze trouvé dans les fouilles du château de Pierrefonds, et il le fait remonter au onzième siècle. Le manche de ce couteau est assez original, il représente une sorte de poignée qui se termine par une tête d'animal.

A cette époque aussi, nous trouvons dans l'ouvrage d'un chirurgien arabe, Albucasis, divers dessins représentant des ciseaux qui ont déjà la forme de ceux que nous employons aujourd'hui.

DOUZIÈME SIÈCLE. — Nous avons peu de documents sur les couteaux de cette époque. Cependant le *Dictionnaire raisonné du Mobilier français*, de Viollet-le-Duc, reproduit, d'après le manuscrit d'Herrade de Lansberg jadis conservé à la Bibliothèque de Strasbourg, un dessin représentant une table dressée sur laquelle figure un couteau.

Le catalogue de la collection Richard Zschille, récemment dispersée dans une vente aux enchères à l'hôtel Drouot, signalait un couteau du douzième siècle qui appartient aujourd'hui à M. Marmuse. Le manche en ivoire représente une sainte sculptée dans le goût des statues qui décorent les cathédrales de cette époque.

TREIZIÈME SIÈCLE. — Les couteaux du treizième siècle sont presque tous de grands couteaux présentoirs en ivoire. Une fois la viande coupée, on prenait le morceau sur le plat de la lame et on le présentait aux convives. Le manche, de forme rectangulaire ou à pans, est presque toujours terminé par un animal sculpté. Les lames sont plates, elles ont de 30 à 33 centimètres de long sur 4 centimètres et demi de large. Un couteau de ce genre a été vendu 4 000 francs à la vente Spitzer; il s'en trouvait également plusieurs dans la collection Richard Zschille.

Nous devons aussi signaler deux couteaux de cette époque dont les manches étaient *couverts de lames d'or ciselées et les lames surdorées* en plusieurs endroits, qui ont été employés pour servir saint Louis lors de la consécration de l'abbaye de Longpont, en 1226 (1).

QUATORZIÈME SIÈCLE. — Sur les tables princières et royales, pendant tout le quatorzième siècle, la forme et la couleur des couteaux changeaient avec chaque

---

(1) L'abbé POQUET, *Notice historique et descriptive de l'abbaye de Longpont*.

fête de l'année. Pendant le carême ils étaient noirs, à Pâques ils étaient blanches pour devenir mi-partie noirs et blanches à la Pentecôte.

On voit aussi apparaître les couteaux de luxe avec manches de matières précieuses; les inventaires mentionnent des couteaux avec manches d'ébène ou de jaspe, *cum manubrio de jaspide*.

L'inventaire de Charles V signale un grand nombre de couteaux très luxueux à manches d'or et d'argent émaillés et d'autres à manches de pierres fines.

**QUINZIÈME SIÈCLE.** — C'est l'époque des *parepains* et des *couteaux à trancher*, l'un pour le pain, l'autre pour la viande; ils étaient généralement placés dans une trousse en compagnie d'un petit coustel qui servait à découper les menues viandes.

Les musées du Mans et de Dijon en possèdent plusieurs qui ont figuré en 1900 à l'Exposition rétrospective du Petit-Palais; ils sont très souvent ornés de bandes de métal ou *grèves* et d'inscriptions. L'un d'eux qui a appartenu à Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, a été l'objet d'une étude spéciale de la part d'un savant archéologue (1).

**SEIZIÈME SIÈCLE.** — Un grand nombre de couteaux du seizième siècle ont le manche en ivoire sculpté et représentent souvent des sujets mythologiques. Il en existe de fort jolis spécimens aux musées du Louvre et de Cluny: c'était le beau temps des *ymagiers tailleurs de manches à coutiaux*.

Un des plus célèbres parmi ces objets, celui que l'on désigne sous le nom de couteau de Diane de Poitiers, était exposé au Petit-Palais en 1900; il appartient à M. Campe, de Hambourg.

Le manche de ce couteau est en ivoire et représente le dieu Mars en pied; la gaine, également en ivoire, est ornée sur le dessus de trois personnages en relief et en dessous d'une figure de femme; le tout est d'une exécution remarquable.

L'ornementation si fine et si variée de la Renaissance apporta aussi son contin-

(1) E. Hucum, *Le grand couteau de Charles le Téméraire au Musée du Mans*.

gent de formes nouvelles; les manches en métal précieux furent ciselés et damassinés.

Plusieurs graveurs célèbres, connus sous le nom de *petits maîtres* à cause du grand nombre de petits sujets qu'ils ont gravés, créèrent à cette époque des modèles d'orfèvrerie parmi lesquels se trouvent des manches de couteaux d'une grande beauté.

Il faut citer parmi ces habiles artistes *Théodore de Bry* et *Alberti Chérubin*.

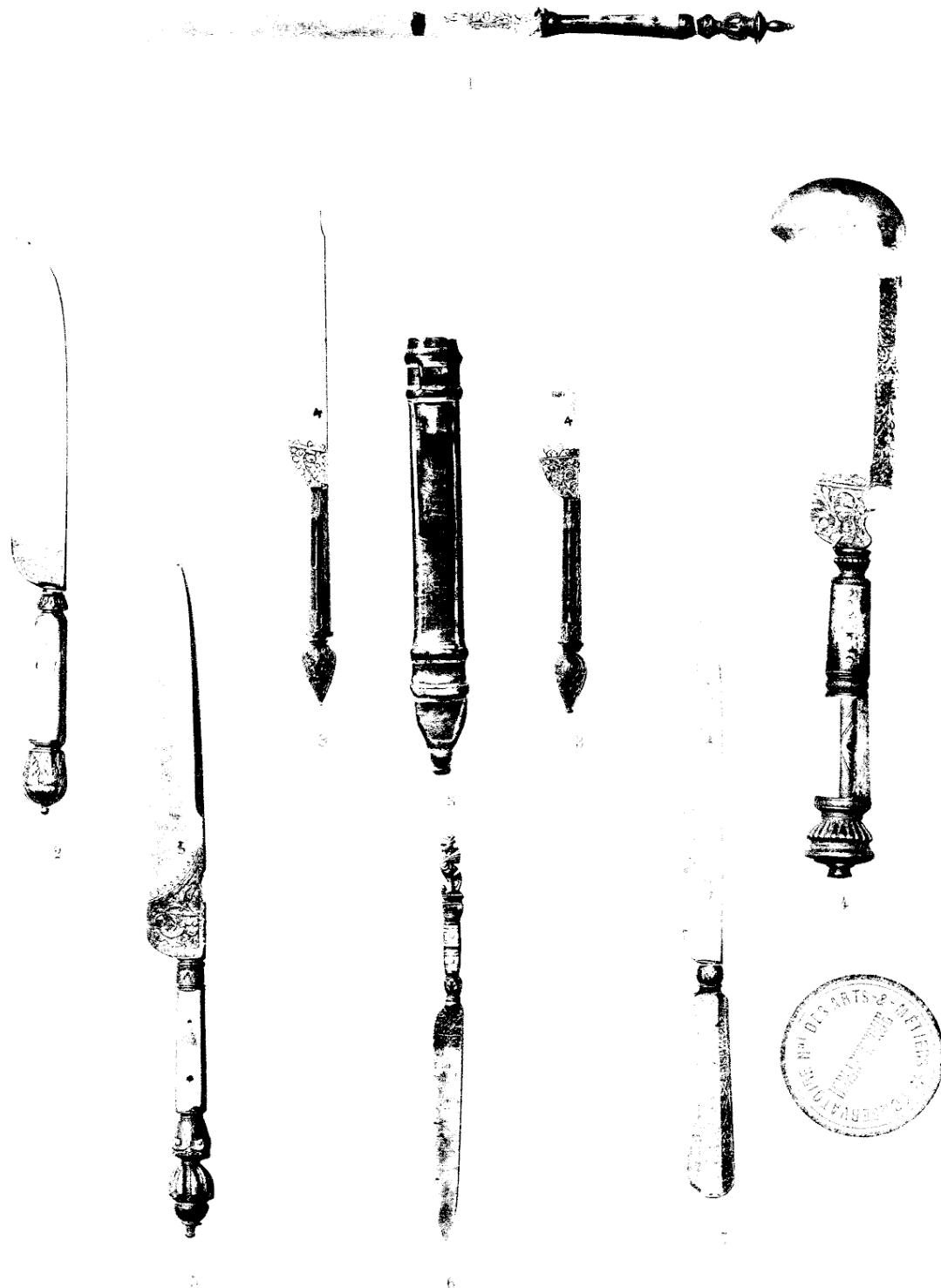
D'autres couteaux très curieux du seizième siècle font partie du musée Sauvageot au Louvre; ce sont des couteaux dont les lames sont damassinées: d'un côté est le *Benedicite* et de l'autre le *Deo Gratias*.

La description des planches va suivre; elle complétera ce simple aperçu (1).

---

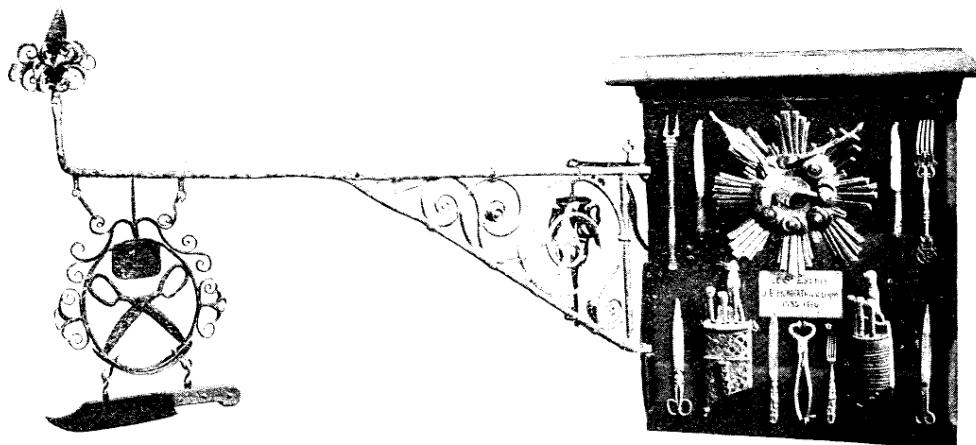
1. Les renseignements sur les corporations ont été tirés de l'ouvrage de M. Camille Pagé : *la Coutellerie depuis l'origine jusqu'à nos jours*, Châtellerault, 1895.





*Couteaux à lame fixe. — Instruments de venery.*





Enseigne de Jacques Héran, coutelier à Paris (1675-1690).

*Collection de M. Gustave Marmuse.*

## EXPOSITION RÉTROSPECTIVE DES XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> ET XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES

### Couteaux à lames fixes et fourchettes.

Au seizième siècle, comme aux siècles précédents, les couteaux étaient des objets de luxe personnels qui se portaient dans une trousse suspendue à la ceinture et faisaient pour ainsi dire partie du costume. C'est ce qui fait que les couteaux de cette époque étaient d'un travail riche et souvent remarquable. Cet usage s'est même continué dans la première partie du dix-septième siècle.

Les maîtres-queux des grandes maisons portaient également une trousse garnie d'un couperet, de couteaux de différentes formes et grandeurs et d'une fourchette.

Jusqu'à la fin du seizième siècle, la fourchette n'était utilisée que pour le service de la table et de la cuisine.

Les services faisant partie du mobilier de la maison ne se trouvaient que dans les maisons royales ou princières. Leur emploi se généralisa sous le règne de Louis XIV, mais ils restèrent le privilège des grands seigneurs et des personnages de marque.

Pendant le dix-huitième siècle, on continua de porter sur soi un étui, le plus souvent de galuchat et renfermant deux couteaux dont l'un était à lame d'argent ou d'or avec une monture d'une grande richesse.

Le Directoire apporta une modification sensible dans les modèles et dans la

fabrication des couteaux. Nous verrons ce changement opérer son évolution complète sous le premier Empire, dont nous parlerons plus loin.

Les spécimens qui figuraient à l'Exposition peuvent se répartir de la façon suivante :

50 pièces de choix représentaient le seizième siècle;

On avait réuni 100 pièces de la première moitié du dix-septième siècle et 130 de la seconde moitié;

30 pièces appartenaient à l'époque de la Régence;

Les pièces du règne de Louis XV étaient au nombre de 150; il y en avait autant pour le règne de Louis XVI;

Enfin la période du Directoire comptait 75 pièces.

### **Instruments de veneur.**

La vénerie fut fort en honneur au seizième siècle et nous voyons quantité d'instruments imaginés pour l'usage des veneurs. Les seigneurs déployaient un grand luxe pour les couteaux à défaire, hansarts, bâtardeaux, hachereaux, fendeaux, scies, qui componaient leurs trousse. Les manches en étaient artistement travaillés et les lames finement damasquinées.

Dix pièces de vénerie avaient été prêtées au musée rétrospectif.

#### **PLANCHE III. — SEIZIÈME SIÈCLE**

1. Couteau à lame fine effilée, manche cylindrique en acier damasquiné d'or avec appliques en ivoire, terminé en forme de vase surmonté d'un fruitelet.

*(Collection de M. Le Sçy des Tournelles.)*

2. Couteau à dépecer d'une trousse de veneur, en acier eiselé et damasquiné d'or avec appliques en nacre, lame légèrement cintée; il provient de la vente Spitzer.

*(Collection de M. Gustave Marmuse.)*



Gaine en cuir.

*(Collection de M. Henry D'Allemagne.)*

3. Trousse de deux couteaux en acier damasquiné et eiselé, manches en ivoire teinté en vert, à quatre pans en losange, terminés par une sorte d'olive



Instrument de veineur. — Trousse. — Gouleau de pharmacie.

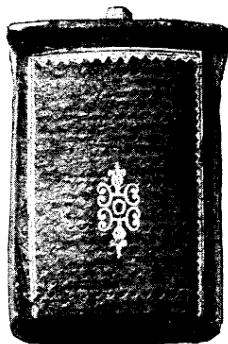


pointue; les lames avec embases ciselées sont de formes différentes. Étui en cuir gaufré et gravé avec l'inscription : PRENE EN GRE. Ensemble d'un travail remarquable.

(Collection de M. Le Secq des Tournelles.)

4. Couteau de veneur nommé fendereau; le manche, formant tronc de cône au bout duquel se trouve un vase, est à godrons en acier damasquiné avec appliques en nacre. Large lame damasquinée d'or en forme de serpe avec dos tranchant.

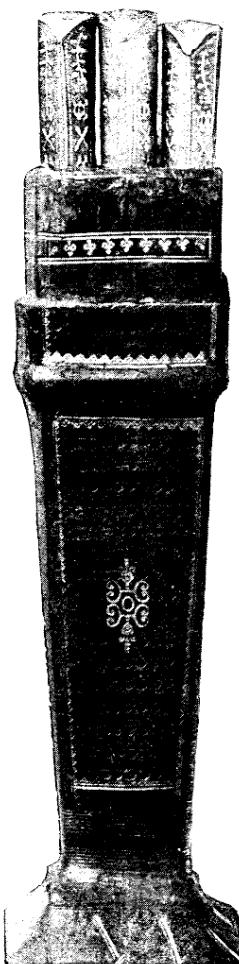
(Collection de M. Le Secq des Tournelles.)



5. Couteau de trousse de ceinture, manche en acier ciselé et damasquiné d'or avec appliques en nacre; à la base se détache un chapiteau supportant un vase à oves. Lame à pointe centrale, dos à biseau.

(Collection de M. Le Secq des Tournelles.)

6. Petit couteau en acier ciselé et damasquiné d'or avec appliques en nacre, se terminant par un chapiteau surmonté d'un sphinx ailé. Lame à pointe centrale; il provient de la vente Spitzer. (Collection de M. Gustave Marmuse.)



7. Couteau d'une trousse de six pièces, lame à pointe échancreée, embase ciselée et damasquinée d'or, manche en argent repoussé à pans avec divers ornements parmi lesquels les deux croissants enlacés et emblèmes croisés de Diane de Poitiers. La gaine est représentée ci-contre.

(Collection de M. Henry D'Allemagne.)

#### PLANCHE IV. — SEIZIÈME SIÈCLE

8. Scie de veneur en acier damasquiné d'or. Le feuillet est damasquiné gris; le manche à double chapiteau avec appliques en bois des îles est terminé par un fruitélet.

(Collection de M. Le Secq des Tournelles.)

9. Couteau de veneur à lame mobile pour dépouiller, montée sur une tige cylindrique ciselée, munie d'un manche en acier ciselé, damasquiné d'or avec appliques en bois des îles garni de quatre rosettes; l'extrémité figure un vase.

(Collection de M. Le Secq des Tournelles.)



Gaine xv<sup>e</sup> siècle.

Collection de M. Henry D'Allemagne.  
Un des couteaux est reproduit planche III, n<sup>o</sup> 7.

10. Trousse en cuir gaufré en forme de poisson, contenant une fourchette et six couteaux en acier damasquiné d'or avec appliques en nacre, terminés par un chapiteau surmonté d'une tête de bœuf.

(Collection de M. Gustave Marmuse.)

11. Gaine de ceinture en acier repoussé et gravé d'ornements divers, disposée pour contenir deux pièces. (*Collection de M. Gustave Marmuse.*)

12. Couteau-spatule de pharmacie à large lame d'acier damasquinée d'or avec inscription : TUTO CITO ET IVCVNDE, daté de 1596, manche avec appliques en os terminé par un bouton à pirouette; pièce rare.

(*Collection de M. Le Secq des Tournelles.*)

PLANCHE V. — DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

13. Couteau avec lame à pointe arrondie, virole en argent à pans, manche en ivoire sculpté représentant un buste de femme couronnée de fleurs.

(*Collection de M. Gustave Marmuse.*)

14. Grattoir à deux tranchants, lame à pointe centrale damasquinée d'or représentant un personnage, embase à pans, manche en ivoire sculpté, buste de femme avec draperie et coiffure Maintenon.

(*Collection de M. Gustave Marmuse.*)



Fourchette (xvi<sup>e</sup> siècle).

(*Collection de M. Gustave Marmuse.*)

15. Couteau et fourchette en acier d'une seule pièce, terminés en pied de cheval ferré et recourbé, manche gravé. La tige de la fourchette est à pans; l'une des dents est aplatie en forme de lame et a dû servir à un manchot.

(*Collection de M. Le Secq des Tournelles.*)

16. Couteau entièrement en acier gravé; manche à pans disposés en losange; lame à pointe centrale avec petit biseau.

(*Collection de M. Le Secq des Tournelles.*)

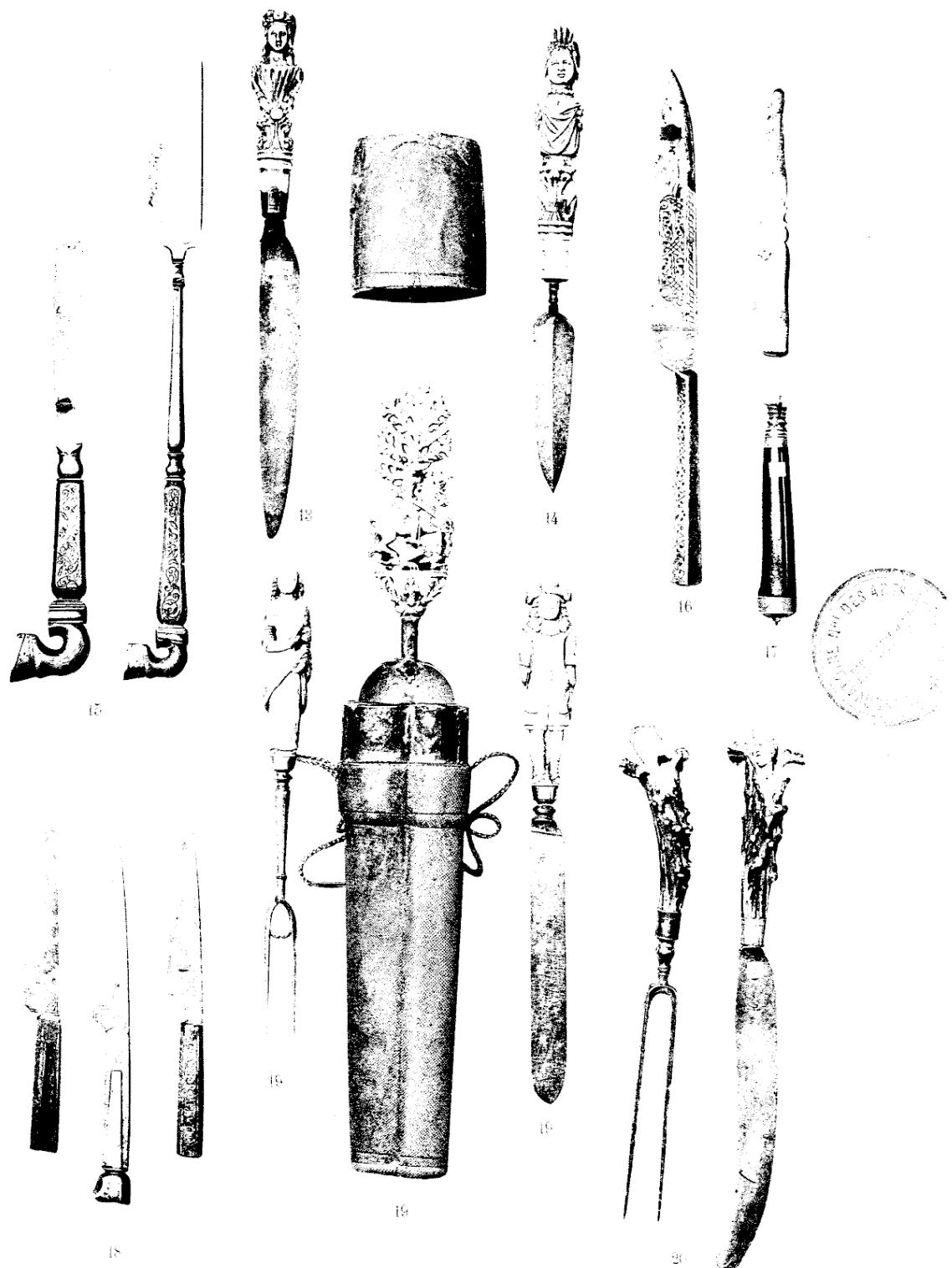
17. Couteau à double lame dont l'une sert de gaine à l'autre. Cette gaine se fixe dans l'embase du couteau au moyen d'un ressort, manche en bois des îles avec virole et culot en argent gravé.

(*Collection de Mme E. Adam.*)

18. Couteau masticateur tout en acier à trois lames, dont deux mobiles s'ajustant à coulisse sur le manche pour former une seule pièce. Ce couteau servait pour couper la viande en menus morceaux. Lame et manche gravés avec inscriptions : JACQVES POYTEVIN; pièce très rare.

(*Collection de M. Le Secq des Tournelles.*)

19. Trousse de ceinture en roussette noire contenant une cuiller, un couteau



Couteaux. — Fourchettes. — Trousse.



et une fourchette. La cuiller en ivoire se compose de deux pièces réunies par une virole en argent gravé: elle représente saint Georges terrassant un dragon sur un terre-plein planté d'arbres. Le manche du couteau et celui de la fourchette sont en ivoire finement sculpté: ils représentent deux personnages du milieu du dix-septième siècle.

*Collection de M. Fernand Lindet.*



Fourchette xvii<sup>e</sup> siècle.  
*Collection de M. Camille Pagé.*

20. Petit service de chasse composé de deux pièces, couteau et fourchette, la lame se termine en forme de lentille, les viroles sont en argent et les manches en corne de chevreuil. Deux têtes finement sculptées sortent de la couronne à laquelle on a donné la forme d'une collerette.

*Collection de M. Gustave Marmuse.*

#### PLANCHE VI. — DIX-HUITIÈME SIÈCLE

21. Couteau à lame en acier à pointe centrale, manche en ivoire dit Jambe de Princesse, sculpté et gravé, virole en or et grenat à la jarretière (époque Louis XV).

*(Collection de M. Paul Gillard.)*

22. Couteau à lame en acier à pointe centrale, manche en poudre de corne agglomérée, virole et culot filetés en argent (époque Louis XVI).

*(Collection de Mme Guerre-Ameline.)*

23. Couteau à lame en acier terminée par une lentille, manche cylindrique en corne incrustée d'ornements en argent ajourés et gravés: virole et culot de même métal. Ce couteau fait partie d'un couvert à déjeuner composé de trois pièces. La fourchette et la cuiller sont en argent, les manches sont semblables (époque Louis XV).

*Collection de M. Ernest Cardeilhac.)*

24. Couteau à lame à pointe centrale en argent, ainsi que le manche qui est fileté en biais. Il fait partie d'une demi-douzaine (époque Louis XV).

*Collection de M. le comte de Séguin.)*

25. Couteau à lame en acier, à pointe centrale, virole en argent, manche en ivoire sculpté dans le bas d'ornements formant culot (époque du Directoire).

*Collection de M. Camille Pagé.)*

26. Couteau entièrement en vermeil, avec lame à pointe centrale et entablure, manche fondu et ciselé soudé à la lame (époque Louis XVI).

*Collection de M. Gustave Marmuse.)*

27. Couteau à lame en acier à pointe centrale; manche en poudre de corne agglomérée, virole et culot en or rouge filetés et ornés d'une torsade en or vert (époque Louis XVI).  
*(Collection de M. R.-F. Cayez.)*

28. Couteau à lame en or à pointe centrale; virole, culot, bandes transversales et de côté en or fileté avec six rosettes en or dessus et six dessous (époque Louis XV). Ce couteau et le couteau semblable à lame en acier font partie de la même collection.  
*(Collection de M. Ernest Cardeilhac.)*

29. Couteau à lame et écurosson en or, manche en poudre agglomérée, imitation d'aventurine, virole et culot en or rouge décorés d'ornements en or vert (époque Louis XVI). — Le couteau semblable, à lame en acier, et l'étui en galuchat pour contenir les deux couteaux appartiennent à la même collection.

*(Collection de M. Gustave Marmuse.)*



Couteau à manche de nacre (époque Louis XVI).

*(Collection de M. Gustave Marmuse.)*

30. Couteau à lame en argent à pointe centrale. Virole et culot en argent à pans et filets avec coquille, manche en nacre également fileté (époque Louis XV). — Le couteau semblable en acier existe dans la même collection.

*(Collection de M. Ernest Cardeilhac.)*

#### Couteaux pliants dits « eustache ».

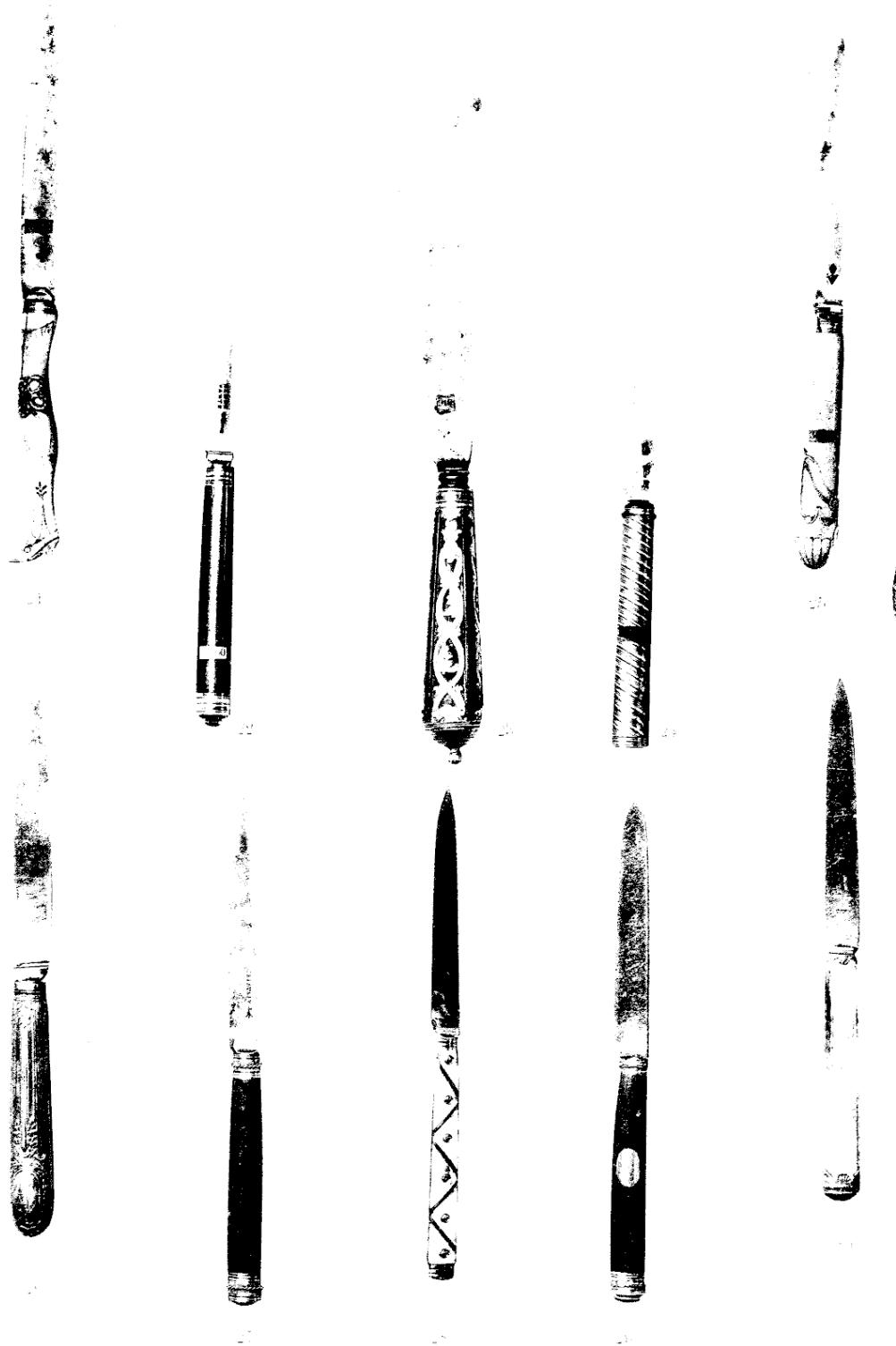
Un coutelier du dix-septième siècle, du nom d'Eustache, passe pour avoir inventé un couteau pliant sans ressort, bien que nous trouvions des pièces gallo-romaines qui reposent sur le même principe.

Le couteau Eustache, dont il se trouve un type au Musée du Louvre, n'a qu'un clou pour arrêter la lame ouverte, mais d'autres systèmes ont été employés. La lame de quelques-uns est munie au talon d'une lentille qui vient buter sur le manche; les autres ont une virole fixée par un clou et la lame vient reposer sur cette virole. Cela devait conduire à la virole tournante qui a donné le genre d'Eustache le plus pratique comme usage.

Vingt Eustaches figuraient à l'Exposition rétrospective.

Seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle

117



Plaquette à lame fixe

EST. 1801 - PARIS - 1998

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires



PLANCHE VII. — DIX-SEPTIÈME ET DIX-HUITIÈME SIÈCLES

31. Eustache à virole tournante, manche en buis gravé, possédant au milieu de la lame un arc coudé qui servait aux faiseurs de tours des places publiques, afin de simuler le coupement du nez (dix-huitième siècle).

*(Collection de M. Gustave Marmuse.)*

32. Eustache à manche de corne inerusté d'argent; lame en damas avec le dos ajouré d'un très joli travail (dix-huitième siècle).

*(Collection de M. Gustave Marmuse.)*

33. Eustache à virole fixe, manche en buis finement sculpté; travail du milieu du dix-septième siècle, représentant Jupiter lançant la foudre.

*(Collection de M. Gustave Marmuse.)*

34. Eustache avec manche en fer ciselé et gravé, terminé par un cachet (fin du dix-huitième siècle). *(Collection de M. Le Seçy des Tournelles.)*

35. Eustache à lame biseautée, gravée et damasquinée d'or, figurant un chapeau d'évêque entouré d'ornements; sur le manche en ivoire sculpté et ajouré, on voit un enfant au milieu de rinceaux (dix-huitième siècle).

*(Collection de M. Le Seçy des Tournelles.)*

36. Eustache à lame yatagan à talon formant arrêt avec un anneau, manche en cuivre gravé, se terminant par une tête d'animal en forme de crosse (dix-septième siècle). *(Collection de Mme E. Adam.)*

37. Manche d'Eustache en buis sculpté représentant Judith et sa servante. La virole manque (dix-septième siècle). *(Collection de M. l'abbé Gouinelle.)*

38. Eustache avec lame reposant sur une virole fixe, manche en bois teint, grossièrement sculpté; une croix à la partie inférieure et un singe au sommet. Couteau très commun, fabrication de Saint-Etienne, de la fin du dix-huitième siècle. *(Collection de M. Gustave Marmuse.)*

39. Eustache à lame en forme de grattoir, damasquiné d'or, personnage tenant une fleur; manche en ivoire cintré terminé en pointe, rosette en argent (dix-septième siècle). *(Collection de M. V. Bacheveau.)*

PLANCHE VIII

Couteaux à la d'Estaing.

Vers 1780, l'amiral d'Estaing imagina pour son usage personnel, à bord du navire qu'il commandait, un couteau auquel on a donné son nom et qui, tout à la

fois, lui servait de couteau de table, de couteau à dépecer et de couteau à fruits (1).

Le numéro 40 montre un couteau de cette époque, dont la lame a son entier développement comme couteau à découper; une partie de cette lame, en pressant l'écusson muni d'un ressort, rentre dans le manche, et, réduite à ces dimensions, fait l'office de couteau de table. Enfin la gaine qui est en argent, et recouvre la lame lorsqu'elle est en partie rentrée dans le manche, peut être utilisée comme couteau à fruits. Elle est maintenue au moyen d'un ressort.

*(Collection de M<sup>me</sup> la vicomtesse A. de Brimont.)*

Divers systèmes remplissant le même but ont été créés par la suite. Le numéro 44 en est un exemple; la lame, plus longue que le manche, vient se fixer dans ce dernier par un ressort tenant à l'une des rosettes et se trouve réduite à la dimension d'une lame de couteau ordinaire.

*(Collection de M. A. Bonnau.)*

Sous la Restauration et le règne de Louis-Philippe, on appliqua ce système aux couteaux de chasse. M. Marmuse avait réuni six couteaux à la d'Estaing dans les vitrines de l'Exposition rétrospective.

### Couteaux à secret.

Au dix-huitième siècle, on a créé différents couteaux qu'on ne pouvait ouvrir ni fermer sans connaître le secret de leur construction. D'autres, dits *à attrape*, possédaient des pointes dissimulées dans le manche qui venaient piquer la main de celui qui s'en servait si, par malice, le propriétaire du couteau avait ouvert le déclanchement qui les retenait à l'intérieur.

Le numéro 41 est un couteau dit *bayonnette*; le manche est muni intérieurement d'une aiguille dont le tirage s'effectue par la garniture du haut; cette aiguille rentre dans une bague et fixe le couteau ouvert ou fermé.

*(Collection de M. V. Chemin.)*

Couteau  
(XVIII<sup>e</sup> siècle.)  
*Collection  
de M. Henry  
D'Allemagne.)*

Le numéro 43 offre le même système de monture; les aiguilles des trois cadrans doivent se trouver dans une position déterminée pour dégager

1. La famille d'Estaing possédait à cette époque, dans les environs de Lezoux, près de Thiers, le château de Ravel. Il est à présumer que ce premier couteau a été, sur les indications de l'amiral, fabriqué à Thiers.



Couteaux dits « Eustaches »



les crans d'arrêt qui permettent d'ouvrir ou de fermer la lame. C'est l'idée qui, plus tard, a présidé au système de fermeture des coffres-forts.

*(Collection de M. Gustave Marmuse.)*

On pouvait voir huit couteaux à secret de différents systèmes au Musée rétrospectif de la Coutellerie.

### Couteaux à romaine.

Ces couteaux, du genre des Eustaches, n'ont pas de ressort pour les lames. Il existe à l'intérieur du manche une tige graduée pour indiquer le poids, elle est maintenue par un ressort à boudin.

Avec le numéro 42, on tient le manche à la main et l'on suspend l'objet à peser au crochet qui se trouve à l'extrémité du manche.

*(Collection de M. Le Secq des Tournelles.)*

Avec le numéro 46, au contraire, l'objet s'accroche dans le cran du dos de la lame et l'on passe le doigt dans l'anneau.

*(Collection de M. Le Secq des Tournelles.)*

C'étaient les deux seuls couteaux de ce genre figurant à l'Exposition de 1900.

### Couteaux d'amis.

Ce genre de couteau, en usage au dix-huitième siècle, est composé de deux parties ayant chacune une lame semblable en acier. La réunion des deux pièces se fait au moyen de deux boutons rentrant dans deux ouvertures formant glissière. En les séparant, on avait deux couteaux et l'on pouvait en prêter un à un ami.

Il y avait dix couteaux d'amis dans les collections du Musée rétrospectif de la Coutellerie.

Le numéro 43 montre un couteau de ce genre; le manche est en nacre et écaille.

*(Collection de M. Jules Thinet.)*

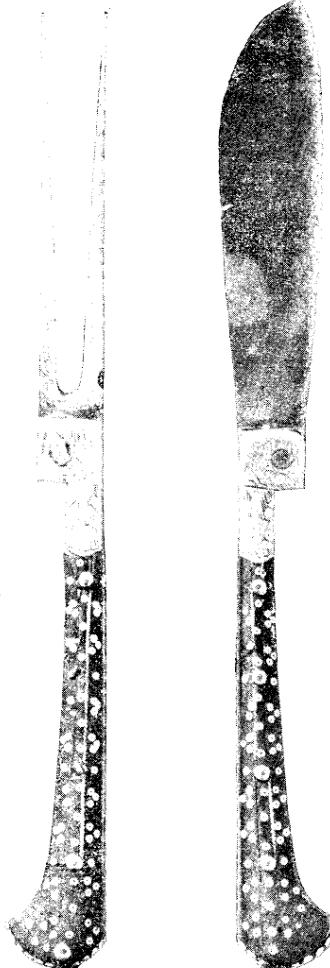
Le numéro 47, à manche garni d'acier avec des rosettes en argent, est établi sur le même principe de fermeture; il possède quatre lames accessoires.

*(Collection de M. Le Secq des Tournelles.)*

### Couteaux fermants.

Pour rendre plus commode l'usage des couteaux pliants, on leur adapta un ressort qui maintenait la lame fermée ou ouverte. Ce ressort faisait fonctionner une seule lame ou au besoin une lame à chaque bout. Plus tard, en réunissant

plusieurs ressorts dans le même couteau, on arriva à faire des couteaux avec un grand nombre de pièces.



Fourchette et couteau (xviii<sup>e</sup> siècle),  
manche clouté.  
(Collection de M. H. D'Allemagne.)

Un petit ressort fut ensuite ajouté pour embrayer le talon de la lame et la fixer plus solidement. Le nom de *ressort à pompe* a été donné à ce genre de ressort à cause de la pression qu'il faut exercer pour dégager la lame.

Au commencement du dix-huitième siècle, sous la Régence, les couteliers eurent l'idée de dissimuler sous les côtés du manche les clous qui servaient à le réunir à la lame et au ressort; c'est ce qui leur a valu le nom de *couteaux sans clou*. Le manche est maintenu au moyen de bandes d'argent soudées sous les platines et formant sertissures.

A peu près à la même époque, un coutelier du nom de Berge imagina de faire des couteaux à deux lames, dont l'une en argent et l'autre en acier, fonctionnant sans ressort. C'est ce qu'on appelle couteaux à *tête de compas*, parce que les lames sont articulées de façon à se servir mutuellement d'arrêt, le talon de chacune d'elles ne formant que la moitié de l'épaisseur de la lame.

Ces diverses sortes de couteaux étaient représentées par

130 couteaux fermants et fourchettes à ressort;  
22 couteaux sans clous;  
et 20 couteaux à tête de compas ou à la Berge.

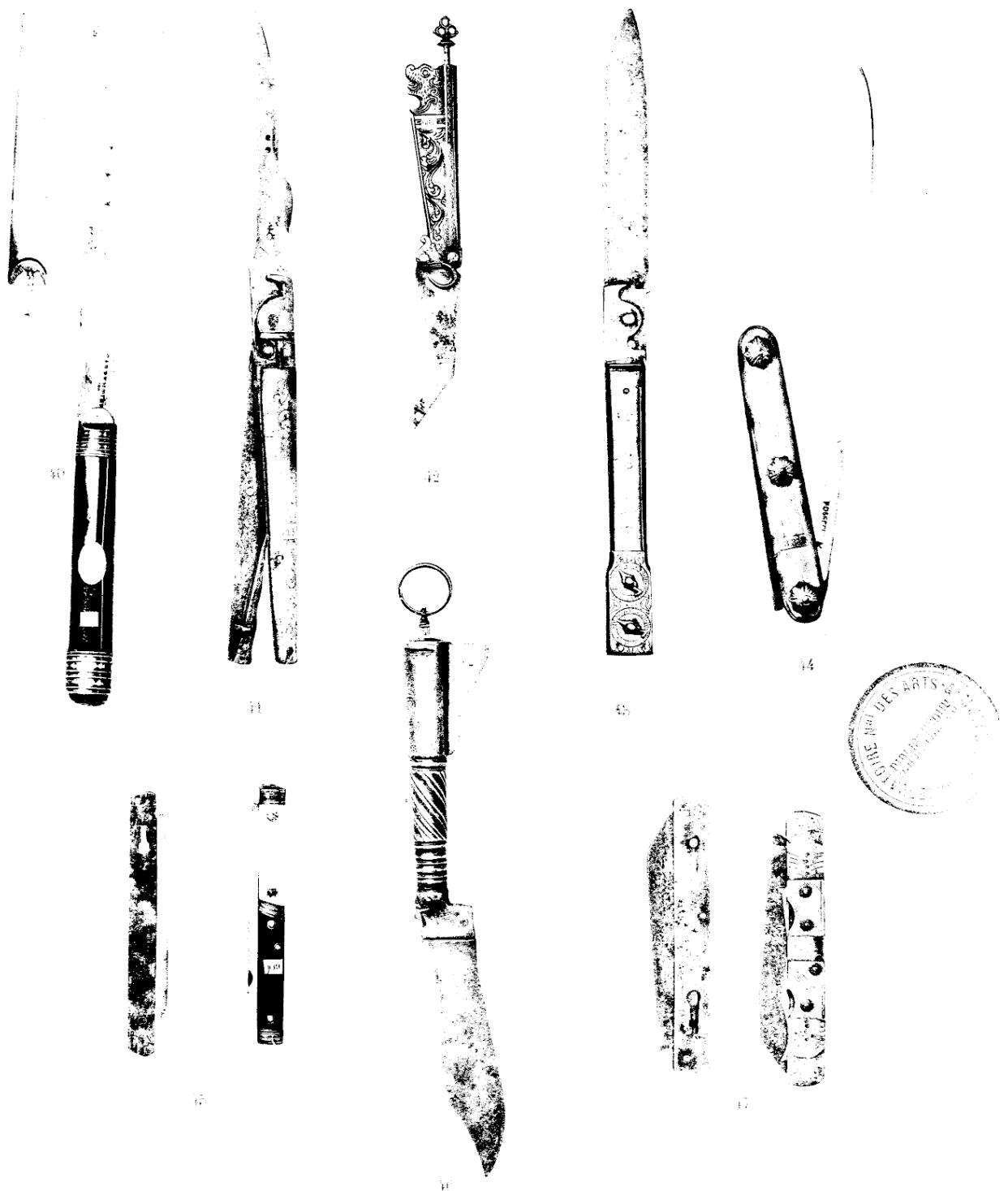
#### PLANCHE IX. — DIX-HUITIÈME SIÈCLE

48. Couteau sans clou, lame en acier à pointe centrale, manche en argent gravé formant croise (époque de la Régence).

(Collection de M. Gustave Marmuse.)

49. Couteau à pompe à deux lames, dont une en or, manche en écailler incrusté d'armoiries, de fleurs de lis et de bandes d'or. Ce couteau très riche a ses garnitures et les dos des ressorts également en or (époque Louis XV).

(Collection de M. Ernest Cardeilhac.)



Couteau à la d'Estaing. — Couteaux d'amis. — Couteaux à secret, etc.



50. Couteau sans clou à lame en acier légèrement cintrée, le manche en écaille est richement incrusté d'argent gravé; le dos du ressort et de la lame sont également recouverts d'argent gravé (époque de la Régence).

(Collection de Mme E. Adam.)

51. Couteau à ressort, lame à pointe centrale, manche en écaille incrusté d'écusson et d'étoiles en argent, les garnitures sont aussi en argent fileté (époque Louis XVI).

(Collection de Mme E. Adam.)

52. Riche couteau sans clou; lame en acier à pointe centrale, dos recouvert d'argent ainsi que le ressort, manche en poudre agglomérée incrustée de personnages, oiseaux, arabesques et écusson avec cette devise : *Soyez moy fidèle* (époque Louis XVI).

(Collection de M. E. Guérin.)

53. Couteau sans clou, lame en acier à pointe centrale, dos recouvert d'argent, manche en nacre gravé de rosaces et de filets (époque de la Régence).

(Collection de M. E. Guérin.)

54. Riche couteau à tête de compas, avec lame d'acier et lame d'argent; platines soudées d'argent maintenant le manche en poudre agglomérée, incrustée d'ornements en argent et en nacre, carquois, Amour, chien, tourterelle et écusson avec l'inscription : *Nulle rose sans épine* (époque de la Régence).

(Collection de M. E. Guérin.)

55. Petit couteau à ressort, lame en acier de forme rabattue, manche en or ciselé, vase et arabesques (époque du Directoire).

(Collection de M. Camille Breton.)

56. Couteau à tête de compas, lame d'acier et lame d'argent ; manche en nacre à bandes transversales en argent ainsi que les garnitures coquille, les rosettes et le dos de la lame d'acier (époque Louis XV).

(Collection de M. Gustave Marmuse.)

57. Beau couteau à ressort, lame, dos du ressort et garnitures en argent, manche en nacre finement sculpté d'une femme, d'un Chinois et d'ornements divers (époque Louis XV).

(Collection de M. Gustave Marmuse.)



Couteau fermant (époque Louis XV).

(Collection de M. Camille Pagé.)

### Instruments de jardinage.

Au seizième siècle, les couteliers fabriquaient pour les amateurs des instruments de jardinage d'un très riche travail.

Les divers spécimens exposés étaient au nombre de sept, dont voici la description :

#### PLANCHE X

SEIZIÈME, DIX-SEPTIÈME ET DIX-HUITIÈME SIÈCLES

58. Sécateur à douille et lame en acier gravée, ciselée et damasquinée d'or, destiné à être monté sur un bâton. Sur la douille était soudée une crémaillère à ressort à laquelle on fixait une corde. La lame à genouillère était également munie d'un ressort et la tige de cette lame venait s'embrayer dans la crémaillère. Lorsque l'on déclenchait cette dernière, la lame était projetée sur la partie attenant à la douille et coupait les branches ou cueillait les fruits (seizième siècle).

(Collection de M. Le Secq des Tournelles.)

59. Jardinière à pièces fermantes sans ressort, genre Eustache avec grande virole, manche en corne de cerf gravé de têtes d'animaux et d'arabesques. Les quatre pièces en acier, gravées et damasquinées d'or, sont : une serpette, une lame de couteau, une seie, un greffoir (seizième siècle).

(Collection de M. Le Secq des Tournelles.)

60. Sécateur à douille même genre que le numéro 58 (seizième siècle).

(Collection de M. Le Secq des Tournelles.)

61. Petite serpette fixe à manche en bois tourné, virole en fer, lame en acier gravée, percée à jour, dos crénelé, la partie supérieure de la lame retournée en forme d'arabesque (dix-septième siècle).

(Collection de M. Le Secq des Tournelles.)

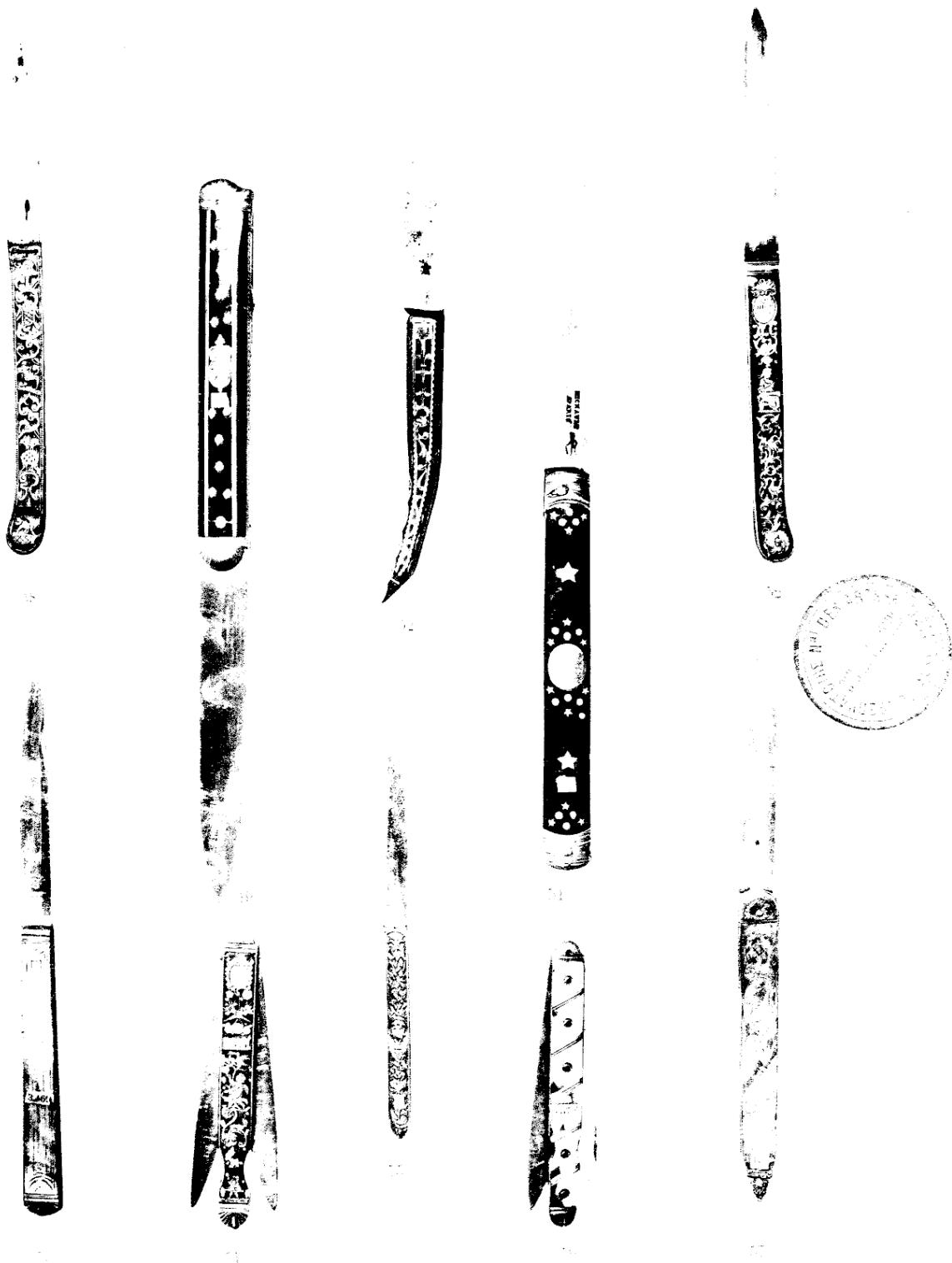
62. Serpette fermante à ressort, à lame en acier et manche en corne moulée avec armoiries (dix-huitième siècle).

(Collection de M. Gustave Marmuse.)

63. Serpette fixe manche en bois tourné et gravé, virole en fer fileté, lame en acier gravé (dix-septième siècle). (Collection de M. Le Secq des Tournelles.)

64. Petite serpette à dos tranchant entièrement en acier ciselé. Manche avec appliques en nacre terminé par un chapiteau surmonté d'une tête de chien (seizième siècle).

(Collection de M. Le Secq des Tournelles.)



Couture fermants



PLANCHE XI

**Couteaux à lames de recharge.**

Le commencement du dix-huitième siècle avec ses goûts de luxe apporta dans la coutellerie une innovation importante, ce fut l'usage des couteaux à lames d'argent et d'or pour manger les fruits afin d'éviter l'oxydation.

Dès lors il devint de bon ton d'avoir dans sa poche deux couteaux, dont un à lame d'acier et l'autre à lame d'argent. De là naquit l'idée de faire des couteaux à lames de recharge, qui étaient moins embarrassants.

Ces couteaux possèdent dans l'intérieur du manche un ressort à crochet, que l'on fait jouer au moyen d'un bouton extérieur plus ou moins dissimulé et qui permet d'y fixer successivement différentes lames dont la soie ou tige est la contre-partie du crochet.

Treize couteaux à lames de recharge de divers modèles figuraient à l'Exposition rétrospective de la coutellerie.

Le numéro 65 montre l'un de ces couteaux; le manche est en nacre, les garnitures sont en argent et les rosettes en or. Celle de la partie supérieure est mobile et sert à faire mouvoir le crochet qui vient fixer les deux lames, dont une petite en argent à bout rond sert à manger les huîtres (époque Louis XV).

*Collection de M. Gustave Marnuse.*

Le numéro 67, dont les bandes et l'une des lames sont en or et le manche en poudre agglomérée imitant la laque rouge, donne une autre disposition d'ajustage.

*Collection de M. E. Cardelhae.*

**Couteaux à cerneaux.**

Ces couteaux, d'une grande rareté, servaient à ouvrir et à manger les cerneaux; il n'y en avait que deux spécimens au Musée rétrospectif.

Le numéro 69 est à ressort, le manche est en fer ajouré et gravé, il date du dix-septième siècle.

*Collection de M. Le Secq des Tournelles.*

Instrument pour couper les tartes. XVII<sup>e</sup> siècle. Monture avec incrustation d'or.

*Collection de M. H. D'Allemagne.*

Le numéro 70, sans ressort, a le manche en buis sculpté représentant des soldats de la première République.

*Collection de M. l'abbé Goumelie qui a offert ce couteau au Musée des Arts et Métiers.*

### Couteaux pistolets.

Dès la fin du dix-septième siècle existaient des couteaux fermants, auxquels était adapté un petit pistolet, et qui pouvaient se mettre dans la poche.

Ce genre de couteau ne se propagea qu'au dix-neuvième siècle, et c'est surtout de 1830 à 1860 qu'il s'en fit un plus grand nombre.

Le numéro 74 date de la fin du dix-septième siècle; il est richement incrusté d'argent. Le manche du couteau sert de canon au pistolet. (*Collection de M. Le Secq des Tournelles.*)

Le numéro 76, d'un tout autre système, possède en plus de sa lame, un tire-bouchon qui sert de détente et que l'on fait jouer à l'aide d'un cure-pied tenant lieu de crosse lorsqu'il est ouvert. Le manche est en acier gravé à l'eau-forte et représente un sujet de chasse. (*Collection de M. Camille Page.*)

Huit pièces représentaient ce genre de coutellerie à l'Exposition rétrospective de 1900.

### Rasoirs.

Les rasoirs, qui ont certainement dû se faire en très grande quantité, sont cependant fort rares, même ceux du dix-huitième siècle.

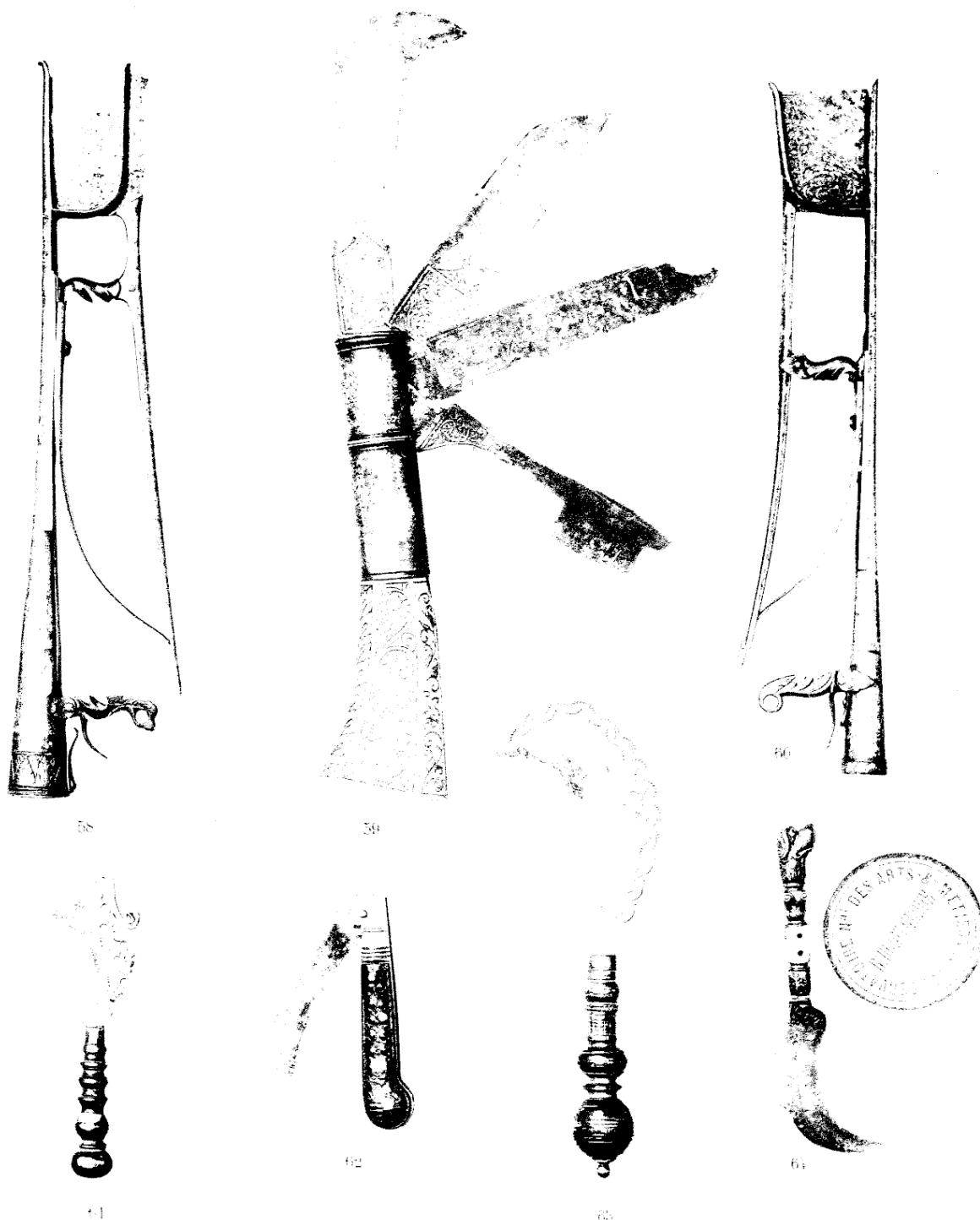
A part le type numéro 73, les formes n'ont guère changé; les rasoirs ont à peu près le même aspect que ceux de nos jours; les lames sont comme aujourd'hui montées sur des châsses.

L'Exposition rétrospective comptait 26 rasoirs dans ses collections.

Le numéro 73 a la lame de la forme des rasoirs chinois, elle est ornée d'une incrustation d'argent représentant une tête de femme; le manche en ivoire, à quatre pans intercalés de gouttières, se termine en pointe; il est fendu pour recevoir le tranchant de la lame qui est fixée à une virole en fer. Travail du commencement du dix-septième siècle.

(*Collection de M. Gustave Marmuse.*)

Le numéro 75, de l'époque de la Régence, a la châsse en écaille ornée de grandes garnitures en argent gravé. (*Collection de M. Victor Chemin.*)



*Instruments de jardinage.*



Le numéro 71 est un rasoir à châsses en ivoire sculpté de sujets de la comédie italienne (époque Louis XV). *(Collection de M. Gustave Marmuse.)*

Le numéro 68 fait partie d'une paire de rasoirs à châsses d'écaille incrusté d'argent (époque du Directoire). *(Collection de M. Gustave Marmuse.)*



Rasoir (xviii<sup>e</sup> siècle).

*(Collection de M. Gustave Marmuse.)*

Le numéro 72 paraît être une pièce d'essai de la fin du dix-huitième siècle, c'est un rasoir à lame fixe et virole d'argent fileté : le manche en écaille forme un anneau pour passer le petit doigt pendant qu'on maintient la lame avec le pouce. *(Collection de M. Victor Chemin.)*

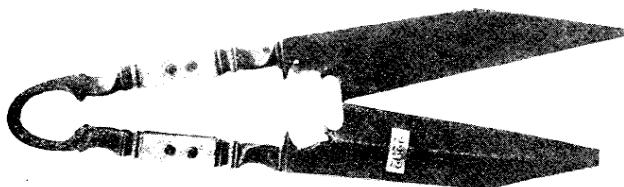
Le numéro 66 est une pierre à affiler les rasoirs. Elle est composée de deux morceaux de nature différente encastrés dans une douille en argent gravé d'une couronne de laurier (fin du dix-huitième siècle).

*(Collection de M. Victor Chemin.)*

### Forces. — Ciseaux. — Étuis.

Les forces ont été les premiers ciseaux, elles fonctionnent au moyen d'un ressort que l'on manœuvre en serrant les deux branches. Il y en avait de très riches dont les lames étaient damasquinées d'or.

Les premières existaient chez nous à l'époque gallo-romaine. On fait remonter



Forces (xvii<sup>e</sup> siècle).

*(Collection de M. Gustave Marmuse.)*

l'apparition des ciseaux à anneaux du dixième au onzième siècle ; les formes n'étaient pas sensiblement différentes de celles des ciseaux de notre époque.

Au seizième siècle on trouve des trousse en cuir, en argent ou en or, que

les dames portaient à leur ceinture et qui renfermaient des ciseaux, un canivet et un poinçon.

Les dames portaient également au dix-septième siècle des étuis en acier richement gravé et ajouré.

Sous Louis XVI et jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, les ciseaux étaient généralement groupés dans un étui en or ou en métal émaillé avec cure-dent, cure-oreille, poinçon, etc. Ces étuis n'étaient pas destinés à être suspendus.

Ces diverses séries d'objets comptaient 45 forces, 74 paires de ciseaux et 41 étuis.

### Navettes.

Les premières navettes datent du commencement du dix-huitième siècle : elles étaient d'un grand luxe d'exécution, car, à cette époque, c'était la mode parmi les grandes dames de faire de menus ouvrages, frivolités, etc.

Il y avait dix navettes à l'Exposition rétrospective.

### Étui à bésicles.

Sur la même planche est représenté un porte-bésicles ou lunettes, en acier, pièce fort rare de la seconde partie du dix-septième siècle. C'est le seul spécimen de ce genre figurant à l'Exposition.

## PLANCHE XII

SIXIÈME, DIX-SEPTIÈME ET DIX-HUITIÈME SIÈCLES

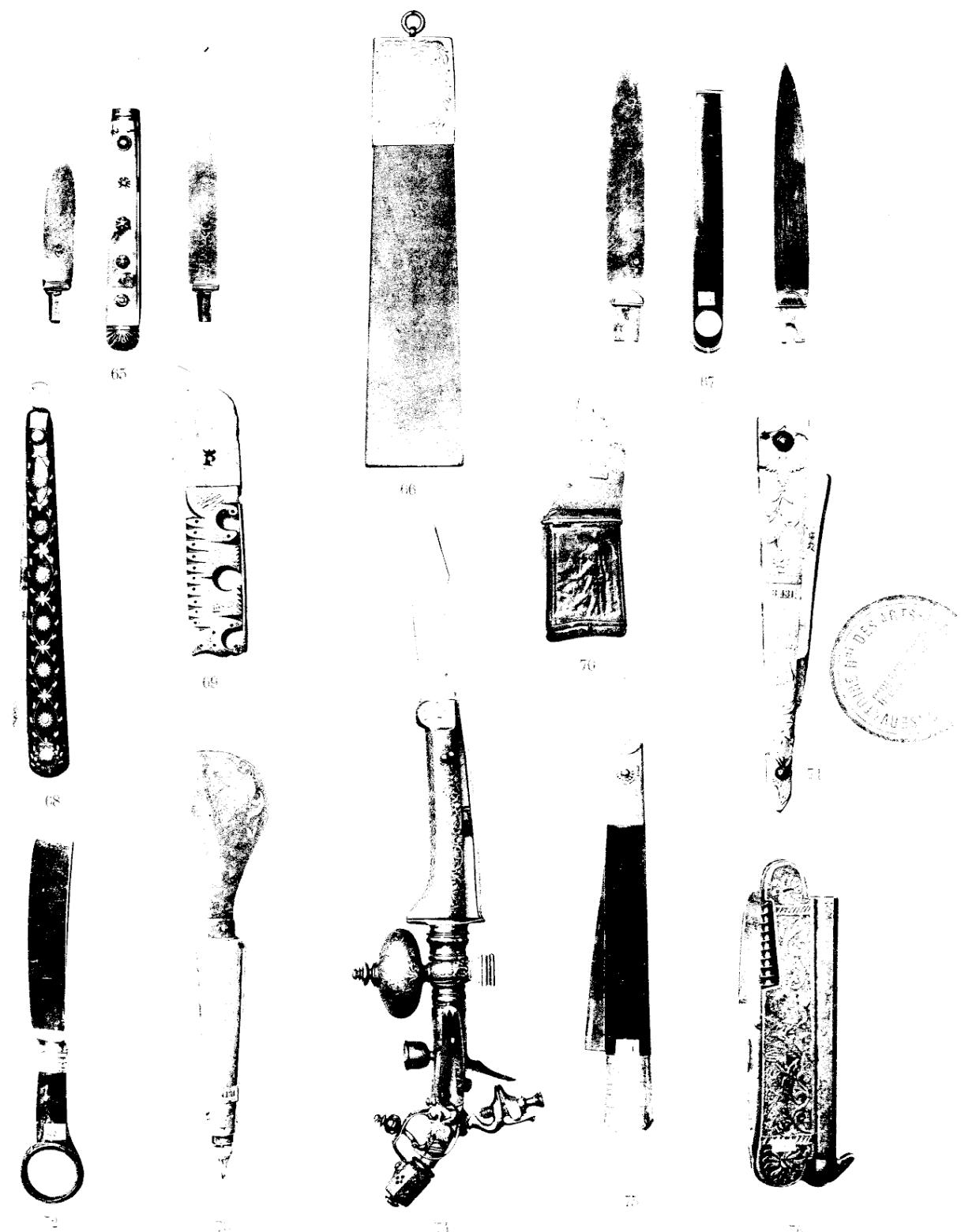
77. Etui à ciseaux en acier, décoré de fleurs et de jolis ornements gravés avec fonds hachés. Sur le côté se trouve un Amour assis tenant une flèche à la main (dix-huitième siècle). *(Collection de M. Le Secq des Tournelles.)*

78. Etui à ciseaux en acier, représentant le même genre de travail et d'ornementation avec un Amour tenant un cœur enflammé et cette devise : PLVTOS MOVRIR QVE DE CHANGE (dix-septième siècle).

*(Collection de M. Le Secq des Tournelles.)*

79. Etui à ciseaux en acier ; même genre que le précédent avec des oiseaux et des têtes fantastiques, dans sa partie supérieure on voit un écusson ovale ayant au centre un Amour armé de flèches. Ces ciseaux portent, inscrite sur les deux côtés, la devise : INSÉPARABLES NOVS SOMMES — L'AMOVR PÉRIRA SI LA FOY MANQVE (dix-septième siècle).

*(Collection de M. Henry D'Allemagne.)*



*Couteaux à lames de recharge. — Couteaux à cerneaux  
Couteaux à pistolet. — Rasoirs*



80. Etui en acier d'un contour plus élégant, orné de rinceaux ajourés. Parait remonter seulement au commencement du dix-huitième siècle. (Collection de M. Le Secq des Tournelles.)

81. Ciseaux à anneaux tout en acier ciselé, gravé et damasquiné (époque Louis XVI).

(Collection de M. Le Secq des Tournelles.)

82. Porte-besicles ou étui à lunettes. Cet étui en acier est monté à charnières et orné de gravures représentant un oiseau dans des rinceaux avec une inscription (dix-septième siècle).

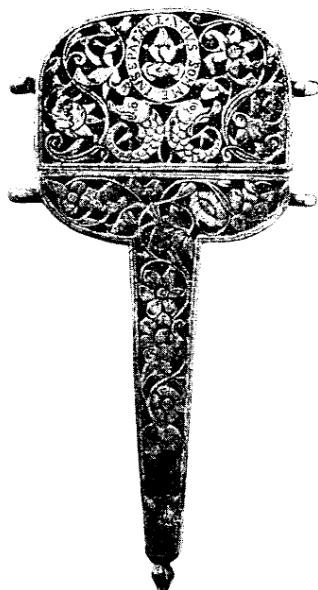
(Collection de M. Le Secq des Tournelles.)

83. Ciseaux à anneaux tout en acier gravé et damasquiné (époque Louis XV).

(Collection de M. Le Secq des Tournelles.)

84. Navette en acier avec fleurs en forme de rinceaux ciselés et gravés sur fonds unis damasquinés d'or (époque Louis XV).

(Collection de M. Le Secq des Tournelles.)



Etui à ciseaux (xvi<sup>e</sup> siècle).

(Collection de M. H. D'Allemagne.)

85. Forces en acier damasquiné d'or, branches torses, ressort en forme de trèfle (fin du seizième siècle).

(Collection de M. Gustave Marmuse.)

86. Navette en acier ajouré orné de coquilles et losangé de fleurettes; travail de lime d'une grande finesse (commencement du dix-huitième siècle).

(Collection de M. Le Secq des Tournelles.)

87. Forces en acier damasquiné, gravé de têtes de sphinx et de trophées de flèches, carquois et bouclier. L'intérieur des lames est orné d'un écusson ovale renfermant un soleil avec deux nains unies (seizième siècle).

(Collection de M. Le Secq des Tournelles.)

88. Navette en acier ajouré, ciselé et damasquiné. Au centre deux Amours jardiniers, en bas et en haut des rinceaux avec coquille (dix-huitième siècle).

(Collection de M. Le Secq des Tournelles.)

89. Ciseaux à anneaux en acier ajouré et gravé, ornés de plusieurs rosettes bleuies (époque du Directoire).

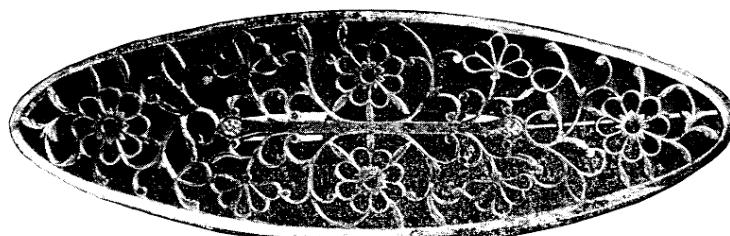
(Collection de M. Victor Chemin.)

90. Ciseaux à anneaux, étui et accessoires en or, branches à facettes (époque Louis XVI). (Collection de Mme la vicomtesse A. de Brimont.)

91. Petite forcette en acier avec inscription : IE LE VOVS DONNE DE ♪ (commencement du dix-septième siècle).

(Collection de M. Le Secq des Tournelles.)

92. Etui de ceinture en argent ayant été émaillé, contenant des ciseaux avec branches en argent gravé; les anneaux sont surmontés d'un combat de coqs (fin du seizième siècle). (Collection de M. Gustave Marmuse.)



Navette (xvii<sup>e</sup> siècle).

(Collection de M. Henry D'Allemagne.)

93. Ciseaux courts à anneaux en acier, à larges lames damasquinées (dix-septième siècle). (Collection de M. Gustave Marmuse.)

94. Etui en cuivre émaillé noir avec ornements et écuissos en émail blanc relevé d'or, ciseaux et pièces accessoires en or à facettes; sur l'écusson se trouve l'inscription : *Souvenir d'amitié* (époque du Directoire).

(Collection de M. Gustave Marmuse.)

95. Ciseaux à anneaux en acier avec branches ajourées et filetées se terminant par des coquilles (époque Louis XVI).

(Collection de M. Gustave Marmuse.)

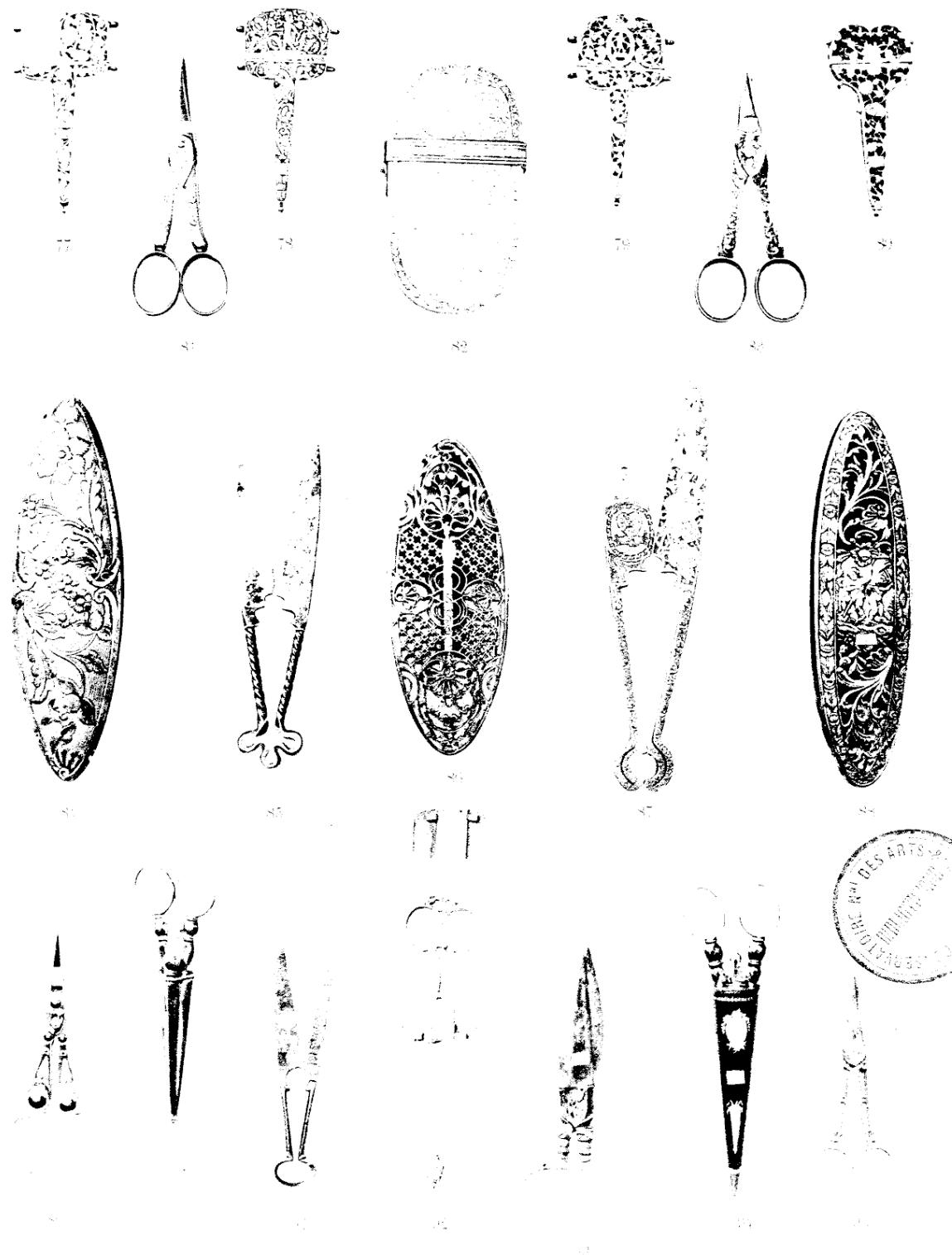
### Casse-noisettes.

Dans la seconde moitié du dix-septième siècle, on trouve déjà quelques casse-noisettes : ils sont de différents systèmes et leurs formes sont variées. Les uns ressemblent à des pinces, les autres sont munis de barillets pour contenir les noisettes, enfin il y en a qui sont disposés en forme de presses.

À l'Exposition rétrospective, soixante-dix casse-noisettes avaient été réunis.

### Casse-sucre.

Pendant longtemps le sucre ne s'est vendu qu'en pains et l'on était obligé de le casser au moyen d'un couperet et d'un marteau. On obtenait ainsi des morceaux



Portes — Ciseaux — Étuis à ciseaux — Nivelles.



assez gros que l'on débitait ensuite en morceaux plus petits au moyen d'instruments auxquels on donnait le nom de *casse-sucre*. Au dix-huitième siècle les casse-sucre étaient disposés comme les casse-noisettes le sont de nos jours : on cassait les morceaux de sucre en les serrant entre leurs branches.

Plus tard, on leur donna la forme de cisailles armées de petites lames tranchantes.

On pouvait voir seize casse-sucre dans les vitrines de l'Exposition rétrospective.

#### **Tire-bouchons.**

Ces instruments, dont une assez grande partie sont des objets de luxe, revêtent les formes les plus diverses et empruntent les systèmes les plus variés.

Les uns sont fixes avec des étuis, d'autres avec ou sans étuis se ferment pour être mis dans la poche ; d'autres encore fonctionnent au moyen d'une cloche et quelques-uns au moyen d'une hélice. Ces derniers ont l'avantage de faire remonter le bouchon sans avoir besoin de le tirer et par conséquent sans remuer la bouteille.

Trente-huit tire-bouchons figuraient au Musée rétrospectif.

#### **Taille-plumes.**

L'usage des plumes d'oie, qui nécessitait un bon canif et une certaine habileté pour les tailler, devait conduire à chercher le moyen de faciliter cette opération. L'Académie des Sciences approuvait, en 1666, un canif pour tailler les plumes d'un seul coup, qui lui avait été présenté comme une nouveauté.

Les taille-plumes étaient représentés par cinq spécimens.

#### **PLANCHE XIII**

##### **DIX-SEPTIÈME ET DIX-HUITIÈME SIÈCLES**

96. Casse-noisette en acier en forme de pince. Les branches sont droites et cylindriques ; le bec destiné à recevoir la noisette est mouluré ; les parties plates sont gravées et la rivure est ornée d'un grenat (dix-septième siècle).

*(Collection de M. Le Secq des Tournelles.)*

97. Tire-bouchon en acier à hélice, mèche en vis d'Archimède avec son étui. Cet instrument, au moyen des oreilles de la vis supérieure, permet de faire sortir le bouchon sans effort (fin du dix-huitième siècle).

*(Collection de M. A. Lacoste.)*

98. Casse-noisette en acier, en forme de pince à branches droites et cylindriques

terminées en boules. Les mâchoires de la pince sont dentées et figurent une tête d'animal (dix-septième siècle). *Collection de M. Le Secq des Tournelles.*

99. Tire-bouchon fixe en acier avec étui terminé par un cachet. La poignée, formée de rinceaux, représente dans sa partie inférieure deux dragons appuyés sur une terrasse. L'étui est ciselé et gravé (dix-huitième siècle).

*Collection de M. Le Secq des Tournelles.*

100. Casse-noisette en acier en forme de pince; l'extrémité des branches est retournée en volute. Le haut de la pince représente une tête d'animal (dix-huitième siècle). *Collection de M. Le Secq des Tournelles.*

101. Tire-bouchon fixe en acier avec étui. La poignée est en forme d'anneau de clef et les ajours représentent divers outils de métiers (fin du dix-huitième siècle).

*Collection de M. Le Secq des Tournelles.*

102. Casse-noisette en acier, fonctionnant par la pression d'une vis, tête et bâillet ajourés (dix-huitième siècle).

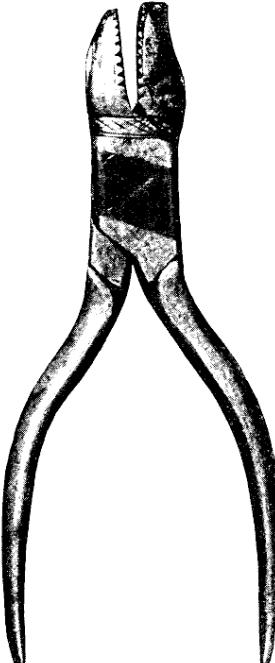
*Collection de M. Le Secq des Tournelles.*

103. Casse-noisette en acier de même système, le bâillet en forme de coquille, la poignée en anneau de clef représentant deux oiseaux dos à dos, les têtes réunies par un cœur (dix-huitième siècle).

*Collection de M. Le Secq des Tournelles.*

104. Tire-bouchon en acier, à cloche ajourée, ainsi que la poignée la mèche est en vis d'Archimède. La pression exercée sur le goulot de la bouteille fait sortir le bouchon sans remuer le liquide (dix-huitième siècle).

*Collection de M. Gustave Marmuse.*

  
Casse-noisette.  
(Collection H. D'Allemagne.)

105. Casse-noisette en acier, pressant au moyen d'une vis; la tête ajourée (dix-huitième siècle). *Collection de M. Le Secq des Tournelles.*

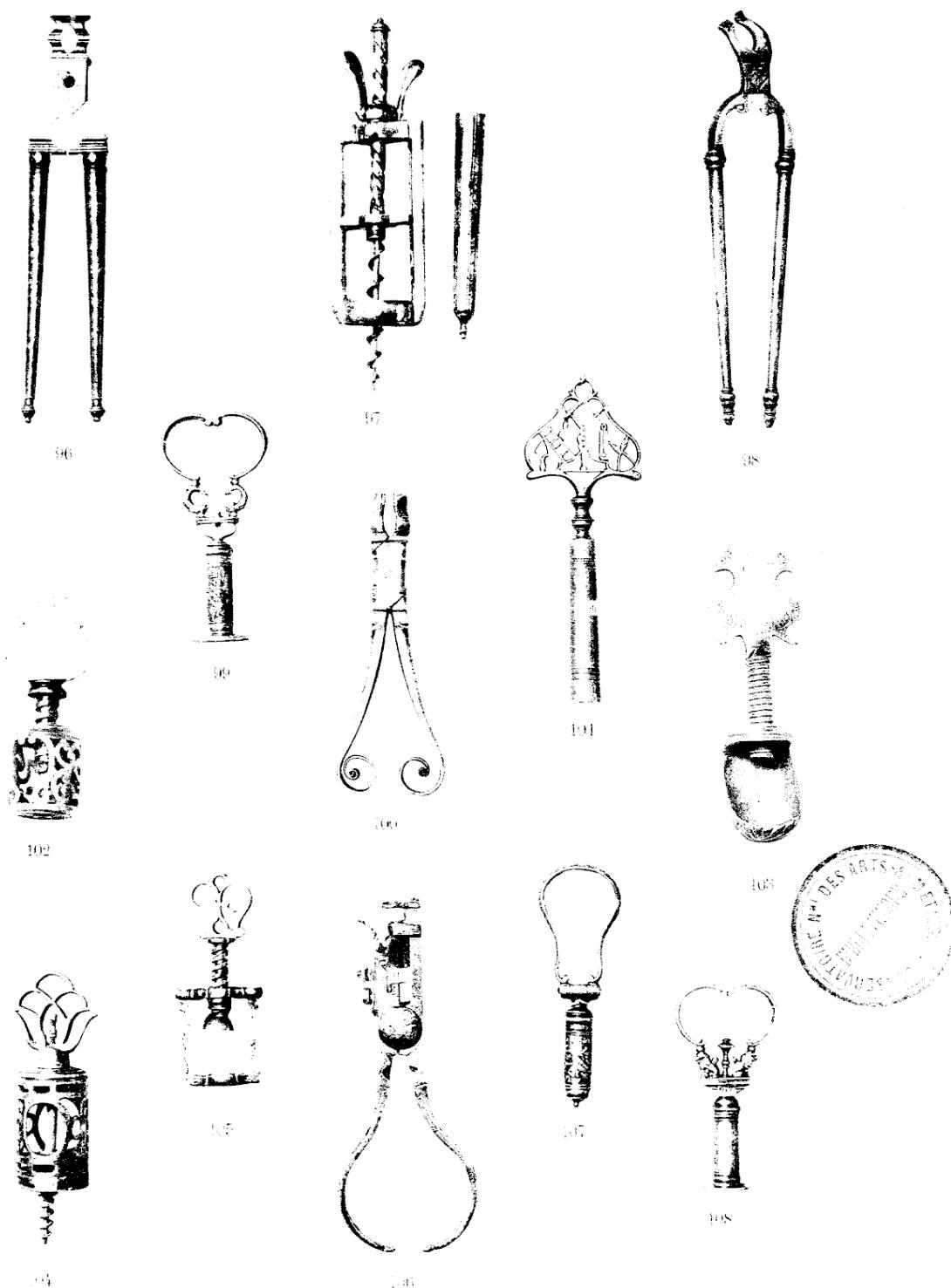
106. Taille-plume en acier en forme de pince d'un système fort ingénieux, couvert de gravures (dix-septième siècle). *Collection de M. Le Secq des Tournelles.*

107. Petit tire-bouchon à anneau, la mèche fermante est placée dans un étui ciselé et gravé d'instruments de musique (dix-huitième siècle).

*Collection de M. Le Secq des Tournelles.*

108. Tire-bouchon en acier avec étui terminé par un cachet; l'anneau est formé d'une volute supportée par deux lions assis (dix-huitième siècle).

*Collection de M. Le Secq des Tournelles.*



### *Casse-noisettes. — Tire-bouchons. — Taille-plumes*



### **Instruments de fumeurs et râpes à tabac.**

Vers le milieu du dix-septième siècle, l'usage du tabac s'étant répandu en France, il entraîna la création de différents instruments tels que pinces, briquets, pipes, cure-pipes, débouvre-pipes, couteaux de fumeurs et râpes à tabac.

L'Exposition rétrospective avait réuni soixante-dix instruments de fumeurs et râpes à tabac.

#### **PLANCHE XIV** **DIX-SEPTIÈME ET DIX-HUITIÈME SIÈCLES**

109. Cure-pipe en acier, avec tige à balustre terminée en forme de gorge, la tête du cure-pipe représente un marteau (dix-huitième siècle).

*(Collection de M. Le Secq des Tournelles.)*

110. Râpe à tabac forme de poisson, en acier damasquiné d'argent (dix-huitième siècle).  
*(Collection de M. Le Secq des Tournelles.)*

111. Débouvre-pipe en acier. Le corps est ajouré ainsi que la tête qui a la forme d'un trèfle (dix-huitième siècle).

*(Collection de M. Le Secq des Tournelles.)*

112. Pince à briquet en acier orné à la lime, la pince s'ouvre par pression et maintient la braise pour allumer la pipe (dix-huitième siècle).

*(Collection de M. Le Secq des Tournelles.)*

113. Couteau fermant en acier pour fumeur, composé d'une lame et d'une pince à braise décorée d'ornements en forme de chimère. Sur le dos se trouve un cure-pipe qui sert à faire jouer un ressort ouvrant la pince (dix-huitième siècle).

*(Collection de M. V. Bachereau.)*

114. Râpe à tabac en acier, à recouvrement, ornée d'incrustations en argent. Au centre, dans un écusson ovale, un joueur de flûte avec cette devise : IL EN FAIT RAISONNER LES AIRS LES PLUS FLATTEVR. Cette râpe est terminée par une petite cuvette destinée à y amener une prise de tabac (commencement du dix-huitième siècle).  
*(Collection de M. Le Secq des Tournelles.)*

115. Pipe en acier dont le foyer est formé d'une enclume au-dessous de laquelle se trouvent un compas et une équerre. Le tuyau se compose d'un balustre. Pièce originale due à l'imagination d'un ouvrier du métier (fin du dix-huitième siècle).  
*(Collection de M. Le Secq des Tournelles.)*

116. Râpe à tabac en acier gravé d'ornements en relief sur fond noir, au milieu desquels se trouve un écusson représentant Diane tenant un cor de chasse (fin du dix-huitième siècle).  
*(Collection de M. Le Secq des Tournelles.)*

117. Râpe à tabac en acier, à recouvrements à pans, ornée d'incrustations en argent figurant un vase avec des rinceaux et des oiseaux; elle est accompagnée d'une petite cuvette comme celle de la râpe numéro 114 (dix-huitième siècle).

*(Collection de M. Le Secq des Tournelles.)*

118. Cure-pipe en acier avec tête simulant une lanterne ajourée; il est terminé par une gouge (dix-huitième siècle).

*(Collection de M. Le Secq des Tournelles.)*

119. Râpe à tabac en acier ayant la forme d'un bouclier; elle est montée à charnières et s'ouvre par la pression d'un ressort. Sur le couvercle est figurée une femme tenant une fleur d'une main et une palme de l'autre, avec cette devise : **I AYME MON BERGER** (fin du dix-huitième siècle).

*(Collection de M. Le Secq des Tournelles.)*

120. Débouurre-pipe en acier, formant une clef avec un marteau passé en travers; il se termine par une flèche (dix-huitième siècle).

*(Collection de M. Le Secq des Tournelles.)*

121. Râpe à tabac en acier, à recouvrement à pans avec incrustations d'or et d'argent. Au centre un écu de gueules chargé d'un écu de l'ordre de Saint-Michel, avec une couronne de comte. Elle est terminée par une cuvette en forme de coquille (dix-huitième siècle).

### Mouchettes.

L'origine des mouchettes remonte au quatorzième siècle; c'étaient des espèces de ciseaux en acier ou en cuivre, munis d'une boîte ayant une disposition particulière et qui servaient à couper les mèches des luminaires; il y en avait de fort riches.

Par mesure de propreté et pour donner plus de facilité à les prendre, elles étaient pourvues de supports; quelques-unes avaient des supports à roulettes.

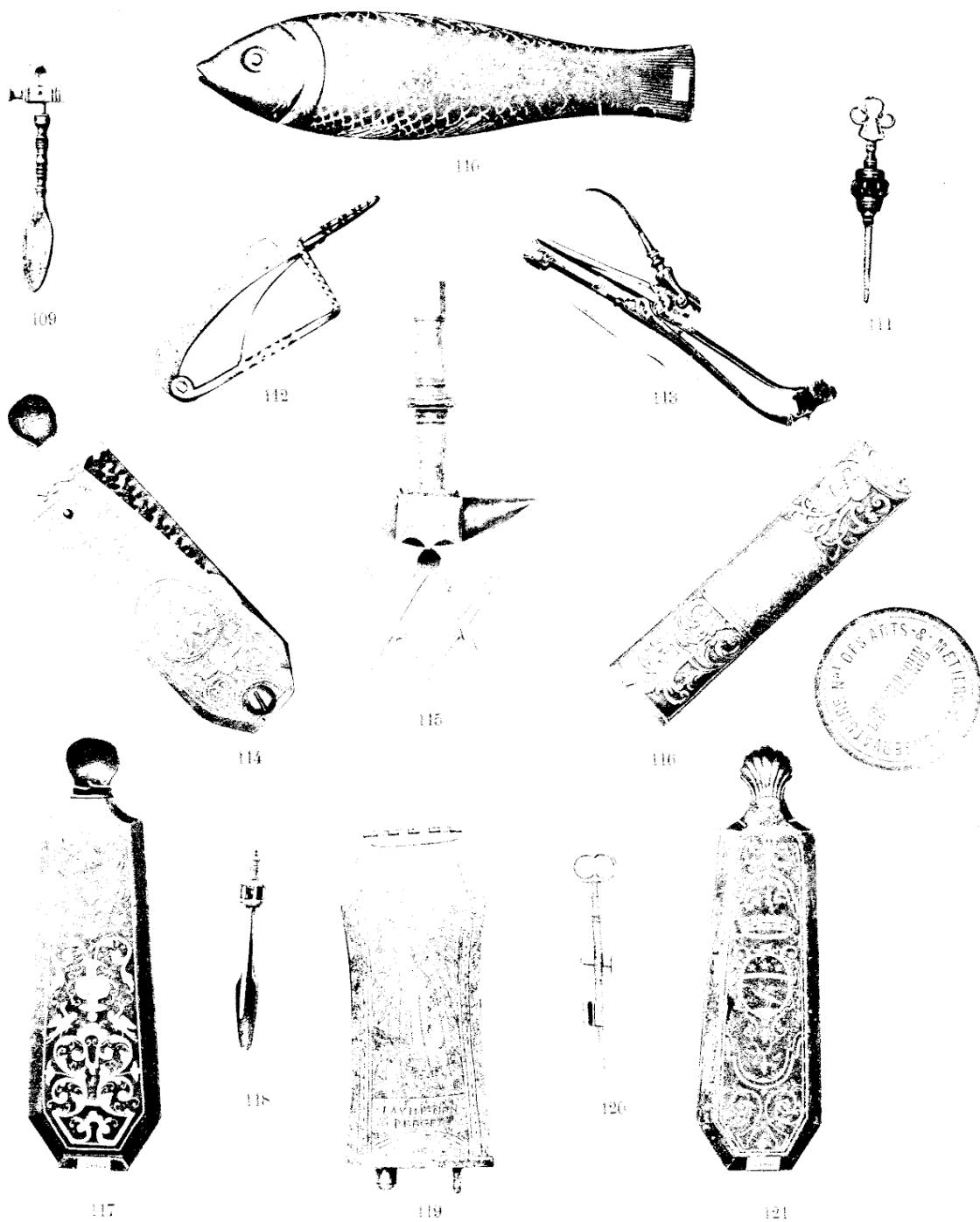
Les mouchettes exposées étaient au nombre de trente-deux.

### PLANCHE XV DIX-SEPTIÈME ET DIX-HUITIÈME SIÈCLES

122. Mouchette en acier avec branches à volutes; boîte richement ciselée et gravée d'un soleil et d'un carquois avec fonds damasquinés d'or (époque Louis XV).

*(Collection de M. Le Secq des Tournelles.)*

123. Mouchette en acier ciselé; branches formées de deux têtes de lion surmontées de dauphins. Sur la boîte est figuré un Amour d'un côté et un soleil de

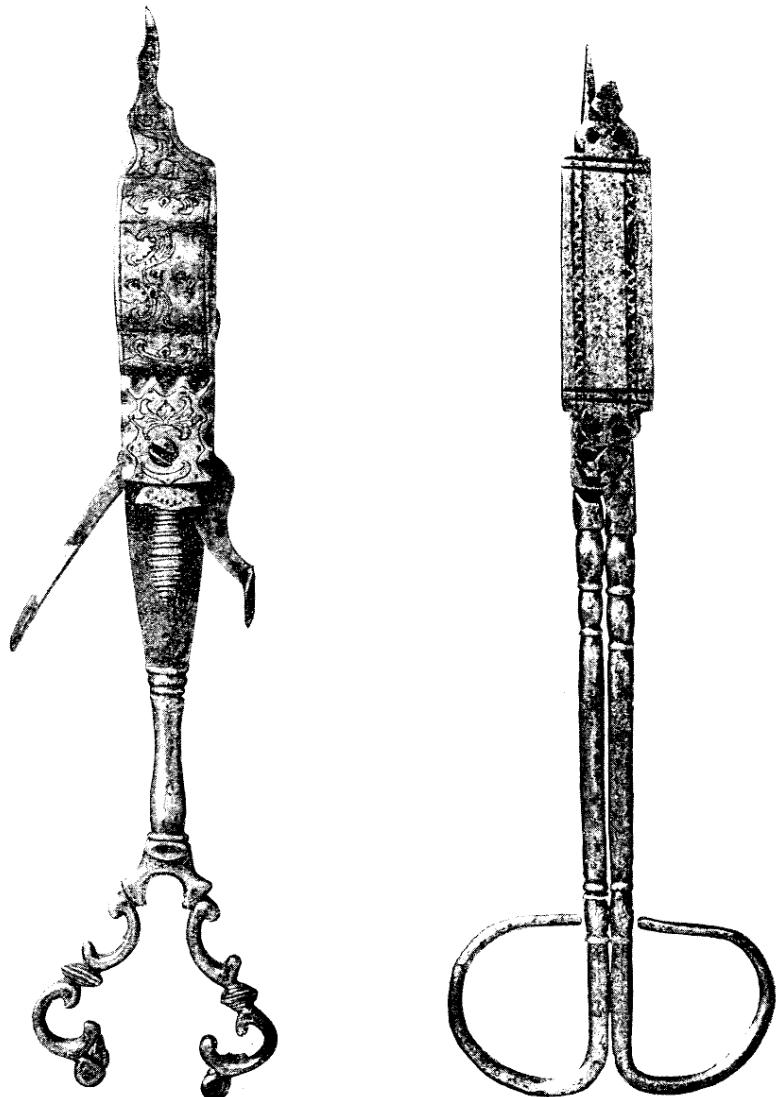


Râpes à tabac. — Instruments de fumeurs.



l'autre, l'extrémité pour écarter la mèche représente une flamme. Cette pièce est d'un travail très remarquable (dix-huitième siècle).

*(Collection de M. Le Secq des Tournelles.)*



Mouchettes, xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles.

*(Collection de M. Henry D'Allemagne.)*

124. Mouchettes en acier bleui, avec branches finement ajourées. Boite cannelée et moulurée, avec coquilles (dix-huitième siècle).

*(Collection de M. Le Secq des Tournelles.)*

125. Mouchettes en acier, branches à volutes, clou en forme de rosace, boite plate, ovale et taillée ayant au centre un buste de femme en émail (fin du dix-huitième siècle).

*(Collection de M. Le Secq des Tournelles.)*

126. Petites mouchettes de voyage, à branches articulées se fixant au moyen de verrous. La boîte est taillée à facettes. Pièce très rare avec son étui en galuchat (époque Louis XVI).  
*(Collection de M. Raymond-François Cayez.)*

127. Mouchettes en acier avec branches et boîte ornées de médaillons en émail (fin du dix-huitième siècle).  
*(Collection de Mme E. Adam.)*

128. Mouchettes en acier; les branches sont cannelées en argent avec anneaux à huit pans; le corps et la boîte en acier à pans sont décorés d'un écu et d'un motif en argent (époque du Directoire).  
*(Collection de M. Gustave Marmuse.)*

129. Mouchettes à branches en forme de colonne; les anneaux sont simplement retournés et non soudés; la boîte plate et de forme pointue est ornée de feuilles et de têtes d'oiseaux ciselées (dix-septième siècle).  
*(Collection de M. Le Secq des Tournelles.)*

130. Mouchettes en acier entièrement taillé; la boîte est ovale avec un entourage de feuilles de laurier ayant au milieu un guerrier romain en émail. Les branches cintrées sont aussi ornées de feuilles de laurier (époque du Directoire).  
*(Collection de M. Le Secq des Tournelles.)*

### Châtelaines.

La coutume adoptée au Moyen Age et à l'époque de la Renaissance, de porter à la ceinture différents objets, fut remise à la mode par les dames de la fin du dix-septième siècle, mode qui dura pendant tout le dix-huitième siècle.

La collection des châtelaines était une des plus belles qui aient été réunies; elle comprenait cent-seize pièces de choix.

### PLANCHE XVI. — DIX-HUITIÈME SIÈCLE

131. Châtelaine en acier ajouré et clouté avec des ornements en bas or, munie de cinq pendentifs supportant une montre en or émaillé bleu, deux breloques en or et deux en acier (époque Louis XVI).  
*(Collection de M. Gustave Marmuse.)*

132. Châtelaine en acier, à deux médaillons et chaînes taillées à facettes, sujets en ivoire sur fond bleu (époque du Directoire).  
*(Collection de M. Le Secq des Tournelles.)*

133. Châtelaine en acier ajouré, d'un travail très fin, avec une montre et sa boîte de même travail. Les pendants soutiennent une grande quantité de breloques également en acier (commencement du dix-huitième siècle).  
*(Collection de M. Le Secq des Tournelles.)*



*Microchirurgie*

© CNAM - Paris 2009



134. Châtelaine en acier, à crochet rectangulaire enrichi d'un émail entouré d'or. Les maillons des chaînes sont ajourés et taillés: deux se terminent par des glands (époque du Directoire). *Collection de M. Le Secq des Tournelles.*

135. Châtelaine en acier ajouré et clouté avec maillons à facettes intercalés: deux breloques, un cachet et une clef de montre sont suspendus aux chaînes (dix-huitième siècle). *Collection de M. Le Secq des Tournelles.*

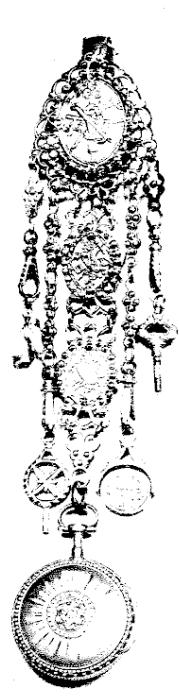
136. Châtelaine en acier avec médaillon de forme octogonale, enrichi d'un émail entouré d'or; les maillons sont ajourés et ont au centre une rosette en or (époque Louis XVI). *Collection de M. Le Secq des Tournelles.*

137. Châtelaine en acier entièrement ajouré, de forme élégante et d'un joli travail (commencement du dix-huitième siècle). *Collection de M. Le Secq des Tournelles.*



Châtelaine en acier (xvii<sup>e</sup> siècle).  
*Collection de M. Henry D'Allemagne.*

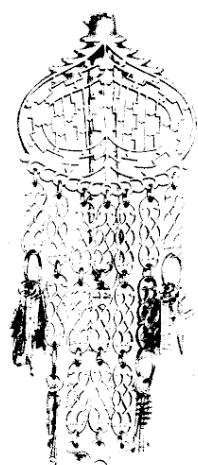




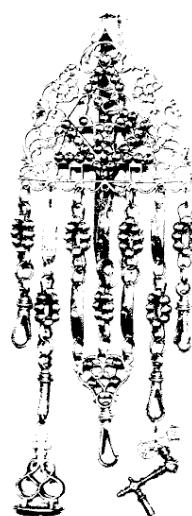
131



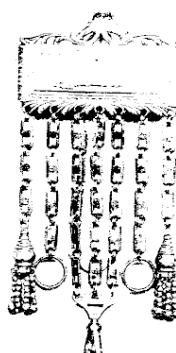
132



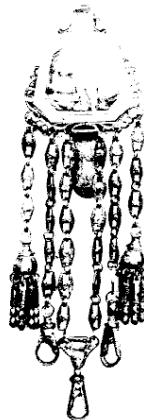
133



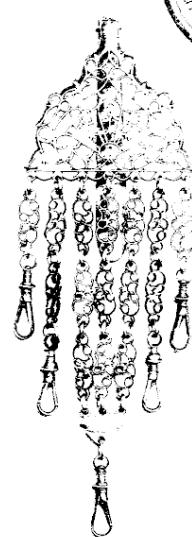
135



134



136



137

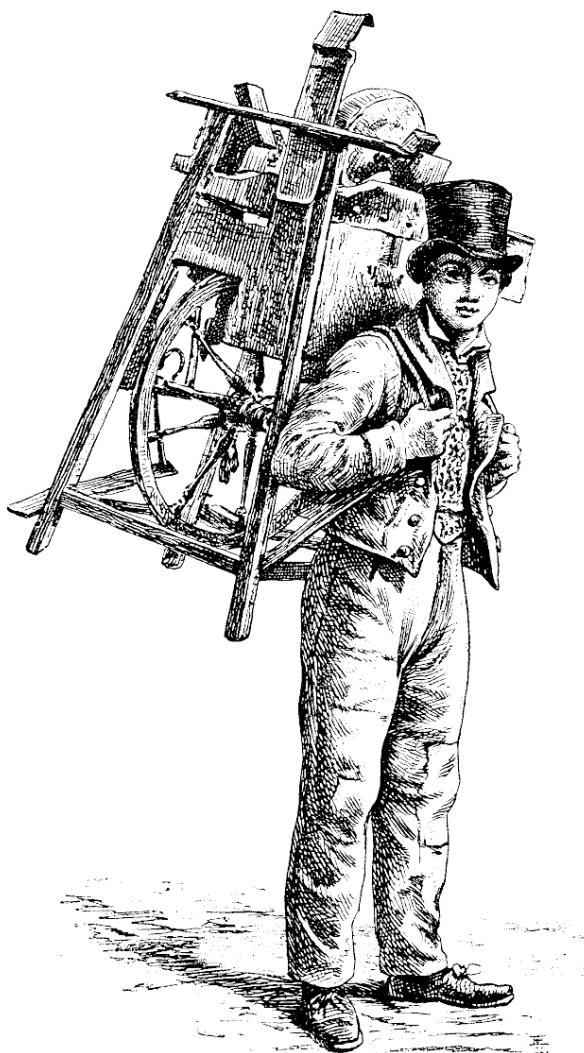


Chandeliers en acier.

Imprimerie Baudot à Paris



## LA COUTELLERIE AU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE



Rémouleur, d'après Carle Vernet (1825).

*Collection de M. Camille Pagès.*

rent infructueux, car, le damas étant composé de fer et d'acier, on ne pouvait obtenir une finesse de tranchant assez grande pour des rasoirs ou des canifs.

La suppression des corporations et le changement opéré dans les mœurs par la Révolution modifièrent beaucoup les métiers en général et la coutellerie en particulier.

La dispersion des fortunes et l'éloignement des seigneurs firent perdre aux couteaux une partie du luxe qu'ils avaient acquis sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI; puis les guerres qui ensanglantèrent la fin du dix-huitième et le commencement du dix-neuvième siècle, en enlevant les ouvriers à leurs travaux, paralysèrent toutes les industries.

Pendant la période révolutionnaire, les couteliers de Paris, de Moulins, de Thiers, de Nogent, de Châtellerault, de Saint-Etienne, furent employés à la fabrication des armes.

Sous l'Empire et sous la Restauration, ils reprirent leurs travaux et cherchèrent à employer des aciers imitant le *damas*, dans l'espoir d'obtenir un tranchant meilleur; mais ces essais restèrent

D'ailleurs, nos maîtres de forges français étant arrivés à produire de bonnes qualités d'acier fondu, l'usage s'en répandit chaque jour de plus en plus et le damas fut abandonné.

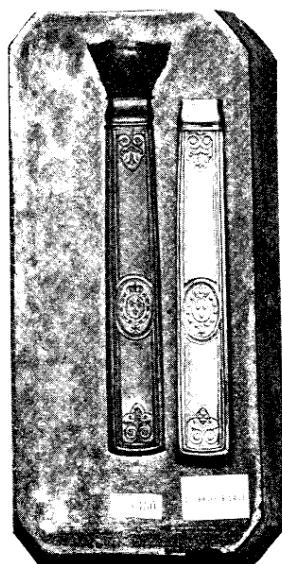
OUTILLAGE. — A partir de 1830, nous assistons à une transformation complète du travail, les ateliers vont se dégarnir peu à peu au profit des fabriques qui accapareront la production.

La fabrication mécanique commença à s'introduire dans la coutellerie par l'estampage,

Dans la première partie du dix-huitième siècle, les manches d'argent étaient encore fondus et ciselés; c'est en 1764 que Jean Gavet, coutelier du roi à Paris, fit exécuter les premières matrices pour l'estampage des manches d'argent.

La différence du poids de l'argent employé, ainsi que la simplicité du travail, permirent d'établir des manches d'argent à des prix relativement bas et de les enrichir d'une ornementation plus belle. Durant le dix-neuvième siècle, cette fabrication a pris de grandes proportions.

Les garnitures pour les couteaux à manches de nacre, d'ivoire et d'ébène,



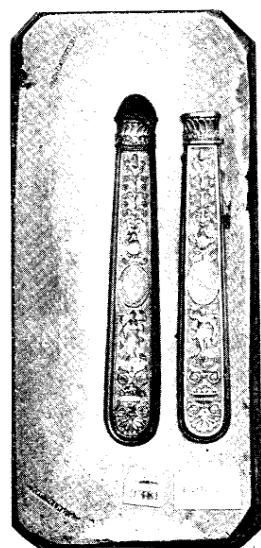
Matrice pour manche de couteau de table maison du roi Louis XVIII.

*Collection de MM. Delbave et Doué.*



Matrice pour manche de couteau à dessert (époque Louis XVI).

*Collection de M. Languedoc.*



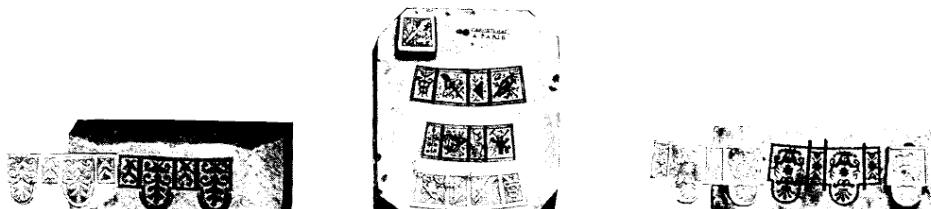
Matrice pour manche de couteau à dessert (époque de Louis-Philippe).

*Collection de M. Cardeilhac.*

continuèrent à être travaillées à la main et c'est seulement sous le premier Empire que nous leur voyons appliquer le système de l'estampage.

Ces matrices étaient exécutées au moyen de petits poinçons, qui étaient placés et enfoncés suivant l'ensemble des motifs que l'on voulait obtenir.

Les étuis, les têtes de poinçons, les branches de ciseaux et autres petites pièces s'exécutaient en poinçons gravés, entièrement terminés, que l'on enfonçait dans le bloc d'acier destiné à faire les matrices pour estamper.



Matrice de virole  
Empire.

(Collection de M. Languedocq.)

Matrice de virole  
(Restauration).

(Collection de M. Cardeilhac.)

Matrice de virole  
Restauration.

(Collection de M. Languedocq.)

Soixantequinze matrices de ces différents genres figuraient dans les vitrines du Musée centennal.



Poinçon pour plaque de  
couteau fermant (Restauration).

(Collection de M. Marmuse.)



Poinçon pour  
branche de ci-  
seaux (Res-  
tauration).

(Collection de MM. Lefort frères.)



Poinçon pour  
tête de poin-  
çon (Res-  
tauration).



Poinçon pour étui  
(Restauration).

(Collection de MM. Lefort frères.)

Plus tard, sous le règne de Louis-Philippe, le développement de la coutellerie détermina la création de machines-outils pour répondre aux besoins de la consommation. Ce furent d'abord des tours adaptés à la fabrication des manches de couteaux, puis des machines à estamper les ciseaux et, enfin, des marteaux-pilons pour forger les lames.

Des fabriques munies d'un outillage mécanique s'établirent de différents côtés et amenèrent la chute de cette industrie dans plusieurs localités.

Il n'y a plus en France que quatre centres principaux où l'on fabrique de la coutellerie : *Paris*; *Nogent*, dans la Haute-Marne; *Thiers*, dans le Puy-de-Dôme et *Châtellerault*, dans la Vienne.

Chacun de ces centres a son genre de fabrication et marque une étape différente des progrès de cette industrie.

**PARIS.** — La coutellerie de luxe est le monopole des couteliers de Paris. De même que leurs devanciers du Moyen Age et de la Renaissance, les couteliers modernes, orfèvres couteliers et couteliers faiseurs de manches excellent dans l'art

de ciseler, de damasquiner d'or et d'argent leurs produits, qui se font remarquer par le bon goût, l'élegance et souvent la nouveauté des formes.

Jusqu'en 1827, les couteliers de Paris fabriquaient entièrement le plus grand nombre des objets qu'ils vendaient, mais à partir de cette époque, les modèles de coutellerie s'étant uniformisés et les moyens de fabrication ayant changé, ils devinrent tributaires des fabriques de Nogent et Châtellerault auxquelles ils doivent demander tout ce qui a rapport aux tranchants qu'ils ne produisent pas ou très peu en raison des difficultés et des frais que ce travail occasionne à Paris.

A AMBROISE PARÉ.



En-tête de facture de L. Henry, coutelier de la Chambre des pairs (1830).

(Collection de M. Camille Pagé.)

NOGENT. — La coutellerie de Nogent devrait s'appeler coutellerie de la *Haute-Marne*, parce que cette industrie s'exerce dans plus de cent communes de ce département. Aujourd'hui, il n'y a plus à Langres que quelques ouvriers et les commissionnaires en coutellerie qui font fabriquer à Nogent et aux environs.

L'ouvrier de ce pays travaille chez lui, seul ou avec quelques compagnons ; il exécute entièrement son ouvrage sans le secours d'aucune machine. C'est dans la Haute-Marne que l'on trouve les habiles couteliers qui font ces couteaux fermants et ces ciseaux dont la réputation est universelle.

La consommation des ciseaux ayant pris un développement considérable, surtout celle des ciseaux de métier et aussi des sécateurs, les fabricants sont arrivés à établir un outillage mécanique pour augmenter la production. Des usines se sont élevées qui fabriquent les ciseaux et les sécateurs par voie d'estampage, système qui prend chaque jour plus d'extension.

THIERS. — Nous sommes ici dans le centre le plus important de la coutellerie française. On a conservé à Thiers le mode de la division du travail, qui y a toujours été pratiqué.

La plupart des fabricants n'ont chez eux qu'un atelier de montage, toutes les pièces se font au dehors; les outils mécaniques qu'on emploie le plus sont les balanciers et les découpoirs, qui servent à découper les lames et les platines des couteaux fermants, à presser les manches de bois ou de corne et à estamper les garnitures des couteaux.

Les aiguiseurs et les polisseurs travaillent toujours dans les moulins sur les bords de la Durole.

Indépendamment de ce mode d'exécution, plusieurs usines se sont établies qui réunissent les divers ouvriers nécessaires à la fabrication de la coutellerie; dans quelques-unes aussi on a installé des machines pour estamper les lames des couteaux de table et les ciseaux.

La production de Thiers se compose surtout de coutellerie commune et de grosse coutellerie pour l'exportation, on y fait également de la coutellerie ordinaire et demi-fine.

CHATELLERAULT. — L'usage de vendre des couteaux aux voyageurs traversant la ville s'est maintenu à Châtellerault pendant toute la première moitié du dix-neuvième siècle.

Il était curieux de voir, autour des diligences, des jeunes femmes avec d'énormes tabliers garnis de nombreuses poches où étaient répartis les couteaux fermants, les rasoirs, les ciseaux, les boîtes de couteaux de table qu'elles offraient aux voyageurs; c'était à qui arriverait la première. Cette coutume s'est continuée jusqu'à nos jours, et quelques femmes offrent encore des couteaux aux voyageurs des trains qui s'arrêtent à la gare de Châtellerault.

La fabrication châtelleraudaise s'est fait une spécialité de la coutellerie de table et des rasoirs.

Le principe de la division du travail y a été introduit vers 1830, et les premières machines qui servirent à la fabrication mécanique des manches furent créées en 1843.

Aujourd'hui les fabriques de coutellerie de ce pays sont munies de machines à forger et à limer, et le travail s'y fait entièrement par les procédés mécaniques.



Marchande de couteaux de Châtellerault  
(1835).

*Collection de M. Camille Pagé.*

**LES RÉMOULEURS.** — Les gagne-petit ont à peu près disparu aujourd'hui; les rémouleurs ne quittent guère la ville où ils exercent leur métier.

Les rémouleurs ont perfectionné leur matériel; ceux de Paris ont installé leur appareil sur une petite voiture à bras. La pédale agit sur une roue de commande au lieu d'agir directement sur la meule; de cette façon, la vitesse obtenue est beaucoup plus grande. En outre de la meule, cette roue actionne une polissoire; sur le côté se trouve un petit étau et une boîte renfermant divers outils. Quatre montants légers supportent une toile cirée qui abrite le repasseur. Enfin sur les bras de la petite voiture sont placées deux montres vitrées contenant quelques couteaux, ciseaux et rasoirs.

C'est à la fois un atelier complet et une boutique portative; tout cela est propre et léger et ne ressemble en rien au matériel des anciens rémouleurs.

**LES COUTELIERS.** — Dès le commencement du dix-neuvième siècle, les enseignes disparaissent successivement et les emblèmes choisis par les couteliers perdirent en partie leur importance; on imprimait sur les lames le nom et l'adresse du coutelier, qui profitait ainsi de la réputation qui s'attachait à ses produits.

Parmi les maîtres couteliers de la première moitié du dix-neuvième siècle, il en est quelques-uns dont les noms méritent d'arrêter notre attention.

Henry GAVET, coutelier du roi, établi à Paris, eut vers 1827 l'idée de munir les couteaux de table d'une embase ou bascule. Cette innovation a été le point de départ des formes données aux couteaux de table pendant la plus grande partie du dix-neuvième siècle.

PRADIER a été l'un des couteliers de Paris le plus en renom de 1820 à 1850; ses rasoirs avaient une réputation européenne; il avait obtenu la croix de la Légion d'honneur en 1823.

CHARRIÈRE, né en 1803, mort en 1876, était coutelier à Paris (1) et fabricant d'instruments de chirurgie; la renommée extraordinaire de ses produits en avait fait une de nos célébrités. Il avait été décoré en 1844, il devint officier de la Légion d'honneur en 1851.

GUERRE-PERRIN, de Langres, a été l'un des plus habiles couteliers de son temps; il avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1855.

**ADRESSES.** — Nous avons reproduit quelques-unes des vignettes adresses dont se servaient les couteliers du dix-septième et du dix-huitième siècle; on leur a substitué de petites cartes faciles à mettre dans la poche et que l'on distribue par milliers.

Les en-têtes de factures ont pour ainsi dire remplacé ces anciennes vignettes, et

---

(1) Par suite des guerres de l'Empire, la fabrication des instruments de chirurgie devint un art presque aussi important que la coutellerie elle-même et il en sortit une spécialité dont M. Charrière père a été le promoteur.

actuellement la mode est d'y faire figurer des vues d'usines et de fabriques. Ces vues sont disposées de façon à augmenter plutôt qu'à diminuer l'importance de l'établissement qu'elles représentent plus ou moins fidèlement.

LA BOUTIQUE DU COUTELIER. — Au dix-huitième siècle les couteliers ne séparaient pas leur boutique de leur atelier. Ceci se passe encore de nos jours de la même façon dans les petites localités.

Mais à Paris et dans les grandes villes, où les exigences des clients sont plus grandes, on a reconnu que l'atelier et le magasin de vente se nuisaient l'un l'autre et on les a séparés.

C'est vers 1830 que s'est accomplie cette transformation.



Carte d'adresse de Morette Jeune (1830).

(Collection de M. Camille Page.)

Une large ouverture pratiquée dans la façade de la maison recevait une devanture vitrée, derrière laquelle on étalait dans des vitrines les objets les plus propres à attirer l'attention des acheteurs. De chaque côté, des panneaux de menuiserie, destinés à dissimuler les volets qui componaient la fermeture de la boutique, formaient, avec d'autres panneaux disposés au-dessus de la partie vitrée et avec ceux du bas des portes et du vitrage, l'encaadrement de la devanture.

L'enseigne et le nom du coutelier étaient peints sur les panneaux supérieurs, tandis que sur les panneaux latéraux et quelquefois sur le vitrage lui-même se trouvaient indiqués les jours de repassage et le nom des principaux articles qu'il vendait.

A l'intérieur, des vitrines, où était installée la marchandise, garnissaient les pourtours de la boutique au milieu de laquelle se trouvait un comptoir avec des montres vitrées contenant divers articles de coutellerie; derrière le comptoir se tenait la marchande.

Le coutelier se réservait dans un angle du magasin un établi avec un étau et les outils nécessaires pour affiler et faire quelques retouches au moment de la vente.

Aujourd'hui, la disposition est encore à peu près la même, mais la boutique est devenue un véritable salon.

A l'extérieur, les vitres sont remplacées par de magnifiques glaces sur lesquelles des inscriptions en cristal doré annoncent aux clients les spécialités de la maison.

A l'intérieur, l'établi du coutelier a disparu, de superbes vitrines en palissandre ou en acajou ou en ébène sculpté, garnies de glaces à biseau, forment une décoration artistique; des comptoirs, qui sont de véritables meubles d'art, sont disposés pour recevoir les objets soumis à l'examen du client commodément assis dans d'élégantes chaises du même style que le reste de l'ameublement.

Dans les vitrines de la devanture, de luxueuses étagères supportent des glaces sur lesquelles le coutelier place les pièces les plus belles et les plus capables d'attirer les regards des passants.

Nous arrêtons là notre exposé sur la coutellerie française au dix-neuvième siècle, il ne rentre pas dans le cadre de notre rapport d'étendre davantage le cercle de nos investigations(1).

---

(1) Cette partie a été extraite de l'ouvrage de M. Camille Pagé : *La coutellerie, depuis l'origine jusqu'à nos jours*.

# EXPOSITION CENTENNALE

XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

## Coutellerie de table.

Ce n'est qu'au commencement du dix-neuvième siècle que l'usage d'avoir un service de couverts et de couteaux de table par douzaines se répandit dans la bourgeoisie.

Nous trouvons fréquemment, de nos jours, des douzaines complètes de couteaux du premier Empire. Les couteaux de la fin du dix-huitième siècle, qui avaient des manches de formes arrondies et des lames à pointe centrale, devinrent plats et leurs lames furent à pointe rabattue. Néanmoins les garnitures en or ou en argent, pendant une grande partie de ce règne, continuèrent d'être filetées à la main; l'écusson prit une forme inspirée de l'antique, ornementation qui était dans le goût de l'époque. On a donné à ce genre le nom de « *couteaux à la française* ».

Vers la fin de l'Empire l'estampage des garnitures permit de les enrichir d'ornements en relief.

Sous la Restauration, les garnitures prirent plus d'importance, l'ornementation devint d'un goût plus raffiné et la mode anglaise, qui s'implanta chez nous, apporta cette lame ronde du bout en forme de spatule qui détermina une grande modification dans notre genre de fabrication.

La mitre ou bascule avait un avantage, c'était celui d'isoler la lame de la nappe; ce perfectionnement, futile en apparence, donna un grand développement à la coutellerie de table sous Louis-Philippe. Les modèles se simplifièrent et la production s'accrut encore pendant le second Empire. Les moyens mécaniques employés mirent la coutellerie de table à la portée de toutes les classes de la société.

Le confortable s'en ressentit et nous avons vu apparaître successivement, depuis le commencement du siècle, d'abord la truelle à poisson, puis les pièces pour les hors-d'œuvre, la fourchette à huîtres, le couvert à salade, le manche à gigot, les services à poisson et à glace, etc., etc.

Vers 1872, la virole a été l'objet d'une modification importante; au lieu de s'appuyer sur le manche comme elle l'avait fait jusqu'alors, elle est venue le recouvrir partiellement et former une sorte de *manchette* d'où le nom lui est resté. Cette

Couteau à découper d'étalage, Picault, rue Dauphine (1850).

(*Cette estampe reproduit au noir.*)



innovation a donné naissance à une quantité de modèles très gracieux, qui constituent en réalité le style de cette fin de siècle.



Pelle à beurre (époque de la Restauration).  
(Collection de M. Camille Pagé.)

La coutellerie de table était représentée à l'Exposition centennale par 375 pièces, qui se répartissaient de la façon suivante :

Il y avait 13 pièces du premier Empire ; 110 autres dataient de la Restauration. Le règne de Louis-Philippe comptait 480 pièces, et le second Empire, 70.

#### PLANCHE XVII

138. Couteau de table à lame ronde biseautée en acier, manche forme canot, en ivoire à bague centrale avec double tulipe, la virole en argent (époque du second Empire).  
(Collection de M. Fernand Schwob.)

139. Couteau de dessert à lame ronde en argent, avec embase ornée de feuilles d'acanthe estampées avec la mitre ; les garnitures sont également estampées à coquille. Le manche est émaillé d'un décor japonais (époque de Louis-Philippe).  
(Collection de M. Ernest Cardeilhac.)

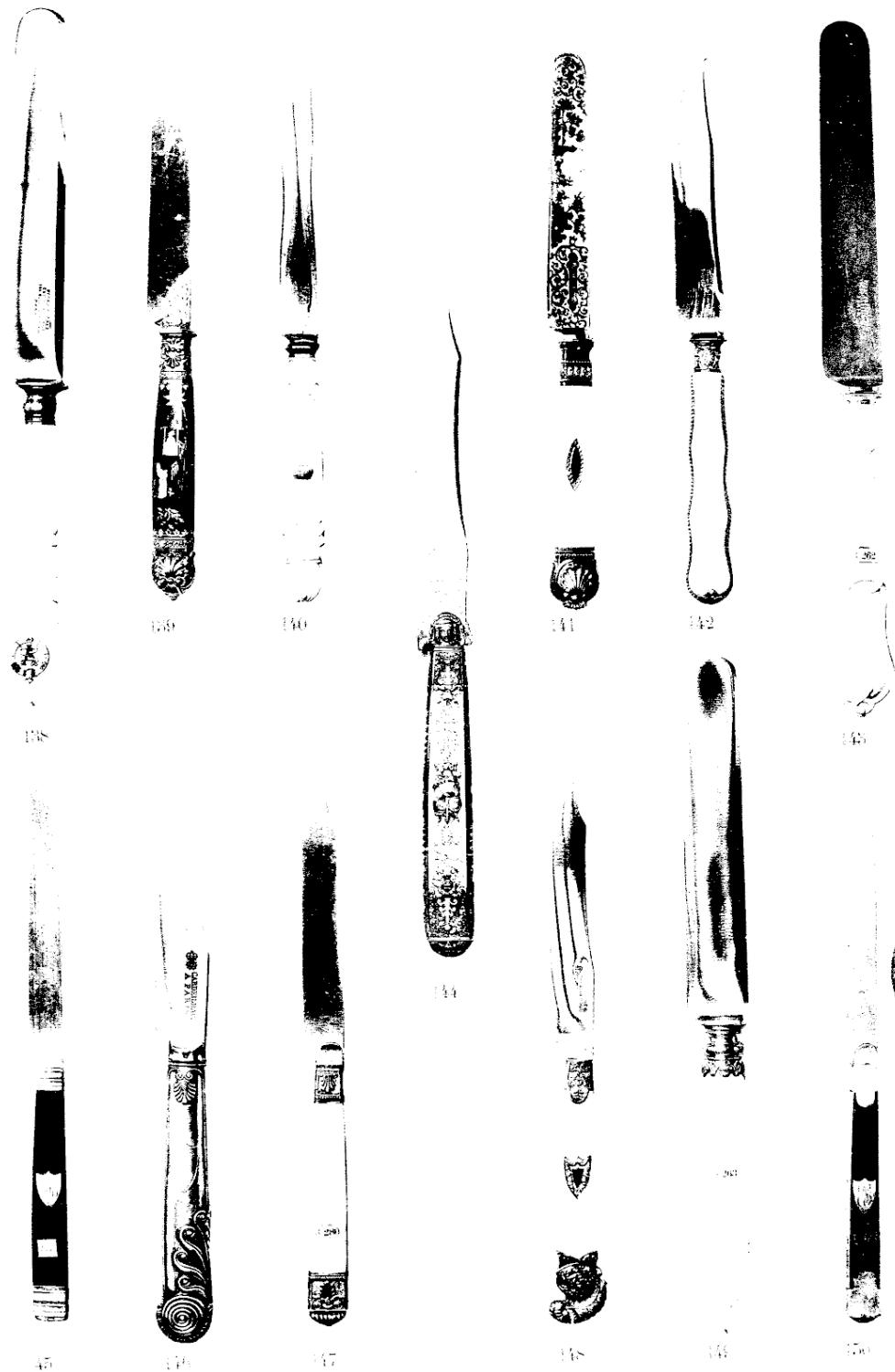
140. Couteau de dessert, à lame ronde en acier, avec double mitre moulurée tenant lieu de virole ; le manche est en nacre à double palmette sculptée (époque de Charles X).  
(Collection de M. Jules Languedocq.)

141. Couteau de dessert à lame ronde en acier gravée à l'eau-forte ; les garnitures en argent doré sont estampées à coquille ; le manche est plat en nacre et orné d'un écusson à deux pointes qui indique le règne de Louis-Philippe.  
(Collection de M. Cardeilhac.)

142. Couteau de dessert à lame renversée en acier, terminée par une lentille<sup>(1)</sup> avec virole en argent. Le manche, de forme ondulée, est composé de deux côtes en nacre montés sur une semelle en acier garnie d'une torsade en argent terminée par un motif qui, aidé de la virole, maintient les deux morceaux de nacre. Ce couteau a été exposé par la maison Marmuse, à Paris, en 1855.  
(Collection de M. Gustave Marmuse.)

143. Couteau de table à lame ronde en acier à double mitre, le manche en ivoire de forme violon est sculpté d'un enlacement de serpents (époque du second Empire).  
(Collection de M. Fernand Schwob.)

1. Cette lame, de forme ancienne, a été restaurée en 1846, par M. Marmuse, qui lui a donné le nom de lame Renaissance.



Couteaux de table et de dessert.



144. Couteau de table, à lame de forme turque en damas de M. Bréant, mitre représentant en relief une tête de bacchante; le manche, en nacre finement sculptée, a les côtés, les garnitures et l'écusson en ors de couleurs ciselés. Cette pièce, d'une grande richesse d'exécution, a été exposée par la maison Cardeilhac en 1823.

(Collection de M. Ernest Cardeilhac.)

145. Couteau de dessert à lame en argent, avec mitre à onglet, garnitures filetées et écusson à trois pointes (époque du premier Empire).

(Collection de M. Gustave Marmuse.)

146. Couteau de table à manche en argent, formant érosse avec coquille et palmette, écusson Empire. La lame, de forme turque, avait été faite pendant les dernières années de l'Empire, à l'inspiration des sabres des Mamelucks de Napoléon I<sup>er</sup> (époque de la Restauration).

(Collection de M. Ernest Cardeilhac.)

147. Couteau de dessert, lame en vermeil à la turque, mitre à onglet, manche plat en nacre garni de viroles et culot en vermeil estampé à palmette (époque de la Restauration).

(Collection de M. Camille Pagé.)



Couteau (époque de la Restauration).

(Collection de M. Camille Pagé.)

148. Couteau de dessert, lame turque en acier, mitre à entablure, manche plat en nacre, orné d'une virole et d'un écusson et terminé par un casque. Ces garnitures sont estampées et en vermeil, à l'exception de l'écusson qui, dans les pièces de ce genre, était toujours en or (époque de la Restauration).

(Collection de M. Ernest Cardeilhac.)

149. Couteau de table, lame ronde en acier biseauté, manche en ivoire, de forme canot avec écusson ovale sculpté. La virole en argent est en forme de manchette (1872, troisième République).

(Collection de M. Fernand Schwob.)

150. Couteau de dessert à lame en argent, mitre à onglet; le manche est à semelles avec côtés plats en ébène, maintenus au moyen de deux bandes en argent réunies aux garnitures à onglet, également en argent (époque du premier Empire).

(Collection de M. Gustave Marmuse.)



Couteau de dessert (époque du second Empire).

(Collection de M. Camille Pagé.)

### Couteaux fermants.

La fabrication des couteaux fermants s'est beaucoup développée au dix-neuvième siècle, surtout à partir de 1830. On leur donna les formes les plus variées et ils furent composés d'un grand nombre de pièces pour les usages les plus divers. La richesse du travail et la bonne exécution continuèrent d'être estimées des amateurs.

Sous le règne de Louis-Philippe, ces couteaux, la plupart du temps en écaille, étaient incrustés d'ornements ou de filets en argent; ils étaient presque toujours à tire-bouchon et souvent à pompe ou à talon forcé ou à mouche; ces divers systèmes avaient l'avantage de fixer la lame d'une manière plus solide sur le ressort qui la maintenait ouverte.

Les manches en corne de cerf furent aussi très employés et appliqués à des couteaux dits à *cure-pied*, qui étaient presque indispensables aux cavaliers et aux voituriers parce qu'ils contenaient différentes pièces utiles en voyage et surtout un cure-pied pour retirer les cailloux des sabots des chevaux.



Couteau de chasse fabriqué à Châtellerault en 1835.

(Collection de M. Camille Pagé.)

Les couteaux de chasse et les couteaux-poignards eurent aussi un moment de vogue; ces derniers étaient utilisés en même temps comme couteau et comme arme, leurs garnitures à oreilles servaient de garde et le culot de poucette.

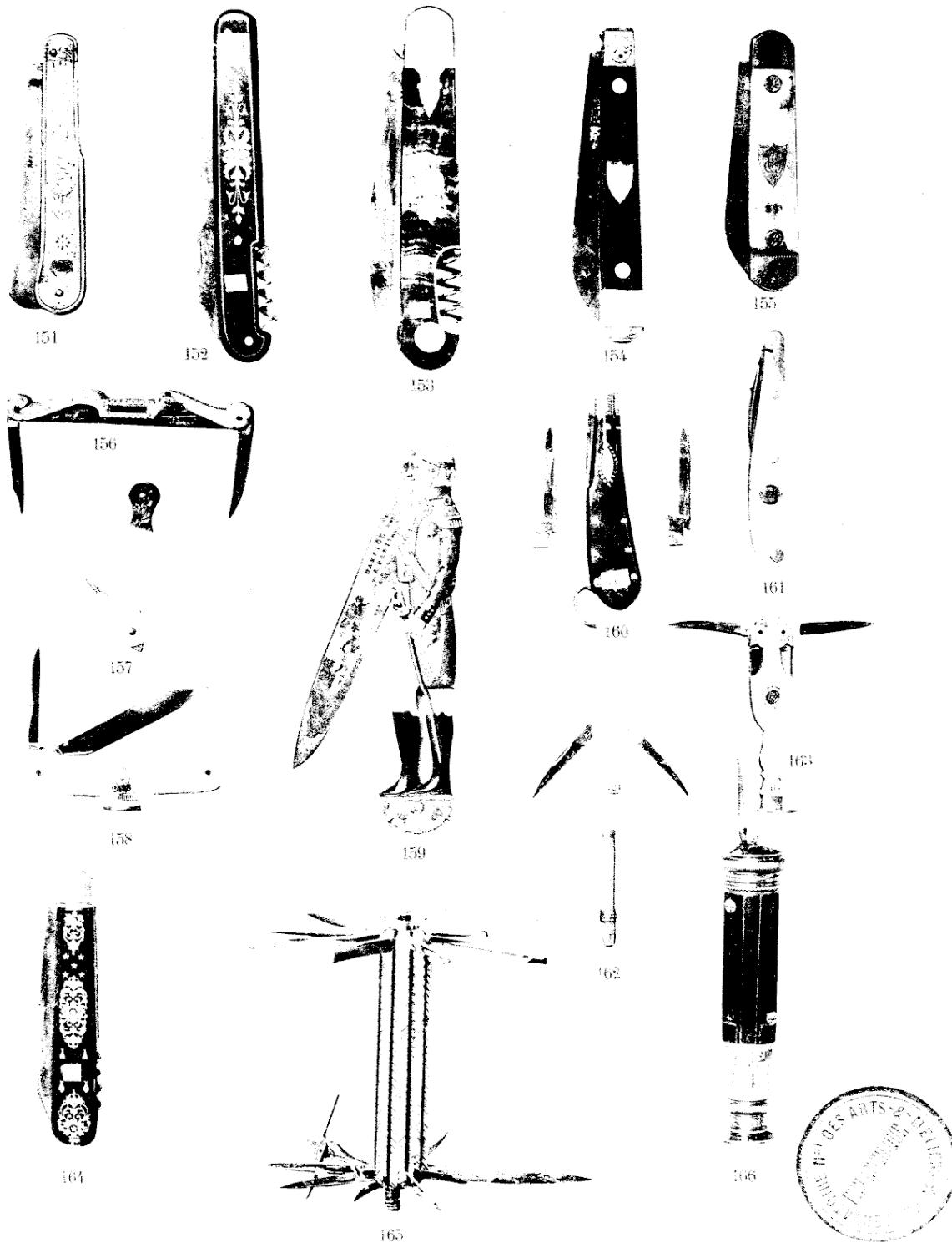
Sous le règne de Napoléon III, le goût des incrustations en argent sur manches d'écaille revint à la mode et les ornements furent exécutés d'une façon plus artistique que sous le règne de Louis-Philippe.

L'Exposition centennale comptait 400 couteaux fermants.

### Canifs.

Les canifs, sous le premier Empire et la Restauration, suivirent la même progression que les couteaux. Ils étaient généralement en nacre gravée et avaient les formes les plus originales; ils représentaient des vases, des ares, des oiseaux, etc., etc.

Le système des canifs à coulisse, qui existait déjà au dix-huitième siècle, fut utilisé pour en faire de véritables nécessaires de bureau. Les uns avaient plusieurs



Couteaux fermants et Canifs.



lames dont un grattoir et un poinçon ; ils se terminaient souvent par un cachet ; enfin, d'autres possédaient en outre un calendrier et même un éncrier pour les voyages.

L'usage des plumes d'oie avait donné naissance, au dix-huitième siècle, à des instruments pour les tailler, mais on avait dû les abandonner comme n'ayant pas la perfection nécessaire. Cette idée fut reprise en 1820 par un coutelier de Caen, qui inventa un taille-plume logé dans le bas d'un canif à coulisse. Cet instrument eut une grande vogue jusqu'à l'époque où parurent les plumes d'acier.

Cent canifs figuraient au Musée centennal.

#### PLANCHE XVIII

151. Couteau fermant à lame ronde renversée, en acier, manche plat à la Renaissance, en argent gravé, les deux garnitures et l'écusson ovale en or sont également gravés (époque de la Restauration).

(*Collection de M. Gustave Marmuse.*)

152. Couteau fermant à lame à pointe rabattue, en acier, avec talon forcé et ressort à pompe, tire-bouchon, manche en écaille plat, biseauté, incrusté et fileté d'argent (époque de Louis-Philippe).

(*Collection de M. Léopold Picard.*)

153. Couteau fermant à la rouennaise, lame rabattue en acier à talon forcé avec tire-bouchon, manche plat en corne jaspée, enrichi de garnitures avec incrustation d'ornements et de rosettes en argent (époque de Louis-Philippe).

(*Collection de M. Victor Chemin.*)

154. Joli couteau fermant à lame rabattue en acier avec talon forcé, manche plat en écaille. Garnitures avec palmettes et instruments de musique en argent ainsi que l'écusson. Etui en galuchat (premier Empire).

(*Collection de M. Léopold Picard.*)

155. Couteau fermant à lame rabattue en acier avec talon forcé, manche plat en nacre orné de garnitures, de rosettes et d'un écusson en or (premier Empire).

(*Collection de M. Gustave Marmuse.*)

156. Canif à quatre lames en acier, manche en nacre festonné en forme d'arc, avec écusson rectangulaire en or (époque de Louis-Philippe).

(*Collection de M. Jules Languedocq.*)

157. Cure-dents à cinq pièces, manche en nacre gravé (Louis-Philippe).

(*Collection de M. Henry D'Allemagne.*)

158. Couteau à canif, manche en nacre en forme de coupe sculptée, le socle formant cachet (époque de Louis-Philippe).

(*Collection de M. Jules Languedocq.*)

159. Couteau fermant à une lame gravée à l'eau-forte avec une renommée, les trois fleurs de lis et la couronne royale. Le manche, en ivoire, représente le roi Charles X debout sur une terrasse en or entourée de lauriers, avec cette inscription : *Vivent les Bourbons, les protecteurs des Arts.* La tête est laurée d'or, l'habit est bleu avec les accessoires en or et en émail, la eulotte est blanche et les bottes sont noires. Belle pièce unique. (Collection de M. Doisteau.)

160. Canif à trois lames se démontant pour se fixer alternativement sur le même ressort, l'emplacement du clou est découpé de façon à pouvoir retirer chaque lame et la remettre. Les lames de rechange sont logées dans l'épaisseur du manche et maintenues par un crochet à ressort formant eulot. Le manche est en écaille clouté avec garnitures et écurosson d'argent (époque de Louis-Philippe).

(Collection de M. Jules Languedocq.)

161. Canif à quatre pièces dont un grattoir et un poinçon. Manche plat en nacre avec garnitures et rosettes en or (époque de Louis-Philippe).

(Collection de M. Jules Languedocq.)

162. Petit canif à deux lames ayant à son extrémité un porte-erayon. Le manche en nacre gravé représente un perroquet perché sur une rosace (époque de Louis-Philippe). (Collection de M. Jules Languedocq.)

163. Canif à quatre lames, manche en nacre gravé en forme de vase avec des fleurs et un écurosson, le socle est terminé par un cachet en métal (époque de Louis-Philippe). (Collection de M. Gustave Marmuse.)

164. Couteau fermant avec lame en acier, lame en argent et tire-bouchon. Le manche en écaille garni d'argent est incrusté de jolis ornements intercalés d'abeilles et d'étoiles en argent (second Empire). (Collection de M. Léopold Picard.)

165. Canif cylindrique à vingt et une lames. Cette pièce, d'une grande difficulté d'exécution, est munie, au centre, d'un porte-mine; le manche est en argent cannelé à la main. C'est l'œuvre de Guerre père, de Nogent, à l'âge de 74 ans, en 1834. (Collection de M. Guerre-Ameline.)

166. Canif cylindrique à coulisse avec six lames, canif, grattoir et poinçon. Manche en ébène muni d'un calendrier perpétuel en ivoire. Garnitures en argent cordé et perlé dont celle du bas forme cachet (époque de Louis-Philippe). (Collection de M. Jules Languedocq.)

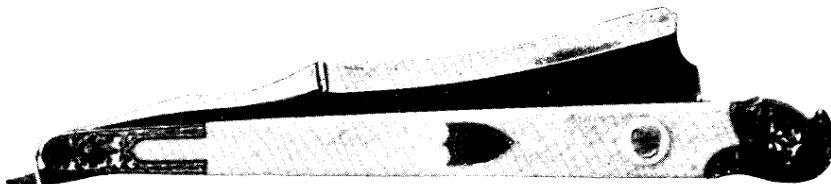


Fourchette à huîtres (époque de Louis-Philippe).

(Collection de M. Camille Page.)

### Rasoirs.

Les rasoirs du dix-neuvième siècle, à l'encontre des siècles précédents, sont très nombreux, et le premier Empire ainsi que la Restauration nous ont laissé



Rasoir époque de la Restauration.

(Collection de M. Camille Page).

des rasoirs d'une grande richesse et d'une grande perfection. Un certain nombre avaient des châsses en nacre et des garnitures en or et en vermeil.

Cinquante rasoirs étaient exposés dans les vitrines du Musée centennal.

### Ciseaux.

Les ciseaux de la première moitié du dix-neuvième siècle, tout en étant pour la plupart en or, en argent et en nacre et d'une bonne exécution, se sont ressentis du style moins élégant de ces époques.

Il faut arriver au règne de Louis-Philippe, époque à laquelle les ciseaux, tout en acier, redevinrent à la mode, pour trouver des modèles ajourés et gravés, représentant des cathédrales, des oiseaux ou des dessins de fantaisie.

Enfin, sous le règne de Napoléon III, les ciseaux à broder, bien qu'entièrement en acier ajouré et gravé, furent d'un travail véritablement remarquable.

La ciseillerie de ces diverses époques était représentée à l'Exposition centennale par 50 paires de ciseaux et 10 nécessaires.

### Mouchettes.

La découverte des bougies porta un premier coup aux mouchettes : elles commencèrent en 1840 à être abandonnées et vers 1850, à la suite du perfectionnement des lampes à huile, elles disparurent complètement pour faire place aux ciseaux à lampes.

Déjà en 1843 il avait été pris un brevet par la maison Marmuse pour l'addition aux mouchettes de ciseaux destinés à couper les mèches des lampes.

Une belle collection de trente-six mouchettes figurait à l'Exposition centennale : elle appartenait à M<sup>me</sup> Adam.

### Châtelaines.

Les châtelaines avaient été abandonnées depuis les premières années de la Restauration; elles furent remises à la mode, non seulement comme breloques, mais elles furent utilisées par les dames pour suspendre des instruments de travail.

### PLANCHE XIX

167. Grand rasoir d'étalage à châsse en ivoire avec filets et palmette, entièrement garni de vases et d'ornements en piqué d'argent. La lame, richement travaillée, porte cette inscription : *Mélange d'acier et d'argent*. Ce rasoir a été exécuté par M. Vallon, fabricant de rasoirs, pour l'Exposition de 1823. Le jury remarqua le perfectionnement, consistant en un rouleau mobile qui avait l'avantage d'étendre la pâte du cuir au rasoir au lieu de la racler comme cela se produit ordinairement.

(Collection de M. Gustave Marmuse.)

168. Rasoir à étui et lames de rechange *inventé et fait par Pradier* pour l'Exposition de 1823. Le manche, en vermeil composé de deux recouvrements pris sur pièce et finement ciselés, compte à l'intérieur deux contre-platinées ajourées et gravées également en vermeil, constituant une châsse qui reçoit la lame montée. Les lames de rechange, en acier damasquiné, viennent se placer entre les deux côtés de la châsse et leurs recouvrements qui forment étui. Les rasoirs de Pradier ont joui d'une réputation méritée de 1815 à 1840.

(Collection de M. Gustave Marmuse.)

169. Grand rasoir d'étalage à châsse en ivoire uni; cette paire de rasoirs a été exécutée par M. Vallon, en 1835. (Collection de M. Gustave Marmuse.)

170. Rasoir à châsse en écaille avec culot à palmette et écusson à trois pointes en argent. Le dos de la lame, en argent cannelé, supporte un singe qui a l'air de maintenir la lame rapportée. La paire de ces rasoirs est dans une boîte à compartiments en acajou avec les accessoires pour la barbe (époque de la Restauration).

(Collection de M. Camille Page.)

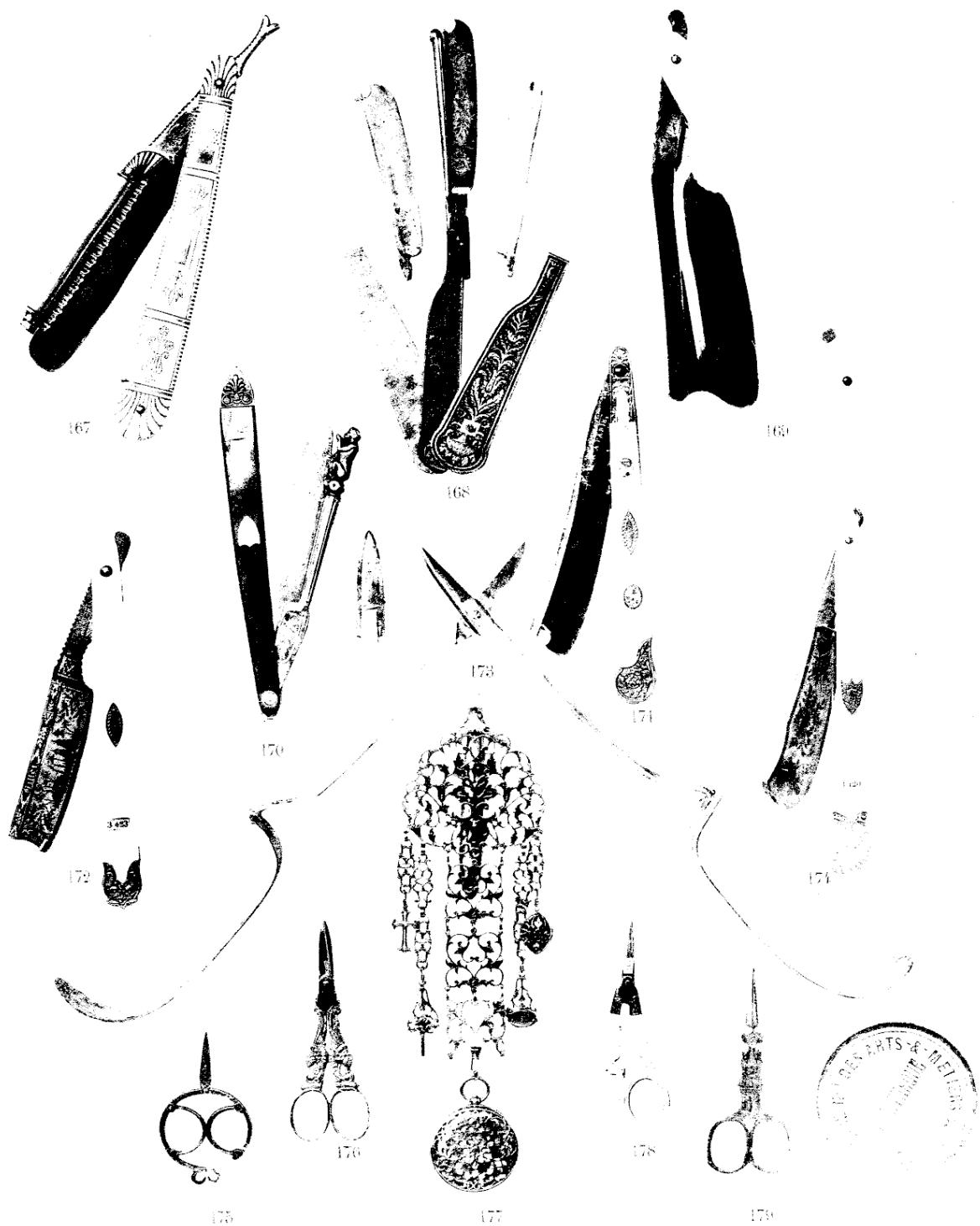
171. Beau rasoir à châsse de nacre avec virole et culot en forme de casque en vermeil; l'écusson et les motifs émaillés sont en or.

Quoique l'outillage de ces garnitures ait été créé sous l'Empire par la maison Cardeilhac, ce rasoir n'a été exécuté que sous la Restauration.

(Collection de M. Ernest Cardeilhac.)

172. Rasoir à châsse d'ivoire avec culot et écusson ornementés en argent. La lame, entièrement gravée à l'eau-forte, représente une scène militaire et porte le nom de Gillet (époque de la Restauration).

(Collection de M. S. Péan.)



Ciseaux. — Rasoirs. — Chatelaine.



173. Ciseaux à ongles pour manchot. Ces ciseaux bizarres possèdent un ressort sur l'une des branches, qui sont prolongées par des parties concaves destinées à être placées sous l'aisselle ou entre les genoux pour s'en servir. Cette paire de ciseaux a un étui pour tenir les lames fermées; elle a été exécutée par Guerre de Langres, vers 1830. *(Collection de M. Genevoix Guerre.)*

174. Rasoir à chasse en ivoire, avec culot en forme de casque à plumes en vermeil et écu de l'armement en or. La lame, gravée à l'eau-forte, représente des attributs. La marque de Gillet que porte le rasoir, a été réputée dans la première moitié du dix-neuvième siècle (époque de la Restauration).

*(Collection de M. S. Péan.)*

175. Petits ciseaux dits monstres. A l'intérieur d'un grand anneau circulaire se trouvent deux divisions qui forment les anneaux destinés à recevoir les doigts. Ces ciseaux servaient à découper l'application sur tulle (époque de Louis-Philippe). *(Collection de M. Genevoix Guerre.)*

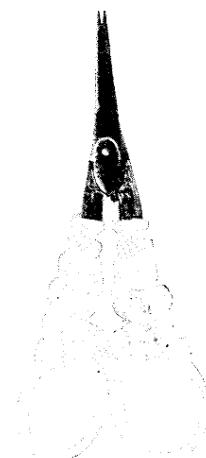
176. Ciseaux à broder, avec branches en or représentant deux têtes de sphinx ailés. Page 71, se trouve représenté l'ancien poinçon servant à exécuter les matrices de ce modèle (époque de la Restauration). *(Collection de M. Raymond-François Cayez.)*

177. Châtelaine en acier ajouré et gravé, d'une grande difficulté de travail; elle possède ses quatre breloques et la montre en or émaillée est enfermée dans un boîtier en acier de même travail que la châtelaine. Elle a été exécutée par M. Gustave Marmuse pour l'Exposition de Paris en 1867.

*(Collection de M. Gustave Marmuse.)*

178. Ciseaux à broder avec embases en or et branches en nacre gravées, figurant des sphinx supportant deux coquilles surmontées de chapiteaux égyptiens (époque de la Restauration). *(Collection de M. Gustave Marmuse.)*

179. Ciseaux à broder avec branches en acier représentant une cathédrale ajourée et gravée (époque de Louis-Philippe). *(Collection de M. Henry D'Allemagne.)*



Ciseaux à broder, avec branches en nacre époque de la Restauration.

*(Collection de M. G. Marmuse.)*

### Poignards.

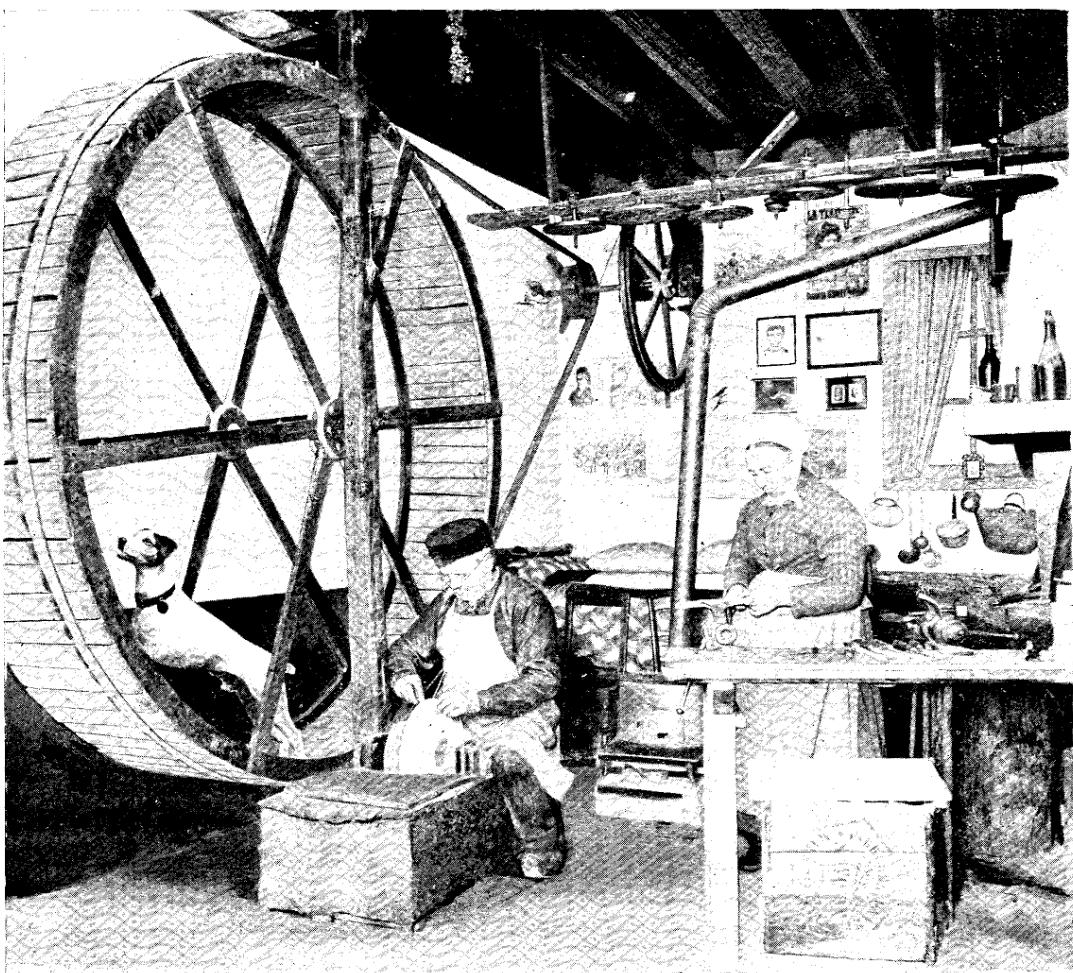
Quoique l'usage des poignards disparaisse de plus en plus, les couteliers, surtout ceux de la Corse, en font encore quelques-uns.

La monture des poignards rentre dans le domaine des objets d'art; on leur applique tous les genres de décoration que produisent la gravure, la ciselure, la sculpture, la damasquinerie, l'émaillage, la dorure et l'argenture.

Il y avait 28 poignards à l'Exposition centennale de la Coutellerie.

### ATELIER RÉTROSPECTIF

La Commission de l'Atelier, présidée par M. Jules Thinet, avait organisé sous les quinconces de l'Esplanade des Invalides, dans le voisinage du restaurant du Poitou, un atelier pour montrer les anciens procédés de fabrication.



Atelier de la coutellerie (Exposition de 1900).

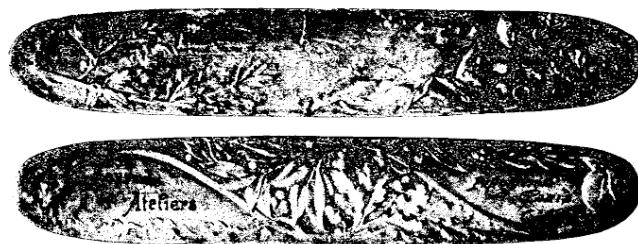
Cet atelier, qui avait une enseigne du genre de celles qui figuraient à l'Exposition rétrospective, était divisé en trois parties : l'une était occupée par un forgeron, la seconde par des aiguiseurs; la troisième, la mieux réussie, reproduisait l'intérieur d'un ciseleur de Mandres, dans la Haute-Marne, celui de M. Dimey-Voillequin.

Une grande roue en bois en forme de tambour, que faisait mouvoir un chien.

actionnait les meules et polissoires dont l'ouvrier se servait pour l'aiguisage et le polissage des ciseaux à broder, dans l'exécution desquels il était aidé par sa femme.

Tout le mobilier et l'outillage de cet atelier domestique étaient reproduits avec une fidélité étonnante, depuis le lit jusqu'aux provisions et ustensiles de ménage.

On peut s'en rendre un compte exact par la photographie.



Couteau de l'atelier de l'Exposition de 1900.

Il avait été créé, pour la vente de cet atelier, un type de couteau fermant, dont le manche, dessiné par un artiste, M. Fernand Rivet, porte la date de 1900.

*Les Rapporteurs :*

MM. GUSTAVE MARMUSE,  
CAMILLE PAGÉ.



## COLLECTIONS

---

Les objets exposés appartenaient à quarante-neuf collectionneurs qui avaient répondu aux sollicitations de la Commission; voici leurs noms et le nombre de pièces qu'ils avaient prêtées :

M <sup>me</sup> E. ADAM.	138 pièces.	M. GUÉRIN (Edmond).	23 pièces.
MM. ALLEMAGNE (Jean b').	70 —	M <sup>me</sup> GUERRE (Ameline).	20 —
ALLEMAGNE (Henry b').	73 —	MM. HARTMANN (Georges).	31 —
BACHEREAU (V.).	26 —	HEILBRONNER (Raoul).	9 —
BONNAUD (A.).	39 —	LACOSTE (A.).	58 —
BRETON (Camille).	27 —	LANGUEDOCQ (J.).	99 —
M <sup>me</sup> BRIMONT (V <sup>tesse</sup> A. DE).	20 —	LE SECQ DES TOURNEL-	
MM. CARDEILHAC (Ernest).	268 —	LES.	1033 —
CAVEZ-RAIMOND-FRANCE.	204 —	LEFORT FRÈRES.	79 —
CHEMIN (Victor).	483 —	LINDET (Fernand).	50 —
CLÉRAMBAULT (Gatian DE).	9 —	LINZELER (Robert).	16 —
DABLIN (Paul).	34 —	MARMUSE (Gustave).	700 —
DELBAAUVE et DOUÉ.	17 —	PAGÉ (Camille).	350 —
DENIZET (Henri).	4 —	PALATRE (Georges).	9 —
DUPLESSY.	4 —	PÉAN (S.).	6 —
DOISTAU.	4 —	PÉRILLE (Jacques).	8 —
DONGÉ (Ernest-Adrien).	3 —	PICARD (Léopold).	68 —
FANOT FRÈRES.	26 —	SCHENCK (Edouard).	3 —
FORGERON.	2 —	SCHWOB (Fernand).	25 —
M <sup>me</sup> FURCY-RAYNAUD.	5 —	SECHARI (Pierre).	4 —
MM. GENEVOIX-GUERRE.	45 —	SÉGUIN (C <sup>e</sup> Georges DE).	79 —
GLAFFERT (Maxime).	2 —	THINET (Jules).	24 —
GAILLARD (Paul).	8 —	VALABRÈGUE (Antony).	6 —
GOUNELLE (Tabbé).	7 —	VILLE DE CHATELLERAULT.	9 —
GRANDIDIER (Julien).	1 —	WOERNITZ (Jules).	26 —

Nous comprenons le sacrifice que ces amateurs se sont imposé en se séparant pendant près d'un an de leurs chères collections que nous avons eu le bonheur de pouvoir leur rendre intactes, après avoir eu le plaisir de les montrer au public.

Il est fâcheux que toutes ces pièces n'aient pu rester réunies pour former un musée de la coutellerie.

En terminant notre rapport, nous ne saurions trop féliciter ceux qui ont eu l'initiative de cette publication à laquelle nous devrons de conserver le souvenir d'une sélection incomparable, aujourd'hui dispersée chez les collectionneurs qui avaient bien voulu nous la confier, et que nous remercions bien vivement au nom du Comité tout entier.

*Le Président de la Commission :*

GUSTAVE MARMUSE.

*Le Secrétaire :*

CAMILLE PAGÉ.



# TABLE DES MATIÈRES

---

<i>Coup d'œil sur l'Exposition rétrospective de la coutellerie</i> .....	7
--	---

## Les corporations de couteliers.

Paris.....	10
Toulouse.....	20
Thiers.....	21
Langres .....	23
Moulins.....	27
Caen .....	30
Saint-Etienne .....	32
Châtellerault.....	34
<i>Aperçu historique sur la coutellerie ancienne</i> .....	38

## Exposition rétrospective

DES XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> ET XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES

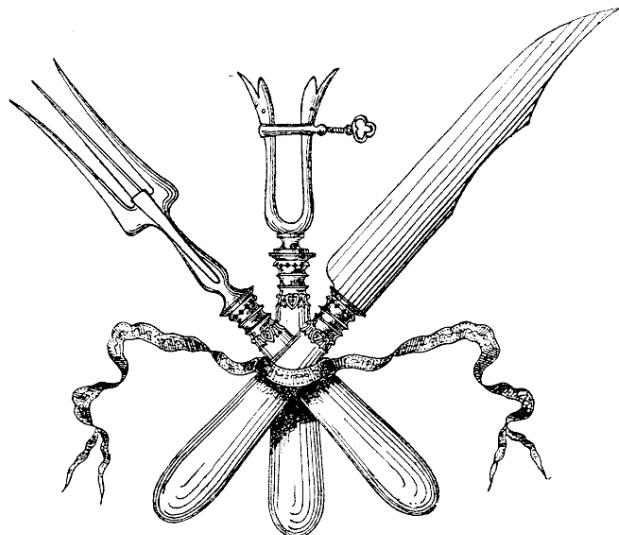
Couteaux à lames fixes et fourchettes.....	43
Instruments de veneur.....	44
Couteaux pliants dits « Eustaches » .....	48
Couteaux à la d'Estaing.....	49
Couteaux à secret.....	50
Couteaux à romaine.....	54
Couteaux fermants.....	54
Instruments de jardinage.....	54
Couteaux à lames de rechange.....	55
Couteaux à cerneaux.....	55
Couteaux pistolets.....	56
Rasoirs .....	56
Forces, ciseaux, étuis.....	57
Navettes .....	58
Etui à besicles.....	58
Casse-noisettes.....	60
Casse-sucre .....	60
Tire-bouchons.....	61
Taille-plumes.....	61
Instruments de fumeurs et râpes à tabac.....	62
Mouchettes.....	64
Châtelaines.....	66

**La coutellerie au dix-neuvième siècle.**

Outilage.....	70
Paris, — Nogent, — Thiers, — Châtellerault.....	71, 72, 73
Les rémouleurs.....	73
Les couteliers .....	74
La boutique du coutelier.....	74

**Exposition centennale.**

Coutellerie de table.....	77
Couteaux fermants.....	80
Canifs.....	80
Rasoirs .....	83
Ciseaux.....	83
Mouchettes.....	83
Châtelaines.....	83
Poignards.....	83
 Atelier rétrospectif.....	86
 Les collections.....	89



~~~~~  
SAINT-CLOUD. — IMPRIMERIE BELIN FRÈRES.  
~~~~~